

HOCKEY SUR GLACE : CERTAINES POSITIONS SE DÉGAGENT EN CHAMPIONNAT SUISSE

(PAGE 15)

Une entrevue véritablement historique

Le R.J. reçu par une délégation du Conseil fédéral

De notre correspondant à Berne : Le Rassemblement jurassien est venu en force lundi à Berne pour présenter ses thèses à la délégation pour le Jura du Conseil fédéral. Il s'agit d'un événement historique. Le R.J. a appuyé à cette occasion chaleureusement l'initiative pour la création d'un demi-canton du Jura-Sud. Il y voit la possibilité d'une solution définitive du problème jurassien et surtout le maintien du caractère romand des districts du Sud. Le R.J. s'est aussi élevé contre les ingérences du gouvernement bernois dans les affaires jurassiennes à la suite des résultats inattendus du scrutin du 23 juin.

La délégation du Conseil fédéral composée de MM. Chevallaz, Ritschard et Furgler a reçu hier après-midi, de 16 à 19 heures huit représentants du Rassemblement jurassien soit MM. Roland Béguelin, Germain Donzé, Roger Schaffter, Jean Wilhelm, Pierre Gassmann, Rémy Marchand, Alain Charpillod et Jean Chevallier. A l'issue des entretiens, MM. Béguelin, Donzé et Schaffter ont donné aux journalistes la substance de leurs interventions sans donner cependant les réponses du Conseil fédéral. Celles-ci seront mises au point lors de la séance de demain du gouvernement.

INGÉRENCES BERNOISES

Vu la longueur de la séance les problèmes posés par l'affaire jurassienne ont pu être passés en revue de manière exhaustive. Parmi les principaux qui furent soulevés figurent, selon M. Béguelin, les ingérences du gouvernement bernois pour obtenir un retournement en sa faveur de la situation créée après le 23 juin dans les districts du Jura-Sud. Nous avons demandé, a déclaré M. Béguelin au gouvernement fédéral de faire respecter les dispositions légales. Le secrétaire du R.J. a déclaré notamment que le gouvernement bernois n'avait pas le droit d'agir sur l'opinion publique comme il le fait présentement. Pour le R.J. l'initiative de création du demi-canton du Jura-Sud apparaît d'ores et déjà comme une possibilité de solution définitive du problème jurassien.

J.-P. G.

(Lire la suite en page 9)

LES IDÉES ET LES FAITS

BONN - VARSOVIE

A Bonn, après le voyage du chancelier Schmidt à Moscou, l'heure est à la Pologne... La puissance économique et industrielle de la R.F.A. attire les pays de l'Est comme le réverbère attire les papillons de nuit. L'adjoint du président du Conseil et ministre du commerce extérieur polonais, Olszewsky, vient de rentrer à Varsovie avec un traité de coopération économique et industrielle dans sa valise. Un traité de coopération, rien de plus.

Un traité de coopération économique et industrielle, c'est un peu le pendant des fameux traités sur les « échanges culturels » que les diplomates annoncent triomphalement quand ils n'ont pas pu se mettre d'accord sur les questions importantes. Il s'agit surtout de ne pas le confondre avec un authentique accord commercial tel que l'auraient voulu les négociateurs polonais. En 1973 la République fédérale a exporté pour 2,6 milliards de D.M. de produits allemands en Pologne et a importé pour 1,2 milliard de produits polonais ; durant les huit premiers mois de cette année, ces chiffres ont été de 2,36 milliards contre 881 millions de D.M. Un tel déséquilibre est une lourde hypothèque sur l'avenir.

Bonn, éperonnée par le chômage grandissant, regarde depuis longtemps vers les grands marchés en puissance de l'Est, mais il y a des limites. On y est disposé à offrir à Varsovie un crédit d'un milliard de marks à un taux relativement modéré — on parle de 3,5 % — mais les Polonais se montrent beaucoup plus gourmands. Même la coopération industrielle et technique s'avère plus difficile que ne le laissent supposer les traités. Exemple : on discute depuis 1972 la construction, par les Allemands, d'une centrale électrique en Silésie, usine que les Polonais voudraient payer par la suite en fournissant du courant à la R.F.A. La discussion est au point mort, car Bonn ne veut plus se prononcer avant de connaître le sort d'un autre projet de ce genre, avec Moscou celui-là, qui pourrait également lui fournir des quantités considérables de courant. D'autres projets de coopération se heurtent à des questions de prix, qui font l'objet d'interminables marchandages.

La politique pure, enfin, met passablement de sable dans les rouages de cette machine économique que l'on s'efforce de mettre en marche. On n'a pas oublié que des dizaines de milliers d'Allemands vivent encore dans les territoires annexés par la Pologne, attendant depuis près de trente ans le moment d'aller retrouver les leurs de l'autre côté du rideau. C'est là le point fort du gouvernement polonais, qui excelle à s'en servir comme monnaie d'échange dans ses tractations avec Bonn, dont il ne cesse de réclamer de nouvelles « réparations de guerre ». Bonn oppose à ces prétentions qu'il a déjà versé pas mal d'argent aux victimes polonaises du nazisme, que la Pologne s'est en outre payée par l'annexion de vastes territoires allemands — dont la riche Silésie — et qu'elle oublie d'en réclamer tout autant à l'Allemagne de Pankov.

Dans ces conditions, il est permis de se demander quelle sera la portée du nouvel accord de coopération, si ce n'est qu'il prévoit la réunion annuelle d'une commission gouvernementale mixte pour étudier les possibilités de stimuler les échanges entre les deux pays...

Léon LATOUR

VRAIMENT DES PRIMEURS



Un arrivage de toute beauté au nouveau marché des fruits et légumes de Londres qui vient d'être inauguré. Londres, en effet, a un nouveau marché ultra-moderne éclairé à giorno et bénéficiant de l'air conditionné. Et voici les fêtiches de la journée inaugurale. Deux vendeuses de gala : Betty-Anne Warren Davies, à gauche, et Susi Cannon. (Téléphoto AP)

Le président de la Cour suprême de Berlin-Ouest tué par des terroristes

BERLIN (AP). — La police ouest-allemande a organisé des recherches intensives pour tenter de retrouver les assassins du président de la Cour suprême de Berlin-Ouest, M. von Drenkmann, abattu chez lui par des inconnus dimanche soir. La police n'a trouvé aucun indice permettant d'identifier les agresseurs, vraisemblablement au nombre de sept. Le magistrat berlinois était âgé de 64 ans et occupait son poste depuis 1967.

D'après les informations recueillies par la police, il s'agirait, à l'origine, d'une tentative d'enlèvement qui aurait été suivie d'une bagarre au cours de laquelle M. von Drenkmann aurait été abattu. Les deux voitures, utilisées par les assaillants n'ont pas encore pu être retrouvées. Une prime de 5000 marks est offerte pour toute information permettant de retrouver les personnes ayant participé à cette opération.

Cet assassinat se produit au lendemain de la mort, après deux mois de grève de la faim, d'un des principaux membres de la célèbre « bande à Baader », M. Meins. Celui-ci, en compagnie d'autres inculpés du groupe et de plusieurs sympathisants, avait entrepris une grève de la faim pour protester contre les mauvais traitements dont les détenus se plaignaient d'être l'objet.

Les principaux inculpés, Andreas Baader, Ulrike Meinhof, Gudrun Ensslin et Jan Carl Raspe, accusés

de nombreuses actions terroristes, ayant entraîné la mort de plusieurs personnes, avaient été arrêtés en 1972. Ils doivent être jugés à Stuttgart au printemps prochain.

Un porte-parole de la police a déclaré qu'il ne pouvait pas exclure que l'attaque perpétrée contre le juge von Drenkmann soit liée à la mort de Meins, mais il s'est refusé à faire tout autre commentaire.



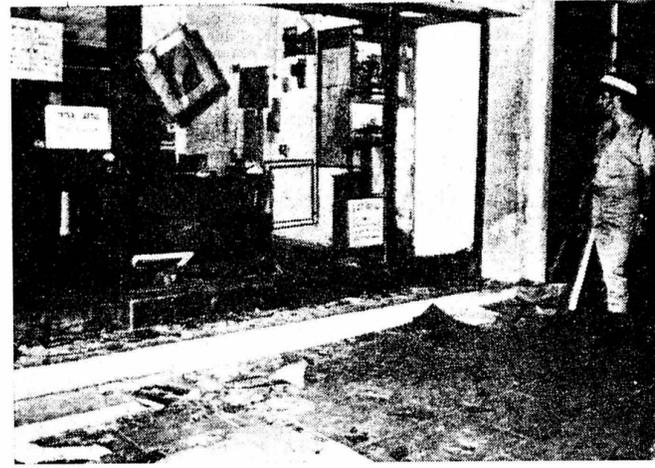
Cette photo représente M. von Drenkmann examinant son bureau alors qu'un attentat commis par des gauchistes avait déjà été commis. Cela remonte à 1970. Depuis, « ils » ont fait pire. (Téléphoto AP)

FAN

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

L'EXPRESS

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01



C'est la grogne à Tel-Aviv

TEL-AVIV (AP). — Les violentes manifestations qui avaient éclaté à Tel-Aviv ont finalement pris fin lundi matin, mais l'ensemble de la population israélienne reste encore sous le coup des mesures de dévaluation et de l'augmentation de 17 % du coût de la vie qui affectent le pays.

Les manifestants de Tel-Aviv ont brisé des vitrines, pillé des magasins et détruit dix autobus avant l'intervention de la police qui avait été renforcée par des troupes spéciales, entraînées à la lutte contre les guérilleros arabes.

Notre téléphoto AP : un magasin dévasté après l'émeute

Sur la piste de lord Lucan

DIEPPE (AP). — Lord Lucan, que Scotland Yard aimerait bien retrouver pour l'interroger à propos de la mort de la nurse de ses enfants et de l'agression dont sa femme a été victime, serait arrivé dimanche à Dieppe par le dernier car-ferri venant de Newhaven.

On a appris lundi de bonne source que des douaniers l'auraient reconnu à son débarquement. La police des frontières a été chargée de vérifier s'il s'agissait bien du lord.

La police de l'air et des frontières a été saisie lundi matin d'un avis de recherche concernant lord Lucan, mais il est probable que, s'il a bien débarqué, lord Lucan se trouve maintenant loin de

Dieppe et qu'il a peut-être même quitté la France.

Le ministère de l'intérieur n'a pas encore reçu, via Interpol, de demande officielle de recherche, ce qui ne l'aurait pas empêché d'entamer celles-ci.

La nurse des enfants de lord et lady Lucan, Mme Sandra Rivett, âgée de 29 ans, a été retrouvée morte dans la cave de la résidence du lord le 7 novembre. Lady Lucan, blessée grièvement au visage, a été hospitalisée.

Elle vivait séparée du lord qui est un descendant en ligne directe de l'officier qui avait commandé la charge de la « brigade légère en Crimée.

PAGE 3 : Les référendums de Lignières

Les deux référendums qui avaient été lancés à Lignières, l'un contre l'augmentation des impôts, l'autre contre le projet d'aménagement d'un caravaning résidentiel, ont abouti.

PAGE 9 : Ouvrier tué à Fribourg

Un élément d'échafaudage en métal est tombé du sixième étage d'un immeuble en construction à Fribourg, tuant un ouvrier qui se trouvait à six mètres de la façade.

PAGE 10 : Attaques contre le Conseil fédéral

A l'occasion de l'ouverture de la session du Grand conseil valaisan, le président s'en est pris en termes acérés aux autorités fédérales et a été largement applaudi.

CHRONIQUE RÉGIONALE :

pages 2, 3, 7, 8 et 9.

INFORMATIONS SUISSES :

page 10.

TOUS LES SPORTS :

pages 12 et 15.

CARNET DU JOUR - PROGRAMMES RADIO - TV :

page 17.

DERNIÈRE HEURE ET BOURSES :

page 19.

Le Conseil fédéral estime que l'abrogation des mesures antisurcharge serait prématurée

De notre correspondant de Berne : Le Conseil fédéral adresse aux Chambres son second rapport sur les mesures prises en vertu des arrêtés fédéraux urgents visant à combattre la surcharge économique. Après une analyse exhaustive de l'application des cinq arrêtés en cause et des mesures annexes, il conclut que la suppression des arrêtés urgents du 20 décembre 1972 serait prématurée, en tout ou partie. Il faut plutôt assurer une transition sans heurts des mesures actuelles avec celles qui découleront de l'application de l'article conjoncturel dont la Confédération doit pouvoir bientôt disposer.

UNE POLITIQUE ERRONÉE
Le rapport du Conseil fédéral témoigne ainsi de l'application consciencieuse d'une doctrine qui nous paraît toujours

erronée. L'appareil de production suisse, que l'on disait malade de la surcharge, est maintenant sous-employé par la faute des limitations de crédit qu'entraînent les arrêtés en question. La peur d'une récession économique a inspiré le gouvernement et les Chambres lorsqu'ils promulguèrent les arrêtés en 1972. Cette récession se fait sentir actuellement dans l'économie internationale, certes, mais dans le cas de la Suisse, elle semble spécifiquement la conséquence des arrêtés contre la surcharge plutôt que leur cause.

Il semble en particulier aberrant d'avoir freiné considérablement l'afflux de capitaux étrangers, que l'on aurait pu affecter à des équipements coordonnés et productifs à concurrence de nos moyens de production, mais sans permettre l'invasion de capitaux spéculatifs à court terme.

Les restrictions imposées par les autorités au développement économique du pays semblent procéder d'une nostalgie dynamique d'une économie en expansion dont l'organisation harmonieuse comporte évidemment de grandes difficultés et du passé davantage que d'une vue demande un effort gigantesque d'imagination créatrice. Mais les exigen-

ces du progrès ne peuvent être éludées en partie sans rétrograder.

ASSOUPLISSEMENT
Etant donné que la demande de biens et de services a tendance à s'apaiser et qu'elle varie d'une région et d'un secteur à l'autre, les mesures prises ont été adaptées avec souplesse, selon les circonstances, déclare le Conseil fédéral. Toutefois, ajoute-t-il, un assouplissement trop marqué n'aurait pas été compatible avec l'objectif visé de stabilisation.

Dans le cadre de l'arrêt sur le crédit, la Banque nationale a trouvé son principal moyen d'action. La persistance des tensions inflationnistes et partant la nécessité de poursuivre la lutte contre le renchérissement ont incité la banque d'émission à fixer à nouveau le taux d'accroissement des crédits à 7 % pour l'exercice 1974-75 ce qui correspond à 7,75 milliards de francs.

Vu la situation difficile des banques, 30 % seulement des dépassements ont été exigés. La Banque nationale a, en outre, fait crédit à certaines banques afin de leur permettre d'assurer leurs paiements.

J.-P. G.

(Lire la suite en page 10)

LOIN DU BEAU FIXE

Qui va nous expliquer le mystère du temps anormal, bizarre, fou, qu'il fait depuis des semaines et même depuis des mois ? En Valais on vient de vendanger sous la neige. Ailleurs, pommes et poires pendent encore aux arbres, également couverts de neige. Pommes de terre, betteraves sucrières et cultures potagères sont noyées sous la pluie et les inondations, non seulement en Suisse mais aussi dans le nord de la France, en Belgique, en Hollande, en Allemagne fédérale.

Le climat — c'est bien plus grave que le temps — est détraqué sur toute l'étendue du globe. En Inde, au Rajasthan, les rizières n'ont pas reçu cette année l'ondée bienfaisante de la mousson : depuis des décennies pareille sécheresse n'avait pas ravagé le pays. A l'autre bout de l'Inde en revanche, des inondations diluviennes ont détruit les récoltes du Bangla-desh. En Afrique, six années terribles, sans une goutte de pluie, ont provoqué une tragédie au Sahel. Aux Etats-Unis, la récolte de soja est, elle aussi, compromise par la sécheresse.

Partout, les experts de la météorologie, de l'agriculture et de l'économie mondiale s'interrogent : la Terre est-elle ou non entrée dans un cycle de refroidissement durable ? Va-t-elle connaître, comme ce fut le cas du seizième au dix-neuvième siècle, une ère de mauvais temps, pendant deux cents ans au moins ? Et de rappeler la disparition, lors de la période passée dont ils ont analysé les caractéristiques, des verts pâturages du Groenland ; la destruction du vignoble britannique ; des désastres agricoles comme la grande famine en Irlande, dans la première moitié du siècle dernier, à la suite de la maladie de la pomme de terre.

Français, Anglais, Américains et Russes, tous les savants et chercheurs de la planète se donnent la main dans leur effort de prévision du temps. L'institut hydrométéorologique soviétique a établi, en collaboration avec le bureau météorologique japonais, un graphique très précis faisant ressortir que de 1880 à 1940 la Terre s'est réchauffée et que, depuis trente-quatre ans, elle se refroidit graduellement. Pendant plus d'un demi-siècle, les récoltes ont bénéficié globalement d'un réchauffement salutaire. Elles ne manqueront pas dorénavant de se ressentir du refroidissement, nous dit-on en guise de mise en garde.

Un espoir, il est vrai, nous reste : la météorologie est la moins exacte de toutes les sciences. Puissent-ils se tromper, tous ceux qui nous annoncent l'entrée dans une « petite ère glaciaire » !

R.A.

PLATEAU DE DIESSE

Au Conseil communal de Nods Du déneigement aux nouvelles canalisations

De notre correspondante :
Lors de sa séance du 4 novembre, le Conseil communal de Nods s'est notamment occupé du déneigement de La Jeur. Les fermes de La Jeur sont déneigées en hiver, du fait que la route qui y conduit n'est pas ouverte. Le Conseil a décidé d'étudier le problème, qui revêt cette année une importance particulière étant donné le transport des élèves dans le cadre du regroupement scolaire. L'exécutif espère trouver sous peu une solution satisfaisante.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 31 octobre. Conte, Anna-Maria, fille d'Antonio, ouvrier, Neuchâtel, et de Teresa, née Mariblanca, 7 novembre. Frésard, Didier-François, fils de Jean-François-Robert-Auguste, employé technique, Cortaillod, et de Francine-Arlette, née Vuille, 8. Leone, Sonia, fille de Fernando, manœuvre, Colombier, et de Christiane, née Thomas; Schlub, Esther-Elisabeth, fille d'Henri-Léopold, mécanicien, Neuchâtel, et de Martha, née Stäckli; 10. Merlotti, Jacques-Alexandre-François, fils de Michel-Armand, avocat, Neuchâtel, et de Jacqueline-Béatrice, née Noyer.

DÉCÈS. — 31 octobre. Kühnle née Bösig, Armantine-Georgette, née en 1901, ménagère, Neuchâtel, veuve de Kühnle, Friedrich-Karl, 1 novembre. Küffer, Jakob, né en 1884, retraité, Neuchâtel, époux de Lina, née Hugli. 8. Burri née Bütikofer, Elise-Emma, née en 1893, ménagère, Boudry, épouse de Burri, Hector-Constant, 9. Grisel, Louis-Jean, né en 1903, sans profession, Neuchâtel, divorcé; Bochsler, Alfred-Joseph, né en 1895, ancien fonctionnaire, Neuchâtel, époux de Margarita-Bemba, née Winiker; Müller ne Mojon, Augusta, née en 1891, ménagère, Colombier, veuve de Müller, Paul-Charles.

Sécurité totale par la

NATIONALE SUISSE ASSURANCES
Agence générale
André BARMETTLER
NEUCHÂTEL

AVIS TARDIFS
Fr. 3.— par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Grand auditoire des Terreaux
Mardi 12 novembre, à 20 h 15

Où va l'assurance maladie ?

Conférence publique organisée par l'Union syndicale de Neuchâtel
Orateur : M. Roger DUVOISIN, président de la Fédération cantonale des secours mutuels

Troc affaires d'hiver

pour enfants
à SAINT-MARTIN (la cure)
Remise des objets vendredi 15 novembre, de 16 à 21 heures.
TROC samedi 16, de 10 à 16 heures.

Cette semaine, chaque soir, à 20 h, le pasteur

THOMAS ROBERTS

parlera du réveil aujourd'hui et de la redécouverte de l'Esprit saint.
Mardi à samedi : chapelle des Terreaux
Dimanche soir : chapelle de la Rochette
Bienvenue à chacun - Alliance évangélique

CINÉMA APOLLO
• ATTENTION •
2 DERNIERS JOURS de
L'ARNAQUE
HATEZ-VOUS !!!

Formule de changement d'adresse

Pour être agréables à nos abonnés, nous procédons gratuitement aux changements d'adresses qu'ils nous demandent d'opérer en Suisse. Afin d'éviter l'interruption de la distribution du journal, nous les prions de nous adresser leurs instructions

PAR ÉCRIT
trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu

FAN-L'EXPRESS
Service des abonnés, 4, Saint-Maurice
2001 NEUCHÂTEL
Changement d'adresse * temporaire * définitif
(* souligner ce qui convient)

Domicile habituel :

Nom - Prénom : _____

No - rue : _____

Localité : _____ No postal : _____

Nouvelle adresse :

Nom - Prénom : _____

No - rue : _____

Localité : _____ No postal : _____

Valable dès le _____

au _____ y compris.

VIGNOBLE

AUVERNIER

Vol dans des localités

(c) Récemment, dans deux immeubles localités de la route de la Gare, des malandrins ont pénétré dans les lessiveuses et fait main basse sur le contenu des appareils à pré-paiement.

Ils ont agi avec adresse car, au premier coup d'œil, on ne remarquait rien. Ils avaient tout subtilisé sans abîmer le contenant.

CORTAILLOD

Garderie d'enfants

(c) Instituée depuis plusieurs années, la garderie d'enfants de deux à six ans reprend son activité jusqu'au printemps. Pour une modeste finance les jeunes mères peuvent ainsi confier leur bambin à des dames dévouées qui s'en occuperont l'après-midi au collège. Ceux habitant le bas sont même pris en charge à la station du tram.

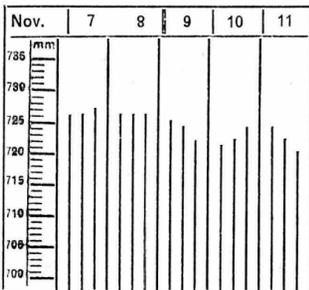
PESEUX

Plan de circulation : des allègements

(c) Les allègements dans l'exécution du plan de circulation annoncés lors de la dernière séance du Conseil général sont entrés en vigueur depuis quelques jours. Les véhicules de moins de 3,5 tonnes peuvent donc de nouveau remonter la rue du Lac vers la place de la Fontaine et la poste. La sortie des véhicules venant du Châtelard est aussi autorisée sur la rue de Neuchâtel, dans la direction est-ouest vers le centre du village.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel, 11 novembre 1974. — Température : moyenne, 4,4; min.: 1,9; max.: 7,6. Baromètre : moyenne, 721,5. Vent dominant : direction, sud, sud-ouest; force : faible de 12 h 45 à 16 h, ensuite ouest, sud-ouest, faible. Etat du ciel : couvert, nuageux de 12 h 30 à 14 h 30.



Niveau du lac le 11 novembre 1974

Température de l'eau 8 1/2 °

Prévisions météorologiques. — Suisse romande et Valais : le ciel se couvrira et il pleuvra (neige jusqu'à 1200-1500 m). Quelques éclaircies sont probables sur le Plateau en fin de journée.

La température atteindra 5 à 10 degrés l'après-midi.

Vent d'ouest modéré, temporairement en rafale en plaine, fort en montagne.

Avis mortuaire

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Monsieur Henri Mutrux, à Saint-Aubin, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;
Monsieur et Madame Henri Mutrux-Bovet, à Zurich;
Mademoiselle Yvette Mutrux et son fiancé, Monsieur Werner Honneger, à Zurich;

Madame Denise Tais-Mutrux, à Saint-Aubin, ses enfants et petits-enfants;
Monsieur et Madame Jean-François Tais-Gross, à Champ-du-Moulin;

Madame et Monsieur Roger Roulier-Tais et leurs enfants Didier et Frédéric, à Gorgier;

Monsieur Michel Tais et sa fiancée, Mademoiselle Katherine Seiler, à Saint-Aubin;

Madame Raymonde Mutrux et ses enfants, à Bienne;

Mademoiselle Françoise Maire, à Bienne;

Monsieur Georges Maire, à Bienne;

Monsieur et Madame Georges Revillot et famille, à Vesoul (France);

Madame et Monsieur Charles Favre-Revillot et famille, à La Chaux-de-Fonds;

Madame Germaine Boss-Mutrux, au Locle;

Madame et Monsieur Rodolphe Gafner-Bourquin et leurs enfants, à Neuchâtel;

Monsieur et Madame Gilbert Gross, à Neuchâtel;

Monsieur Roland Gross et sa fiancée, Mademoiselle Béatrice Raineri, à Neuchâtel,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame Henri MUTRUX
née Denise REVILOTT

leur très chère épouse, maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, parente et amie, enlevée à leur tendre affection dans sa 74^{me} année.

Saint-Aubin, le 11 novembre 1974.

Heureux ceux qui ont le cœur pur car ils verront Dieu.

Mat. 5 : 8.

L'ensevelissement aura lieu à Saint-Aubin le mercredi 13 novembre.

Culte au temple à 13 h 30 où le corps sera déposé.

Domicile mortuaire : hôpital de la Béroche, Saint-Aubin.

Il ne sera pas envoyé de lettre mortuaire, cet avis en tenant lieu

COLOMBIER

Collectes

(c) Les élèves des classes primaires ont récemment participé à des collectes. C'est ainsi qu'ils ont vendu près de 800 petites d'allumettes en faveur de l'œuvre des Perce-Neige et des insignes du Secours suisse d'hiver pour 400 francs. Ils passeront prochainement dans les ménages pour la commande des timbres et cartes pro Juventute.

Avis mortuaire

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Aimez-vous les uns les autres, comme je vous ai aimés.

Tu fus bon époux, papa et grand-papa.

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Madame Georges Guth-Thiébaud, à Corcelles;

Madame et Monsieur Denis Geiser-Guth et leurs enfants Dominique, Patrick et Carole, à Fribourg;

Monsieur Pierre Guth, à Corcelles;

Monsieur Frédéric Guth-Balmforth, à Pesieux;

Monsieur Adolphe Guth, à Pesieux;

Madame Hélène Guth, à Pesieux;

Madame Emmanuèle Hunziker-Guth, à Pesieux, et sa fille Claude, à Haïffa;

Monsieur et Madame Michel Thiébaud, à Corcelles, leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Edouard Morf-Borel, à Serrières;

Monsieur et Madame André Thiébaud, à Cormondrèche, leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur Charles Vogel-Thiébaud, à Corcelles, ses enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Pierre Thiébaud, à Corcelles, leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Fernand Philip-Thiébaud, à Corcelles, leurs enfants et petits-enfants;

Madame Aimée Hirschi-Thiébaud, à Pesieux, ses enfants et petits-enfants,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Georges GUTH

leur très cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, parrain, oncle, cousin et ami, enlevé subitement à leur tendre affection, à l'âge de 73 ans.

2035 Corcelles, le 11 novembre 1974.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, mercredi 13 novembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : Grand-Rue 53, Corcelles.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

L'Association du commerce indépendant de détail, section de la Côte, a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Georges GUTH

membre actif de l'association depuis de longues années.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Monsieur et Madame Bernard DuPasquier, leurs enfants et petits-enfants, en France;

Monsieur et Madame Bernard Muller et leurs enfants, à Neuchâtel;

Monsieur et Madame Jacques Romanens et leurs enfants, à Colombier;

Monsieur et Madame André L'Epée, à Saint-Blaise, leurs enfants et petits-enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Paul MULLER

née Augusta MOJON

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 83^{me} année, après quelques semaines de maladie supportée avec courage.

2013 Colombier, le 9 novembre 1974.

(Sentier 17)

Mon âme bénis l'Eternel et n'oublie aucun de ses bienfaits.

Ps. 103 : 2.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, mardi 12 novembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugregard.

Prière de ne pas envoyer de fleurs mais de penser à la Fondation pour la vieillesse, c.c.p. 20 - 1040, Neuchâtel

La Direction et le personnel de l'Union de Banques Suisses, à Neuchâtel, ont le regret de faire part du décès de

Madame Paul MULLER

mère de Monsieur Bernard Muller, belle-mère de Monsieur Jacques Romanens et grand-mère de Monsieur Blaise Muller, leurs directeur et collaborateurs.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Madame Renée Bonny-Reymond, à Echandens;

Le docteur et Madame Alexandre Reymond-Rochat et leurs enfants, à Lausanne;

Les familles Bonny, Martin et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Milous BONNY

ARTISTE PEINTRE

leur cher époux, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui samedi 9 novembre, muni des sacrements de l'Eglise.

Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés.

Jean.

L'ensevelissement aura lieu à Echandens mercredi 13 novembre.

Culte au temple d'Echandens à 14 h 15.

Honneurs à la sortie du culte à 15 heures.

Domicile de la famille : La Châtelaine, Echandens.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures



Madame Alfred Bochsler;

Monsieur Fred Bochsler et famille, à Orbe;

Monsieur et Madame Francis Bochsler-Nice et leur fille, à Neuchâtel;

Monsieur et Madame Jean-Pierre Bochsler-Thiébaud et leur fils, à Chambrélin;

Madame Line Bochsler, à Lausanne;

Monsieur et Madame Paul Mariller, à Yverdon;

Monsieur et Madame René Winiker, à Zurich;

Monsieur et Madame Georges Schwizer, à Zurich;

Madame Claire Garlinska, à Zurich;

Monsieur Emil Stark, à Zurich, ainsi que les familles parentes et alliées,

ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Alfred BOCHSLER

leur cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, parent et ami, enlevé à l'affection des siens, dans sa 80^{me} année, après quelques jours de maladie, muni des sacrements de l'Eglise.

2000 Neuchâtel, le 9 novembre 1974.

(Port-Rouland 18)

La cérémonie religieuse aura lieu mardi 12 novembre, à 10 heures, à la chapelle du crématoire, suivie de l'ensevelissement.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugregard.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité de l'Association des contemporains de 1895 a le grand regret de faire part à ses membres du décès de leur cher collègue et ami

Alfred BOCHSLER

membre dévoué du groupement.

Le comité de l'Association des vieux membres de Recordam a le profond chagrin de faire part à ses membres du décès de son très cher ami

Alfred BOCHSLER

dont le souvenir restera vivant dans nos cœurs.

Pour les obsèques, consulter l'avis mortuaire de la famille.

Le Comité d'organisation de la Fête des vendanges a le douloureux devoir de faire part du décès de

Monsieur

Alfred BOCHSLER

qui présida durant de longues années la commission des constructions et resta un fidèle ami de la manifestation automnale neuchâteloise.

Madame et Monsieur André Bachmann et leurs filles Catherine et Murielle, à Lignières;

Monsieur et Madame Jean-Paul Descombes et leurs enfants Daniel, François, Joël et Esther, à Marin;

Sœur Elisabeth Bonjour, à Landeyeux;

Mademoiselle Véréne Descombes, à Lignières;

Monsieur et Madame Jean Bonjour et familles, à Lignières;

Monsieur et Madame Armand Bonjour et familles, à Nods;

Madame Dora Descombes, à Lignières;

Mademoiselle Annette Descombes, à Lignières;

Madame et Monsieur Reginald Attwood-Descombes, à Hartshorne (Angleterre);

ainsi que les nombreuses familles parentes et alliées,

font part du départ pour la Patrie Céleste de

Repose en paix.

L'incinération aura lieu mercredi 13 novembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 16 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugregard.

Prière de ne pas faire de visites et de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser aux enfants handicapés (c.c.p. 20 - 8727)

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

J'estime que les souffrances du temps présent ne sauraient être comparées à la gloire à venir qui sera révélée pour nous.

Rom. 8 : 18.

Madame et Monsieur André Bachmann et leurs filles Catherine et Murielle, à Lignières;

Monsieur et Madame Jean-Paul Descombes et leurs enfants Daniel, François, Joël et Esther, à Marin;

Sœur Elisabeth Bonjour, à Landeyeux;

Mademoiselle Véréne Descombes, à Lignières;

Monsieur et Madame Jean Bonjour et familles, à Lignières;

Monsieur et Madame Armand Bonjour et familles, à Nods;

Madame Dora Descombes, à Lignières;

Mademoiselle Annette Descombes, à Lignières;

Madame et Monsieur Reginald Attwood-Descombes, à Hartshorne (Angleterre);

ainsi que les nombreuses familles parentes et alliées,

FAN-L'EXPRESS

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01
Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi.

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 15 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi les annonces doivent parvenir à notre bureau le jeudi jusqu'à 15 heures; pour le numéro du mardi les annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à 15 heures.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 22 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif des abonnements SUISSE

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
92.-	48.-	26.-	9.50

ÉTRANGER

Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau.

Changements d'adresse

Veuillez nous adresser vos instructions par écrit, trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu.

Les changements pour la Suisse, minimum une semaine, sont gratuits. Pour l'étranger, les frais de port sont facturés aux abonnés.

AVIS OFFICIELS



Département de l'Instruction Publique

Mise au concours

L'Office régional d'orientation scolaire et professionnelle du Locle cherche un (e) psychologue

Intéressé (e) aux domaines de la psychologie scolaire, de l'orientation scolaire, de l'orientation professionnelle et du soutien psycho-pédagogique aux élèves en difficulté, au sein d'une équipe de six collaborateurs.

Diplômes exigés: licence en psychologie (une spécialisation en psychologie clinique et ou orientation professionnelle est souhaitable).

Traitement et obligations: légaux

Entrée en fonction: à convenir
Les offres de service (lettres manuscrites), accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de diplômes et certificats, doivent être adressées à l'Office du personnel, Château 23, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 15 novembre 1974. Tous renseignements utiles pourront être obtenus à la direction de l'Office régional d'orientation scolaire et professionnelle du Locle, rue du Crêt-Vaillant 37, Tél. (038) 31 68 55.



COMMUNE DE MÔTIERS

Mise au concours

Par suite de la démission honorable de la titulaire, le poste

d'employée de bureau

est mis au concours. Travail varié dans les différents secteurs de l'administration communale. **Obligations et traitement:** selon les dispositions légales des fonctionnaires de l'Etat. **Entrée en fonction:** 1er février 1975. Les offres de service (lettres manuscrites), accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de diplômes et certificats, doivent être adressées au Conseil communal de 2112 Môtiers, avec la mention « Postulation », jusqu'au 21 novembre 1974. **CONSEIL COMMUNAL**



Ville du Locle

MISE AU CONCOURS d'un poste de

CHEF DU SERVICE DES INSTALLATIONS SANITAIRES AUX SERVICES INDUSTRIELS

Exigences: maîtrise fédérale d'installateur sanitaire, être capable de diriger du personnel et de former des apprentis.

Obligations et traitement: légaux. Entrée en fonction: 1er février 1975 ou selon date à convenir.

Prière d'adresser lettre de candidature, avec curriculum vitae et pièces justificatives, à la Direction des Services Industriels, case postale No 39, 2400 Le Locle, jusqu'au 30 novembre 1974.

Le Locle, le 5 novembre 1974
CONSEIL COMMUNAL

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.

Administration de la

IMMEUBLES

A vendre, au plus offrant,

PETIT IMMEUBLE mitoyen

comprenant locaux commerciaux et un appartement de 5 chambres.

Situation: quartier de l'Evole, à Neuchâtel.

S'adresser à:
Fiduciaire Schenker Manrau S.A., Service de gérance,
tél. 31 31 55.

CONCISE (VD)

Vente aux enchères publiques

Le vendredi 29 novembre 1974, dès 16 h 30, au café de l'Union, à Concise, les héritiers de M. Rolf BANNWART exposeront en vente aux enchères publiques, sous autorité de justice, le

BATIMENT D'HABITATION

ainsi que le **TERRAIN** dont ils sont propriétaires à Concise.

Le bâtiment, en bon état d'entretien, comprend 2 appartements de 3 pièces, sans confort, et un garage, dans le quartier de la Rive, au bas du village de Concise. Il est libre immédiatement.

Le terrain, de 1888 m², se trouve à la sortie du village de Concise, en direction de Provence, à gauche de la route cantonale.

Pour tous renseignements, et pour obtenir les conditions de mise, prière de s'adresser à l'étude des notaires Robert Mermoud et Pierre Gasser, 1422 Grandson, tél. (024) 24 11 91.

Pour visiter, s'adresser à Mme Marie-Louise Dyens, 1428 Concise, tél. (024) 73 15 71.

A SAINT-BLAISE

Magnifique appartement

à vendre ou à louer, 4 pièces, tout confort, cuisine complètement équipée avec coin à manger, 2 salles d'eau, W.-C. séparés grand balcon, situation magnifique et tranquille, avec garage et piscine.

Téléphoner pendant les heures de bureau à Touraine S.A., (038) 33 55 55.

Nous offrons à Yverdon bel appartement de 4 1/2 pièces dans immeuble neuf, doté de tout le confort moderne. **Fr. 30.000.-** seulement peuvent suffire et les charges mensuelles totales sont de 600 fr. environ. **Ecrire sous chiffres PT 903398 à Publicitas, 1002 Lausanne.**

A vendre rive sud du lac de Neuchâtel

Terrain à bâtir

Tél. (037) 61 27 38.

Baux à louer

au bureau du journal

Premier versement FR. 20 000.-

le soleil, la mer, des orangers, des citronniers, des amandiers, des oliviers, des poivriers, des bougainvillées ou des pins et du romarin c'est votre



VILLA EN ESPAGNE

Julien Bourqui 13, rue Pestalozzi 1202 GENEVE

Ecrivez ou laissez votre adresse au (022) 34 00 63 ou (021) 23 05 19.

A LOUER

A LOUER A CERNIER

studio meublé

tout confort, libre immédiatement, ou pour date à convenir. Loyer: Fr. 330.- + charges.



A louer au Landeron

appartements tout confort

pour date à convenir.
1 pièce Fr. 225.-
3 pièces Fr. 470.- / 480.- / 485.-
4 pièces Fr. 615.- / 625.- / 630.-
charges comprises.
Gérance Bruno Müller, Temple-Neuf 4, Neuchâtel. Tél. 24 42 40.

FIDIMMOBIL

AGENCE IMMOBILIERE ET COMMERCIALE S.A. GÉRANCES

ST-HONORÉ 2 24 03 63 NEUCHÂTEL

A louer

A la rue de Champréveyres 1-3-5, Neuchâtel

1 magnifique appartement de 6 pièces comprenant tout le confort moderne, cuisine agencée. Loyer: Fr. 942.-
Places de parc Intérieures: Fr. 65.-

Rue de l'EVOLE 51-53, Neuchâtel

1 appartement de 3 pièces Loyer: Fr. 796.-
Libre: 1er décembre 1974
Place dans garage collectif: Fr. 76.-
1 chambre indépendante non meublée. Loyer: Fr. 150.-
Libre dès le 1er novembre 1974.

Rue des Draizes 40, Neuchâtel

1 appartement de 3 pièces sans confort, mais chauffage général et eau chaude. Loyer: Fr. 405.-
Libre dès le 1er décembre 1974
1 appartement de 2 pièces, libre immédiatement. Loyer: Fr. 270.-

Rue du Verger 9, Colombier

1 appartement de 4 pièces Loyer: Fr. 660.-
Libre dès le 1er mars 1975.
Places de parc dans garage collectif: Fr. 65.-

HLM Les Pâles 19, Cortaillod

1 appartement de 3 pièces, libre dès le 1er avril 1975. Limite revenu: Fr. 24.800.- + Fr. 2000.- par enfant Loyer: Fr. 275.-

Rue des Parcs 42, Neuchâtel

appartement de 4 1/2 pièces, cuisine agencée avec frigidaire et cuisine électrique. Loyer: Fr. 775.-
Places de parc dans garage collectif: Fr. 70.-

Rue de l'Ecluse 39, Neuchâtel

1 appartement de 3 pièces Prix du loyer: Fr. 142.-
Libre dès le 24 décembre 1974
Place de parc: Fr. 15.-

Rue Haute 1, Colombier

chambres indépendantes avec jouissance de la cuisine et du réfectoire.
1 chambre à deux lits: Fr. 240.-
1 chambre à un lit: Fr. 160.-
Ces prix s'entendent charges comprises.
S'adresser à Fidimmobil S.A., Saint-Honoré 2, 2000 Neuchâtel Tél. 24 03 63.

GALS

près de Saint-Blaise. A louer, dès le 1er décembre ou pour date à convenir, **studio meublé avec douche.** S'adresser à: A. Schwab-Beutler, Tél. (032) 83 22 93.

A louer à Neuchâtel Fausses-Brayes 11,

studio

non meublé, dès le 24 décembre 1974 Loyer mensuel, y compris charges: Fr. 347.-

Fiduciaire Leuba & Schwarz, fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 76 72.

A louer pour le 24 janvier 1975, à Cortaillod, beau

STUDIO

confortable, 1 chambre avec cuisinette, douche W.-C., cave. Loyer mensuel 215 fr. plus acompte sur charges

Adresser offres sous chiffres M 901567 à Publicitas, 3001 Berne.

COLOMBIER

rue de la Colline 3, libre tout de suite

studio

non meublé, avec salle de bains. Part à la cuisine commune. Loyer mensuel: Fr. 196.- charges comprises.

S'adresser à: l'Etude Fr. Cartier, Concert 6, Neuchâtel. Tél. 25 12 55.

A louer à Boudry

appartement 2 pièces

mansardé, tout confort, libre tout de suite, loyer payé jusqu'à fin novembre. Tél. 24 50 48.

A LOUER à la rue des Cerisiers, à Gorgier,

appartements de 1, 2 et 4 1/2 pièces

avec garages. Libres immédiatement ou pour date à convenir. Tout confort, vue imprenable.

S'adresser à COMINA NOBILE S.A. à Saint-Aubin, tél. (038) 55 27 27.

A louer magnifique

STUDIO MEUBLÉ

de style rustique, dans la vieille ville de Boudry, à 5 minutes du tram. Cuisine entièrement équipée + vaisselle, draps, etc. Libre tout de suite ou à convenir. Loyer 485 fr., charges comprises.

S'adresser à: Bureau Immobilier Michel Turin, rue du Seyon 10, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 56 51.

A louer

villa de 5 pièces avec jardin

machine à laver, cuisine équipée, extrêmement bien située, aux Geneveys-sur-Coffrane.

Bail initial de deux ans.

Perspectives sérieuses et concrètes d'obtenir par la suite un bail de cinq ans.

Adresser offres sous chiffres FM 2933 au bureau du journal.

A louer en bordure de forêt, avec vue étendue, à HAUTERIVE

pour décembre ou date à convenir

SPLENDIDES APPARTEMENTS DE 5 PIÈCES

grand confort. Cheminée de salon et machines à laver la vaisselle. Situation très tranquille en dehors de la circulation, à proximité des transports publics.

Loyer: 890 fr. par mois plus charges.

S'adresser à Fiduciaire J.-P. Erard, Neuchâtel, tél. (038) 24 37 91.

Les Cèdres - Boudry

2 1/2 pièces

70 m² à partir de Fr. 430.- fin décembre

3 1/2 pièces

92 m² à partir de Fr. 530.- immédiatement

4 1/2 pièces

107 m² à partir de Fr. 640.- fin décembre

Appartements très spacieux et fonctionnels, situation tranquille et ensoleillée.

S'adresser à: Etude Fr. Cartier, Concert 6, Neuchâtel. Tél. (038) 25 12 55.

A louer à Neuchâtel, rue Bachelin 2a, magnifique

studio moderne non meublé

très belle situation, libre tout de suite, 395 fr. charges comprises (y compris électricité).

Tél. pendant les heures de bureau, à Touraine S.A. (038) 33 55 55.

A louer, au Landeron, dans petit immeuble locatif

1 appartement

de 2 pièces, cuisinette, tout confort. Loyer mensuel: Fr. 250.- + charges. Entrée à convenir. Tél. 51 18 22 ou 51 13 65.

OFFRES D'EMPLOIS

REYMOND
Agent Hermes - Précisa - International, fbg du Lac 11
2000 NEUCHÂTEL

cherche pour la vente de ses machines au magasin, ainsi que pour l'exécution de travaux de bureau simples,

employé (e)

ayant un contact facile avec la clientèle et si possible, une formation de bureau.

Toutes les offres d'emploi écrites, qui nous seront adressées, seront examinées avec le plus grand soin.

A louer à Fontainemelon un

bureau 2 1/2 pièces

loyer 320 fr. + charges; un

appartement 3 1/2 pièces

loyer 570 fr. + charges. Libre tout de suite ou pour date à convenir.

Tél. (038) 53 16 00.

APPARTEMENTS DE VACANCES

A louer, au-dessus de Zwissimmen altitude 1250 m, à proximité immédiate des pistes de ski, route ouverte toute l'année, confortable

appartement de vacances

dans chalet neuf, 3 pièces, 4 lits, chauffage central, garage chauffé, libre tout l'hiver. Tél. (039) 44 11 79 ou (030) 2 34 38.



LOUEZ UN CHALET

ou un appartement «prêt-à-vivre» dans votre station préférée, en

SUISSE OU EN SAVOIE

Sélection choix - disponibilité

RENT AGENCY

Institut Suisse de Location
1003 Lausanne - Gd-St-Jean 1
Tél. (021) 22 46 31 ou 22 45 32

DEMANDES À LOUER

Nous cherchons à louer

appartement de 3 pièces

plus cuisine, plus dépendance dans immeuble neuf si possible, tranquille, dans verdure, à Haute-rive, à Colombier ou à Areuse. **Ecrire à A. Masi, 31, route de Florissant, 1206 GENEVE.**



Nous cherchons, pour notre agence générale de Neuchâtel,

AIDE DE BUREAU

connaissant bien la dactylographie.

Bon salaire (13me mois). Situation stable. Semaine de 5 jours. Horaire flexible.

Veuillez faire offres, avec curriculum vitae et photographie, à notre siège: Gare 1, Neuchâtel. Tél. 24 62 22.



FABRIQUE D'ÉBAUCHES DE FLEURIER S. A.
2114 FLEURIER
TEL. 038 61 26 26

La Fabrique d'Ebauches de Fleurier S.A. cherche:

UNE RÉCEPTIONNISTE-TÉLÉPHONISTE

La titulaire sera chargée de la réception des visiteurs, du télex et du central téléphonique. Elle devra en outre exécuter certains travaux de bureau.

Ce poste implique une bonne présentation et la connaissance de la dactylographie.

Les personnes intéressées peuvent obtenir tous renseignements auprès de la Division du personnel de l'entreprise. Tél. 61 26 26.

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.



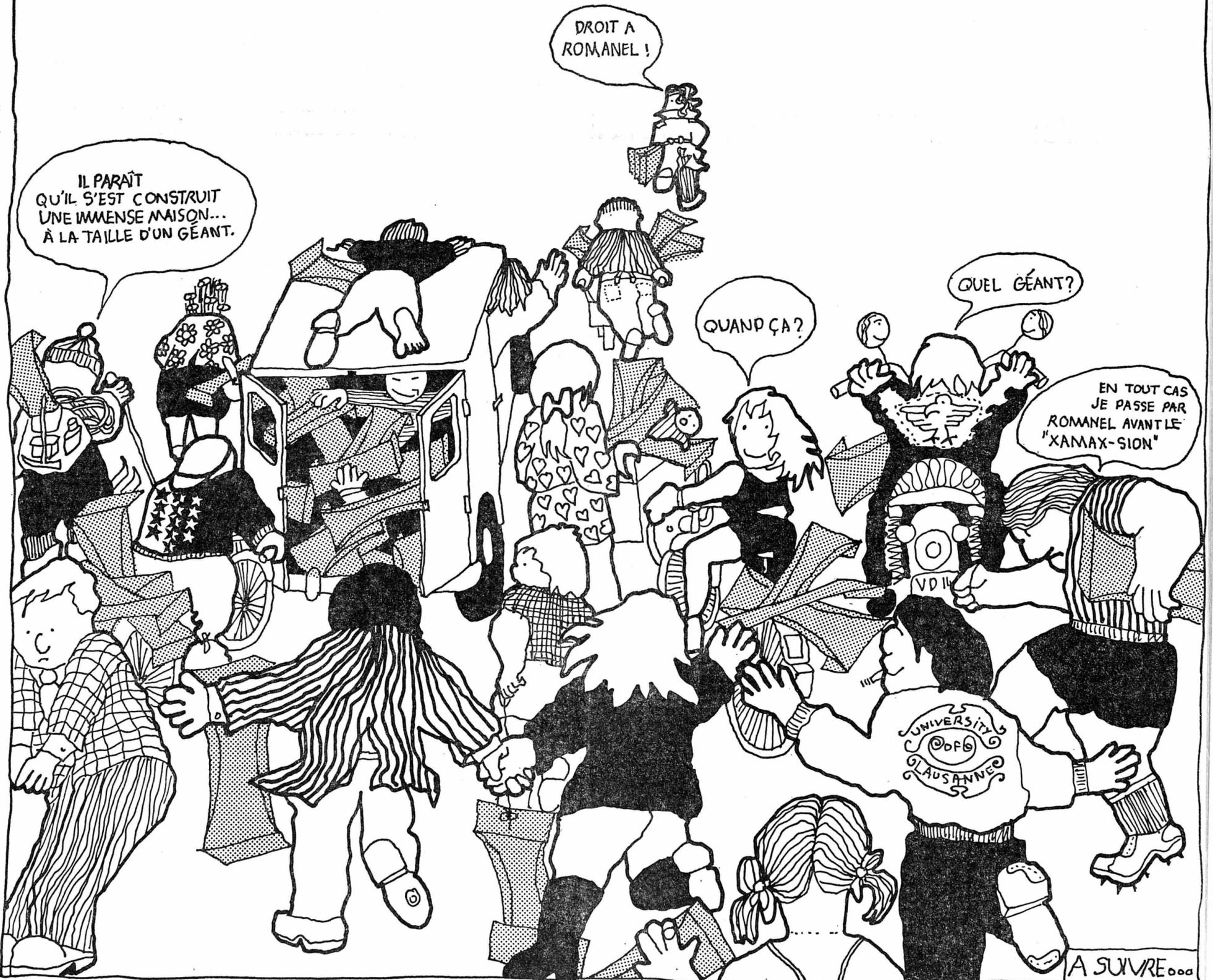
UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL DIES ACADEMICUS

Samedi 16 novembre 1974, à 9 h 30 précises, à la Cité universitaire, Clos-Brochet 10, Neuchâtel

1. L. van Beethoven (1770-1827)
Quatuor op. 18 no 6
Allegro con brio - La Malinconia (Adagio-Allegretto) (Quatuor de Neuchâtel)
2. Allocution du recteur M. Werner Sörensen
3. Collation d'un doctorat honoris causa
4. Prix académiques: proclamation des lauréats
5. Erik Székely (1927)
Blues du Qu



Il devient évident que les Romands ont rendez-vous à Romanel avec un géant...



OFFRES D'EMPLOIS

CIR

Nous cherchons un (e)

dessinateur (trice) ou copiste

ayant si possible quelques années de pratique, en particulier dans le dessin d'appareils électroniques et de schémas.

Les intéressés peuvent s'adresser à la Direction de la COMPAGNIE INDUSTRIELLE RADIOÉLECTRIQUE, 2076 GALS, Tél. (032) 83 13 33

LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

cherche pour son bureau de réception

EMPLOYÉE

consciencieuse et ordonnée ayant le contact facile avec la clientèle.

Travail varié, semaine de 5 jours, salaire adapté au coût de la vie.

Entrée immédiate ou à convenir.

Les personnes intéressées à ce poste sont priées de faire leurs offres écrites, avec curriculum vitae, à la Direction de la Feuille d'avis de Neuchâtel, 4, rue Saint-Maurice.

Pour le 1er décembre 1974, famille à Lausanne cherche

NURSE evt. JEUNE FILLE

ayant l'expérience nécessaire pour une fillette de 3 ans; pas de ménage; nourrie, logée, congés réguliers.

Veillez faire offres à Mme F. Binggeli, Montchoisi 14, Lausanne. Tél. (021) 27 78 26 après 18 h 30.

MIGROS

Nous cherchons à nos bureaux de Marin pour notre département **marketing non alimentaire, secteur textiles**

employé de bureau

avec une formation commerciale, connaissant la branche textile ainsi que les langues française et allemande.

Notre nouveau collaborateur devra s'occuper de la gestion de certains rayons d'articles textiles et assumer rapidement des responsabilités.

Age idéal: entre 25 et 30 ans

Place stable, semaine de 5 jours, restaurant d'entreprise, avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Eventuellement logement à disposition

M-PARTICIPATION

Veillez adresser vos offres ou téléphoner à la Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel

Nous sommes une organisation de vente bien introduite et cherchons encore quelques

collaboratrices pour la représentation à la demi-journée

Nos articles ménagers se vendent facilement avec notre catalogue illustré. Commission intéressantes.

Annoncez-vous au tél. (01) 47 98 50.

RESTAURANT TEA-ROOM CENTRAL TAVANNES cherche

SOMMELIER OU SOMMELIÈRE

pour entrée immédiate ou à convenir. Nourrie logée, bon salaire. Tél. (032) 91 28 55.

L'hôpital de la ville aux Cadolles à Neuchâtel, cherche pour ses services généraux

commis de cuisine cuisinières

Entrée immédiate ou à convenir. Prendre contact par téléphone au (038) 25 63 01, interne 407, ou se présenter au service du personnel, du lundi au vendredi.

L'hôpital de la ville aux Cadolles à Neuchâtel cherche pour son atelier de couture des

LINGÈRES

Entrée immédiate ou à convenir. Prendre contact par téléphone au (038) 25 63 01, interne 407, ou se présenter au service du personnel, du lundi au vendredi.

GAIN ACCESSOIRE

Nous cherchons des collaborateurs désireux de trouver une occupation en dehors de leur activité professionnelle. Formation par animateur. Gain appréciable.

Adresser offres sous chiffre EY 3083 au bureau du journal.

Demandez

le Bulletin des places vacantes de la Confédération, avec ses nombreuses offres intéressantes!



Pour obtenir un numéro à l'essai, écrivez-nous ou téléphonez-nous! OFFICE FÉDÉRAL DU PERSONNEL Service de placement, 3003 Berne Tél. (031) 61 62 53

Bureau de la place cherche **SECRÉTAIRE** à temps partiel, l'après-midi. Faire offres, avec curriculum vitae et copies de certificats, sous chiffre GY 3054 au bureau du journal.

On cherche une **sommelière**

Date d'entrée 15 novembre ou à convenir. Tél. 25 12 83, hôtel du Dauphin.

Jean Comte de Roffignac

résidant au Château Chesnel consacre le meilleur de son temps à l'un des rares grands cognacs dignes de ce nom:



COGNAC ROFFIGNAC La Fine Champagne V.S.O.P.

148.002.743



Secours suisse d'hiver

MACHINES A LAVER

Linge-vaisselle légèrement griffées ou petits défauts d'email, à céder avec gros rabais. Services assurés. Pose gratuite. Grandes facilités de paiement, par leasing, sans versement à la livraison, occasions dès Fr. 400.-. Réparations toutes marques.

MAGIC NEUCHÂTEL

Tél. (038) 41 17 96 en cas de non-réponse de 7 à 22 h (021) 20 26 77. Rue du Tunnel 3 - 1000 Lausanne. 20 ans d'expérience.

SKIS de fond de promenade et ALPIN



Chavannes 7 et 15 - Neuchâtel Tél. 25 44 52

Authier - Attenhofer - Dynastar Rossignol - Kästle - Dynamic Kneissl - Blizzard - Streule Fritzmeier - Yamaha Spalding - Fischer

Fixations de sécurité Salomon - Gertsch - Allmat Nevada - Marker - Tyrolia Geze

Bâtons de ski

CHAUSSURES

Lange - Head - Heierling Raichle - Nordica - Kastinger San Marco - Dolomite

Gants - Bonnets - Chaussons Farts, etc.

Tout pour le hockey On réserve pour les fêtes

armourings

ECONOMIE

Nous offrons plus pour moins d'argent. La preuve:

Des ensembles de ski de qualité, cent pour cent antiglisse, entièrement doublés, coupés selon les derniers critères de la mode, dans des coloris fureur de la saison prochaine! A des prix inouïs!

Pour dame: ensemble veste et salopette à rayures de couleurs contrastées, antiglisse, en bleu/rouge/gold, rouge/gold/blanc ou vert/blanc/rouge. Du 36 au 46:



Pour homme: ensemble veste et salopette, rayures contrastées aux manches et au col, antiglisse, coloris marine/jaune/rouge ou bleu/rouge/jaune:



Leysin est à l'honneur à notre rayon de Sports. A notre Agence de voyages, vente de séjours et de week-ends «Gogo ski» dans cette magnifique station des Alpes vaudoises.

Problèmes d'argent? Solution ORCA!

Nous vous aidons à résoudre avec un prêt personnel ORCA. Rapidement et sans formalités. Discretion absolue.

Je désire un prêt de Fr. _____ remboursable en _____ mensualités. Salaire mensuel: Fr. _____
 Autres revenus: Fr. _____ par mois (par exemple: salaire de l'épouse)
 Nom de l'employeur: _____
 Loyer mensuel: Fr. _____ 15
 Nom: _____ Prénom: _____
 Date de naissance (jour, mois, année): _____
 Profession: _____ Etat civil: _____
 Téléphone: _____ Nationalité: _____
 No et rue: _____
 No postal et lieu: _____
 Depuis quand: _____
 Avez-vous d'autres crédits en cours? _____ (répondre par OUI ou NON)
 Date: _____ Signature: _____

Banque ORCA SA rue St-Pierre 30, 1701 Fribourg, tél. 037 22 95 31
 rue du Rhône 65, 1211 Genève 3, tél. 022 21 80 11
 Nüscherstr. 31, 8023 Zurich, tél. 01 27 17 38

Exemples de prêts personnels ORCA (mensualité, y compris assurance solde de dette en cas de maladie, accidents, décès):

	2500.-	3500.-	4500.-	6500.-	8000.-
12 mensualités	228.10	319.30	410.55	593.-	729.85
18 mensualités	158.15	221.40	284.65	411.15	506.-
24 mensualités	123.15	172.40	221.70	320.20	394.10

Nous accordons des prêts personnels jusqu'à Fr. 20'000.-.

ORCA, Institut spécialisé de l'UBS



COMMERCE

A remettre pour raison d'âge, à Saint-Blaise (Neuchâtel),

COMMERCE

de textiles, chemiserie, mercerie, jouets, etc. Local avec grande vitrine sur passage très fréquenté.

Offres sous chiffres 28-900281 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

AVIS DIVERS

Patrons BURDA CENTRE DE COUTURE BERNINA **L. CARRARD** Epancheurs 9 Neuchâtel

La Librairie Reymond, à Neuchâtel cherche

un (e) étudiant (e)

si possible à plein temps, pour la vente en librairie (période du 25 novembre au 24 décembre). Téléphoner au (038) 25 44 66, ou s'adresser au bureau de la librairie, au 1er étage.

Centre éducatif CLOS ROUSSEAU 2088 Cressier souhaite engager dès que possible:

éducatrice

(diplômée, formée ou souhaitant se former) pour éduquer et animer un groupe de sept fillettes en internat

éducatrice

ou éducateur

diplômé, formé ou expérimenté souhaitant par la suite assumer des responsabilités dans l'institution. Faire offres détaillées à l'adresse ci-dessus. Renseignements: A. Terzi, tél. (038) 36 12 88.

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

120^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL-DE-TRAVERS

Au château de Môtiers Concert de jazz du «Boillat Thérace Quintet»

De l'un de nos correspondants :

Vendredi soir, un nombre de personnes limité a assisté, au château de Môtiers, au premier concert de jazz de la saison, organisé par le Groupe «Alambic». A l'affiche, le «Boillat Thérace Quintet» qui s'est arrêté au Val-de-Travers, avant de se produire, samedi soir, au Jazz-club, de Neuchâtel, en compagnie de Benny Bailey.

Comme le souligne Demètre Ioakimidis, dans sa notice sur le disque enregistré récemment par le quintet, l'auditeur se trouve en présence de cinq, ou quatre musiciens, selon les morceaux, qui, chacun, s'exprime dans un style qu'il a choisi, selon ses affinités personnelles. Ces styles, s'ils peuvent être assez différents, n'en sont pas moins compatibles entre eux. Les instrumentistes forment une véritable équipe: la véhémence et le dynamisme du saxophoniste Thérace s'équilibrent avec la finesse nuancée et la précision mélodique de Boillat

qui, et c'est une chose fort regrettable semble avoir définitivement abandonné le piano pour le piano électrique.

Le quintet interprète, entre autres, des compositions de Boillat et de Thérace telles que «1224», «Cénovis», le «Colin». Ils puisent, aussi, dans le répertoire de Jimmy Heath dont ils interprètent magistralement le «Ginger Bread Mai». Thérace montre, à plusieurs reprises, qu'il ne «possède» pas seulement le saxophone ténor, mais encore l'alto et la flûte traversière. Sa technique et son invention sont remarquables, son jeu est très élaboré, peut-être même trop compliqué, et il n'hésite pas à employer les clichés chers à John Coltrane, Harold Land ou encore Johnny Griffin dont il ne peut nier l'influence. Boillat, pour sa part, est un compositeur et un arrangeur plein de verve et doué d'une très grande sensibilité, sa musique est naturelle, ori-

ginale et très expressive. Mais, dans certains thèmes, il semble perdre beaucoup de son originalité et de sa beauté, par l'emploi du piano électrique dont il n'a pas réussi à résoudre les redoutables problèmes, qui, en fin de compte, sont peut-être insolubles. La même remarque peut également s'appliquer à Frédéric Pécaud qui est, sans conteste, un excellent bassiste, bien que la sonorisation soit discutable car elle modifie dangereusement le timbre des instruments. Par contre, son jeu à la basse «Fender» est quelque peu commun et dépourvu de toute originalité musicale. Le percussionniste noir Rogelio Garcia amène par son jeu décontracté et nuancé un «sourd» très particulier. Quant au batteur Eric Wespj, il se révèle un élève très doué de Buddy Rich, Charly Antonili et Pierre Favre. Sa technique époustouflante s'allie avec une imagination et une richesse débordante aussi bien en accompagnement qu'en solo.

La Côte-aux-Fées et le problème de l'eau

De notre correspondant régional :

Le problème de l'alimentation en eau potable des hameaux de la Côte-aux-Fées est à l'ordre du jour depuis un certain temps déjà. En 1945, un réservoir avait été construit Vers-chez-Nator pour alimenter le village, les Leuba et les Bolles-du-Vent. Un deuxième réservoir est devenu nécessaire mais, à la place de le construire à proximité du premier, on a décidé de l'implanter à la Prise-Gravel, à 1170 m d'altitude, soit à l'endroit le plus élevé de la commune. D'ici à la fin de l'année, un crédit sera demandé au Conseil général pour la construction de ce second réservoir qui permettrait d'abord d'alimenter Les Jeannets et plus tard le hameau des Places.

Dans sa dernière séance, le législatif a voté un crédit de 42.000 fr. pour l'achat, à des conditions encore favorables, d'une conduite en fonte de 1800 mètres de longueur, devant relier le réservoir de Vers-chez-Nator, au futur réservoir de la Prise-Gravelle. L'un et l'autre de ces réservoirs seraient alimentés par l'eau de La Côte-aux-Fées. D'autre part, il existe un projet éma-

nant des services de l'Etat de prélever l'eau à la source de l'Arreuse, à Saint-Sulpice, qui serait de l'eau complémentaire pour La Côte-aux-Fées. Il est probable, selon les renseignements que nous avons obtenus, que ce projet se réalisera dans les années à venir.

C'est la raison pour laquelle, la commune de La Côte-aux-Fées s'est décidée à prendre sur elle de construire un second réservoir à la Prise-Gravelle, indépendamment de ce que l'Etat proposera dans l'avenir. De ce réservoir à la Prise-Gravelle, les autorités locales auront l'occasion d'en discuter, avant que ne commence l'année nouvelle, sans doute.

G.D.

CARNET DU JOUR

Couvét, cinéma Colisée: 20 h 30, «Toute une vie» (16 ans).

Môtiers, château: ouvert.

Môtiers, musée Rousseau: ouvert.

Fleurier, patinoire: 20 h 30, Fleurier 1-Bienne 1, championnat de ligue nationale B.

Buttes-la Robella: installations en service.

Fleurier, le Rancho, bar-dancing: ouvert jusqu'à 2 heures.

Médecin et pharmacien: habituels.

Ambulance: tél. 61 12 00 ou téléphone 61 13 28.

Hôpital et maternité de Couvet: téléphone 63 25 25.

Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.

Service d'aide familiale: tél. 61 23 74.

Fleurier, infirmière visitante: téléphone 61 38 48.

Bureau de renseignements, Les Verrières: Banque cantonale.

Fleurier, bureau de la FAN: 11, av. de la Gare, tél. 61 18 76, télex 3 52 80.

Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

Police cantonale: tél. 61 14 23.

Commémoration de l'Armistice à Fleurier

(c) La société française du Val-de-Travers, présidée par M. Jacques Benoist, de Fleurier, a déposé une gerbe de fleurs, au pied du monument aux morts, à Fleurier et à Couvet et sur la tombe de M. Piccard, à Môtiers, qui fit partie pendant 40 ans du comité, en souvenir de l'armistice du 11 novembre 1918.

FRANCE VOISINE

La grève des douanes françaises: aucune gêne pour les touristes, mais...

A partir de cette nuit, mercredi 0 heures, et jusqu'à la nuit de jeudi à vendredi, trente-deux postes de douane de Franche-Comté seront en grève, grève qui pourra être reconduite si besoin s'en fait sentir. Cet arrêt de travail total touchera environ 75 % du personnel des douanes affilié aux syndicats CFDT et CGT. Ne resteront aux postes-frontières que les receveurs et les agents de la police aux frontières (PAF), à ne pas confondre avec les CRS, agents dont le rôle doit se limiter à la vérification des pièces d'identité. Si les touristes et les voyageurs ne seront pas touchés par cette grève des douanes, il n'en sera pas de même des transports de marchandises, les camions risquant d'être bloqués deux jours au plus de part et d'autre de la frontière.

Pourquoi cette grève? Les revendications des douaniers français sont de plusieurs ordres. Elles concernent notamment les traitements (ils demandent un minimum de 1700 fr.fr. en début de carrière et le versement immédiat d'un acompte mensuel de 200 fr.fr. à toutes les catégories de personnel), les conditions de travail (il faut des effectifs suffisants pour un contrôle normal des marchandises; retour à la semaine de 40 heures répartie en cinq jours ouvrables). D'autres revendications portent sur le service du logement («la masse») créé en 1884 sous forme de mutuelle mais

qui a été progressivement pris en main par l'Etat.

Dans les explications qu'ils donnent à cet arrêt de travail, les douaniers de Franche-Comté se défendent de vouloir dramatiser la situation «fait des pouvoirs publics» et ils écrivent: «... Pour le moment, c'est seulement le haut de l'édifice qui s'écroule... Giscard d'Estaing s'appuie sur de fausses valeurs qui flanchent. Son seul recours ce sont les hommes qui forment la base de la Nation. Les vrais valeurs sont en bas... Les fondations sont solides, la base ne lâchera pas; elle saura trouver avec énergie, responsabilité et honnêteté assez de matériaux pour recouvrir un édifice dont le haut s'écroule».



La qualité et le service c'est Miele

Lave-linge
Lave-vaisselle
Calandre,
Appareils ménagers

ROY

COUVET
Tél. 63 12 06.

L'annonce
reflet vivant
du marché
dans votre
journal

Avis mortuaires

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Les Contemporaines de 1916 ont le grand chagrin de faire part du décès de leur amie,

Madame Frieda GUBLER

de laquelle elles garderont le meilleur souvenir.

Le comité du Basketball-Club Fleurier a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Madame Frieda GUBLER

mère de Monsieur François Gubler, membre du comité.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le comité du Club jurassien, section Jolimont - Couvet, a le chagrin de faire part aux membres et amis de la société du décès de

Madame Ernest GUBLER

mère de Monsieur Rodolphe Gubler, membre actif.

L'ensevelissement aura lieu à Couvet, le mardi 12 novembre 1974.
Culte au temple, à 13 h 30.

Le Groupement des épouses des contremaîtres du Val-de-Travers a le chagrin de faire part du décès de

Madame Frieda GUBLER

membre fidèle.

AVIS DIVERS

Salle Fleurisia - Fleurier

Jeudi 14, vendredi 15, samedi 16, dimanche 17, jeudi 21, vendredi 22, samedi 23 novembre, à 20 h 15, dimanche 24, matinée à 14 h 30

A l'occasion du 100^e anniversaire de la société de chant LA CONCORDE

Et que ça Tourne!

Revue en 2 actes et 15 tableaux de CLAUDE MONTANDON

avec

IRÈNE VIDY

et une cinquantaine de participants

Prix des places: 7 fr. et 10 fr.
Location ouverte dès le vendredi 1^{er} novembre à la pharmacie Delavy, à Fleurier. Tél. 61 10 79.

Travers 63 14 24
Couvét 63 19 22
Fleurier 61 28 08

R. MONNIER

INSTALLATIONS
TÉLÉPHONIQUES

TÉLÉVISION
NOIR-BLANC + COULEUR

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.
Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale: Marc Wolfrath
Rédacteur en chef: Jean Hostettler

Au tribunal de police du Val-de-Travers Si la franchise paye, il faut quand même payer...

De notre correspondant régional :

Le tribunal de police du Val-de-Travers, composé de MM. Philippe Favarger, président et Adrien Simon-Vermet, substitut greffier, a siégé hier à Môtiers.

A la suite d'une bagarre, survenue dans un établissement public, à Fleurier, Cl. R., de Môtiers, a porté plainte pour lésions corporelles simples et voies de faits contre W. S., actuellement à Couvet. Le dommage subi par le lésé est estimé à quelque 3000 francs. Des débats avaient déjà eu lieu précédemment et l'affaire fut renvoyée pour voir si le prévenu était d'accord de dédommager la victime, moyennant quoi la plainte aurait été retirée. Hier, si Cl. R. était présent, W.S. faisait défaut. Un défaut ne lui étant pas imputable car la citation n'a pas pu lui être notifiée. Aussi l'affaire a-t-elle été renvoyée à une date ultérieure.

Le 7 septembre dernier, F. G., des Verrières, s'était rendu aux Verrières-de-Joux où il a mangé, bu du vin et un café arrosé. Puis il se rendit à la piscine de Pontarlier et au buffet de la Gare, où il consommait au nouveau de l'alcool. Il entra en train aux Verrières, alla dans un café et repartit pour les Verrières-de-Joux où il avait laissé son cyclomoteur non verrouillé. En possession de sa machine, il décida de descendre au comptoir du Val-de-Travers à Fleurier. Mais en route, il fit halte au café du Haut-de-la-Tour où il but encore. Quand le patron sut que F. G. était motorisé, il refusa de lui servir de nouvelles boissons. F. G. enfourcha alors son cyclomoteur et passa par les Bayards. A l'entrée du village des Verrières, il fit une chute. Il laissa le cyclomoteur sur place et rentra chez lui. Un automobiliste de passage vit le cyclomoteur sur la route et remarqua une tâche de sang. Il

informa la douane de Meudon qui, à son tour, alerta le poste de gendarmerie. F. G. fut identifié le lendemain. Il ne fit aucune difficulté pour avouer qu'il était pris de boisson au moment de l'accident. Il remercia le gendarme de l'avoir conduit chez un médecin car il souffrait d'une commotion cérébrale, d'une tuméfaction à l'œil et d'un hématome à la face. Il fut hospitalisé à Neuchâtel et subit une incapacité de travail de 11 jours.

Les renseignements recueillis sur F. G. sont bons tant dans le village où il habite que de la part de son employeur. Il est considéré comme un honnête homme, ne faisant jamais parler de lui. Cette affaire doit être considérée comme un «accident de parcours» car F. G. n'a jamais eu d'accident et il n'est pas homme à être versé sur la bouteille. Son permis lui a été retiré pendant deux mois par le service cantonal des automobiles mais il ne l'a pas encore réclamé. Le procureur général demandait 14 jours de prison et 100 fr. d'amende. Le juge, considérant la franchise du prévenu, son bon comportement général, lui a infligé pour ivresse au guidon et perte de maîtrise, une peine de 400 fr. d'amende et 82 fr. 10 de frais. L'amende sera radiée du casier judiciaire dans une année.

PINCÉ À LA DOUANE

Le 6 août 1974, J. D. L. F., un Espagnol travaillant à Bienne, passait avec sa femme le poste de douane des Verrières suisses. Aux gardes frontière, il dit qu'il n'avait rien à déclarer si ce n'est trois bouteilles de cognac et des provisions de ménage. Or, en y regardant d'un peu plus près, les gardes-frontière découvrirent que J. D. L. F. avait dissimulé dans sa voiture 20 kg de viande de porc, du vin et des liqueurs en provenance d'Espagne. Rapport fut dressé contre l'automobiliste. Des citations lui furent envoyées dans le village où il prétendait résider. Il était inconnu. Finalement, il a été cité par voie édictale et comme il ne s'est pas présenté, le tribunal l'a condamné à la peine requise par le procureur général, soit 300 fr. d'amende, somme à laquelle s'ajoutent les frais judiciaires qui s'élèvent à 60 francs.

G. D.

VAUD

Habitante de Saint-Blaise blessée à Epautheyres

(c) Vers 17 h 30, hier, une voiture conduite par un habitant de Belfort circulait entre Lausanne et Yverdon. A Epautheyres, après un dépassement manqué, le véhicule français dérappa sur la gauche et se jeta de plein fouet contre une voiture neuchâteloise arrivant normalement en sens inverse et pilotée par Mme Hélène Cheviet, domiciliée à Saint-Blaise. Sous l'effet du choc, la voiture française fut renvoyée contre le parapet du pont du Buron. Mme Cheviet a été transportée à l'hôpital d'Yverdon, de même que son fils âgé de 4 ans. Tous deux souffrent de blessures sur tout le corps.

PAYERNE Anniversaire

(c) Mme Alma Picard-Fauconnet a fêté, hier soir, le 90^e anniversaire de sa naissance. La Municipalité lui a présenté ses vœux, tandis que l'Union instrumentale lui offrait une sérénade.

Perte de maîtrise à Pomy: trois blessés

(c) Dimanche soir, sur la route Yverdon-Moudon, un automobiliste a perdu la maîtrise de sa jeep qui, à la sortie d'un virage à gauche, heurta deux véhicules circulant en sens inverse. Le conducteur de la deuxième voiture, M. J.-P. Jacquemet, d'Yverdon, sa femme Michèle et un de leurs enfants ont été blessés et hospitalisés à

Un petit goût de «Revenez-y»

(c) Vendredi, l'Association des intérêts d'Yverdon avait organisé sa cérémonie «Souvenir-Revenir»; cette manifestation se déroule régulièrement, à la fin de chaque Ecole de recrue anti-char, dans la cour de la caserne d'Yverdon. Les deux compagnies étaient rassemblées, de même que les officiers et sous-officiers. Le commandant d'Ecole, le lieutenant-colonel Ris a remercié les autorités yverdonnoises, pour les excellentes relations qu'elles entretenaient avec les autorités militaires.

CENTRE
Schmutz Fleurier
(038) 61 33 33

Patinoire de Fleurier Ce soir à 20 h 30,
Tour qualificatif du championnat suisse de ligue nationale B

CP FLEURIER - BIENNE

BOUCHERIE - CHARCUTERIE
CHEZ ROMANO
R. ZUCCOLOTTI
Cholx - Qualité à prix modérés
Fleurier - Tél. 61 10 46

ENTREPRISE
Antonio Buschini
Gypserie - Peinture - Papiers peints
Enseignes - Décorations
FLEURIER - LES VERRIÈRES
Téléphone 61 28 39

Entreprise
Pierre Simonin
Ferblanterie - appareillage couverture
Articles ménagers.
FLEURIER - Tél. 61 11 48

A la Buvette de la Patinoire
vous trouverez toujours toutes consommations et petite restauration

FLEURIER
Garage L. Duthé et Fils
Tél. 61 16 37 - Agence VW et Audi - NSU

Toujours jeune, élégant, dans le vent

VETEMENTS Jacot FLEURIER

Agent officiel TOYOTA
Réparations toutes marques

GARAGE G. MASSON
Tél. 63 18 28
COUVET

Service rapide de réparation
EAU - GAZ - SANITAIRE
CHAUFFAGE
Entreprise en chauffage et sanitaire
GEISER & FILS
FLEURIER - Tél. 61 28 89

C. JACOT & Cie
FLEURIER
CAVE de la CITADELLE
Réserve de la Citadelle
Le vin de tous les jours...
Vin de la commune de Tarragone
Tél. 61 10 96

G. CHABLOZ, fleuriste
FLEURIER - Tél. 61 11 54
Fleurs coupées - Couronnes
Confections florales en tous genres

LE LOCLE - LE LOCLE - LE LOCLE

Au Conseil général du Locle

L'arrêté du Conseil communal sur l'augmentation des tarifs de vente de l'électricité a été accepté

Comme nous l'avions brièvement annoncé, dans notre édition de samedi, le Conseil général du Locle a siégé, vendredi soir, sous la présidence de M. Jean Blaser (pop). En un peu plus de deux heures, le législatif a liquidé 13 points, allant de la naturalisation de deux étrangers à l'augmentation des tarifs de vente de l'électricité, en passant par une importante série d'interpellations et de questions.

En remplacement de Mme Pierre Montandon, démissionnaire, M. Gilbert Grüting (soc.) a été nommé membre de la Commission scolaire.

Par 36 voix contre 1, la naturalisation communale a été accordée à MM. Angelo Todaro et Arturo Delmi, ainsi qu'à leurs enfants et à l'épouse de M. Delmi.

Un emprunt d'un million de francs en bons de caisse, conclu en 1964, auprès de la BCN, arrivant à échéance, le législatif a accepté de le prolonger de 5 ans au taux de 8 1/2 %. A ce sujet, M. Jacques Riedweg (rad.) regretta que cette reconversion n'ait pas été annoncée, lors de la discussion sur les emprunts, prévue en 1974.

Pour la somme de 7.000 fr., une parcelle de 3131 m², située dans la côte du Raya, est acquise par la commune. Une parcelle de 1522 m² est vendue au prix de cinq francs le m² au Bureau « Architecture Groupe » qui envisage

de construire un immeuble de quatre appartements rue des Primevères.

Les producteurs d'énergie électrique, avant d'augmenter leurs prix d'environ 30 %, à partir du 1er octobre, les Services Industriels ont l'obligation, pour équilibrer leurs comptes, de reporter intégralement cette hausse sur les consommateurs. En effet, l'application des tarifs, votés en décembre 1973, provoquerait en 1975 un « trou » d'un million de francs que les finances communales ne sont pas en mesure de supporter.

Le Conseil communal proposa donc d'augmenter les taxes de base et le prix du kwh.

Déplorant l'absence de renseignements précis, relatifs à la gestion des S.I., M. Charly Débieux (pop) demanda le renvoi du rapport à l'examen d'une commission, proposition repoussée à une large majorité. Il proposa, également, de réduire de 19 à 17,5 c. le prix du kwh pour les ménages, amendement qui est lui aussi rejeté.

M. Pierre Faessler souligna que le groupe ppn, partagé entre le désir de lutter contre l'inflation et celui de défendre les finances communales, a finalement choisi la seconde solution. M. Jean-Maurice Maillard (soc.) déclara que son groupe accepterait à contre-cœur, l'arrêté proposé et profita de l'occasion pour dénoncer les scandales

profits des trusts pétroliers et autres producteurs d'énergie. Par la voix de M. Ulysse Brandt, les radicaux annoncèrent leur accord pour les augmentations qui sont indispensables et dénoncèrent, à leur tour, le monopole de l'ENSA.

Dans une longue réponse, M. Jean-Pierre Renk, directeur des S.I., a donné de nombreuses précisions sur les nouveaux tarifs et a insisté sur la volonté du Conseil communal de répartir équitablement, entre les différentes catégories de consommateurs, les augmentations prévues. Il a également souligné que l'expertise des S.I. était en bonne voie. Au vote, l'arrêté du Conseil communal fut accepté par 30 voix contre 6. Ainsi donc, les tarifs de vente de l'électricité seront augmentés, en moyenne, de 18 %, ce qui procurera aux S.I. un supplément de recettes de 1.090.000 francs.

Répondant à une interpellation de M. Riedweg, M. René Felber, président de la ville, expliqua les raisons pour lesquelles les conditions définitives de l'emprunt, accepté le 12 septembre dernier par le Conseil général, sont sensiblement différentes de celles votées par le législatif. « La commission fédérale des emprunts, a-t-il souligné, obligeait la ville à fixer un taux de 9 % ou à réduire la durée de l'emprunt de 15 à 5 ans. Nous avons préféré choisir cette

dernière solution qui ménage, à courte échéance, les finances communales. Il n'en reste pas moins que cet emprunt a connu un très grand succès ».

Dans une autre interpellation, M. Claude Leimgruber déplorait que le journal régional eût publié des renseignements détaillés sur le budget 1975, avant qu'ils aient été communiqués aux conseillers généraux et aux membres de la commission du budget. M. Felber lui répondit que son intention était, non pas de donner la priorité à un journal, mais d'informer la population. Il reconnut, cependant, avoir été quelque peu imprudent, lors d'un entretien avec un journaliste et assura le législatif qu'une situation de ce genre ne se reproduirait plus.

M. Débieux, rappelant que le Conseil général avait accepté, le 7 juin dernier, une résolution dénonçant l'augmentation abusive du prix de l'essence légère servant à la fabrication du gaz, fourni par IGESA, demanda quelles étaient les démarches entreprises par le Conseil communal à ce sujet. « Des interventions ont été faites, auprès du bureau fédéral de contrôle des prix », répondit M. Renk. Un bureau spécialisée a été chargé, par ce dernier, de constituer un dossier détaillé car des plaintes sont parvenues de tous côtés. Une action commune sera donc entreprise, mais sans trop d'illusions car la situation internationale ne permet pas de voir à l'horizon une baisse du prix du pétrole ».

PROBLEMES DE CIRCULATION

Répondant à une question de M. Marcel Huguenin (rad.), M. Renk souligna qu'il n'était pas possible de maintenir un service de bus réduit des ALL, durant les vacances horlogères. Cette solution nécessiterait l'engagement d'un chauffeur surnuméraire et provoquerait une augmentation des charges qui ne peut être envisagée, l'effort, demandé aux contribuables locaux pour les ALL étant déjà de 220.000 fr. par année.

Pour terminer, M. Henri Eisenring, directeur de police, répondit à trois questions de M. Jean-Pierre Franchon (soc.) Il souligna, tout d'abord, que l'interdiction de stationnement, devant le collège Daniel Jean-Richard ne s'impose pas car la situation n'y est pas plus dangereuse qu'en d'autres endroits de la ville. Il admit, par contre, que certains commerçants abusent des facilités qui leur sont accordées et parquent leurs véhicules sur les trottoirs de façon gênante pour les piétons et les automobilistes. La police locale a reçu des instructions afin d'être plus attentive à ce problème.

Enfin, après de multiples interventions, le département cantonal des travaux publics a sanctionné la limitation de vitesse à 40 km/h sur la route du Crêt-Vaillant. De plus, un sens unique sera instauré prochainement, le sens est-ouest devenant interdit à la circulation.

R. CY



Marianne Du Bois devant l'une de ses œuvres.
(Avispress - M.-A. Robert)

L'exposition du peintre Marianne Du Bois au Musée

Le vernissage de l'exposition du peintre Marianne Du Bois s'est déroulé, samedi après-midi, à la salle des musées, devant un public, fidèle aux manifestations artistiques. Mme Du Bois n'est pas une inconnue pour le public local. Après avoir exposé à l'abbatiale de Bellelay, à Morges, à Neuchâtel, elle est venue au Locle, en 1972, où elle avait obtenu un plein succès. Ceux qui ont suivi Marianne Du Bois, se plaisent à constater l'évolution qui s'est faite, chez elle, jusqu'à ce qu'elle atteigne à cette sérénité qui caractérise son œuvre actuelle. Exposer 60 toiles, qui représentent un travail acharné de moins de deux ans, est révélateur d'un tempérament et d'un talent très vifs. Sa technique s'est affermie.

Elle sait donner vie aux choses même dans les tons sombres ou gris de l'hiver. En voyant quelques-unes de ses toiles du Jura et, plus particulièrement, des vallées de La Brévine et des Ponts, paysages assombrés et parfois déserts, on devine une artiste, maîtresse de son métier. Viguer, santé, ce sont bien là les termes dont il convient d'user, lorsque l'on parle de la peinture de Marianne Du Bois.

On se sent en présence d'un peintre qui a réalisé son équilibre, qui voit clair et qui peint avec plaisir. Elle aime les paysages à sa mesure. Aussi a-t-elle beaucoup fréquenté la vallée de La Brévine, à la mauvaise saison et en hiver. Son « Brouillard à la Brévine » ou son « Janvier aux Ponts » sont magnifiquement illustrés. Mais dans « Mai dans la vallée de la Brévine » Marianne Du Bois exprime, avec bonheur, les richesses du printemps, comme la nature les dispense. Dans d'autres tons il faut citer « L'Eglise de Valchava (Val Muser) » un « Bretagne » et un « Morgins » baigné dans la lumière. L'extrême sensibilité de l'artiste éclate dans toutes ces toiles.

Quelques natures mortes complètent cette belle exposition. Mortes vraiment ? Pourtant rien n'est plus vivant que ce « Bouquet de marguerites », ces « Deux roses » ou les « Appétissant que ces « Poires ». En un mot les œuvres de Marianne Du Bois provoquent une certaine émotion par leur vérité et ses paysages, ses villages — l'artiste a un faible pour les maisons — s'imposent par l'intensité des atmosphères si diverses et toujours rendues avec tact. Cette exposition mérite de retenir l'attention des amateurs d'art pictural.

P.C.

LA CHAUX-DE-FONDS

Vernissage, au Musée des beaux-arts de l'exposition commémorative Hubert Queloz

Que de choses dites et écrites, déjà, à propos d'Hubert Queloz ! Dans la mémoire de ses amis, les anecdotes sont encore fraîches comme des pains du matin, et les souvenirs le plus souvent lumineux et profonds. Hubert Queloz, à coup sûr, n'était pas banal, il reste, par conséquent, exceptionnel. Ne pas l'avoir connu, ou plutôt avoir fait sa connaissance, par personnes interposées, n'enlève donc rien à l'envie de le mieux connaître, d'en savoir plus long sur son énorme appétit de vivre et de créer, sur la truculence, sans vulgarité, de ses propos, sur ses scènes turbulentes de collégien, sur sa gravité d'homme et d'artiste.

C'est autant à l'homme, prématurément disparu l'an passé, qu'à l'artiste toujours et à jamais présent, que le Musée des Beaux-Arts rendait hommage, samedi, lors du vernissage de l'exposition commémorative ouverte jusqu'au 19 janvier. En présence de Mme May Queloz, MM. André Sandoz, président de la Société des Amis des Arts, Paul Seylaz, conservateur du Musée des Beaux-Arts, Etienne Broillet, représentant des autorités municipales, et Alfred Olympi, président des « Amis d'Hubert Queloz » ont évoqué leur amitié pour l'artiste ou leur admiration pour l'œuvre. Les « Amis d'Hubert Queloz » ont fait part à cette occasion, de leur intention d'offrir à la ville une sculpture de l'artiste. L'exposition commémorative, survenant peu de temps après la disparition d'Hubert Queloz, incline pourtant bien plus au respect et à la franche joie de découvrir ou de redécouvrir, qu'à la tristesse qui serait également de circonstance. Mais ces

bourgeois éclatés, ces tourbillons d'eau ou de vent, ces dessins maîtrisés, cet amour si évident de la forme et de la matière, ont une poésie si vigoureuse et une telle présence, qu'il vaudra la peine de revenir plus longuement, dans une prochaine édition, sur l'homme et sur l'œuvre. Même après tant de choses dites et écrites, déjà, à propos d'Hubert Queloz, artiste au tempérament d'artiste...
F.B.

Du nouveau à La Chaux-de-Fonds

(c) La direction des travaux publics vient d'annoncer qu'un ramassage de verre sera organisé chaque deuxième samedi du mois. Rappelons que c'est un important pas dans la lutte contre le gaspillage car le verre récupéré est régénéré. Nous y reviendrons.

Trois blessés : permis saisi

Au volant d'une auto, M. Albert Luthy, 83 ans, de La Chaux-de-Fonds, circulait, dimanche, vers 19 h 15, rue Numa-Droz, dans cette localité, en direction est. A la hauteur de la rue de l'Ouest, il s'est engagé sur cette rue sans respecter le signal « stop » et son auto est entrée en collision avec celle conduite par M. Raimondo Sabato, 26 ans, de La Chaux-de-Fonds, également, qui roulait sur la rue précitée. Blessés, le conducteur ainsi que les passagers de l'auto Luthy, M. et Mme Livio Iacuitti, âgés respectivement de 36 et 26 ans et domiciliés à Rome ont été transportés à l'hôpital de la ville qu'ils ont pu quitter après avoir reçu des soins, à l'exception de Mme Iacuitti. Les dégâts sont importants. Le permis de M. Luthy a été saisi.

VAL-DE-RUZ

MONTMOLLIN

Route verglacée : quatre blessés

Au volant d'une camionnette, M. José Dizdiz, 47 ans, de Travers, circulait, hier, vers 6 h, de la Tourne en direction de Montmollin. Peu avant cette localité, il a perdu la maîtrise de son véhicule qui a glissé sur la chaussée verglacée pour aller heurter un arbre à gauche de la route. Blessés, le conducteur ainsi que les passagers, MM. Fernando Fernandez, 21 ans, Francisco Aguilera 20 ans et Arturo Cabre, 34 ans, de Travers également, ont été transportés aux hôpitaux des Cadolles et de Pourtalès.

GARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS
Corso : 20 h 30, Le Milieu du monde, (16 ans).

Eden : 18 h 30, Techniques secrètes de la sexualité, (20 ans) ; 20 h 30, Général Idi Amin Dada, (16 ans).

Plaza : 20 h 30, Ambassade, (16 ans).
Scala : 18 h 45, Ursule et Grelu, (16 ans) ; 21 h, L'Escapade, (16 ans).

DANSE ET ATTRACTIONS
Rodéo-club bar 72 : 21 h 30 à 4 h.

Le Scotch : 21 h 30 à 4 h.

La Boule d'Or : 21 h à 2 h.

Cabaret 55 : 21 h 30 à 4 h.

Chez Jeanine : 21 h à 4 h.

Permanence médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.

Pharmacie d'office : Coop, 9, rue Neuve, jusqu'à 21 h, ensuite, tél. 111.

Le Locle

Pharmacie de service : Moderne, dès 21 heures, tél. 117.

Pharmacie médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 117, ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

Val-de-Ruz

Pharmacies de service : Marti, Cernier, Piergianni, Fontaines.

Pharmacie médicale : votre médecin habituel.

Ambulance : tél. 53 21 33.

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

Le plus grand centre spécialisé de la région neuchâteloise cherche

VENDEUR

pour son rayon d'articles ménagers, connaissant, si possible, déjà bien cette branche.

Entrée immédiate ou à convenir. Salaire fixe + intéressement aux ventes.

Conditions de travail agréables avec les avantages sociaux d'une entreprise moderne. Deux matinées de congé par semaine.

Les candidats qui s'intéressent à ce poste sont priés de téléphoner au (038) 25 76 44 ou d'écrire à TORRE - ARTS MÉNAGERS S.A. Rue des Fausses-Brayes 5, Neuchâtel

Atelier de décalquage et tritium cherche à s'adjoindre

décalqueuse

de métier, ayant plusieurs années de pratique, pour divers travaux sur disques et cadrons.

Travail en atelier uniquement, locaux modernes, ambiance sympathique.

Date d'entrée : mars 1975. Salaire en rapport avec les capacités. Semaine de 5 jours, 1 mois de vacances payées en été.

Faire offres écrites, ou prendre rendez-vous par téléphone à :

ANSELMETTI S.A.,
Grand-Rue 25,
2035 CORCELLES.
Tél. 31 44 43.

Commerçants

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

Fauille d'avis de Neuchâtel

Menuiserie -

Ebénisterie
Serge Piana
Champ-Coco 4,
à Neuchâtel,
cherche

menuisier - poseur

Cette place conviendrait à un ouvrier qualifié aimant l'indépendance et un travail varié.
Tél. 25 20 77 ou 33 36 26.

On cherche

sommelière

débutante acceptée, 5 jours par semaine.

S'adresser au Restaurant des Deux-Clefs, Porrentruy.
Tél. (066) 66 18 31.

Nous cherchons pour boulangerie

1 VENDEUSE ou JEUNE FILLE

Date d'entrée à convenir.

Tél. 25 28 54.

Cercle Libéral Neuchâtel

cherche pour entrée immédiate

CUISINIER (ÈRE)

pour le service de nuit.

Tél. (038) 25 11 30.

Je cherche

COIFFEUSE

Se présenter ou téléphoner à

Coiffure Helnz,
rue des Moulins 15,
2072 Saint-Blaise.
Tél. (038) 33 17 02.

CIR

Nous cherchons, pour nos laboratoires,

monteurs en appareils électroniques

et

câbleurs (câbleuses)

avec 3 à 4 années de pratique.

Montage et câblage d'appareils électroniques pour la recherche spatiale. Prototypes ou très petites séries. Travail varié dans une technique extrêmement intéressante.

Les Intéressés peuvent s'adresser à la Direction de la COMPAGNIE INDUSTRIELLE RADIOÉLECTRIQUE, 2076 GALS: Tél. (032) 83 13 33.

TRAVAIL À DOMICILE

Nous confions du travail à domicile à

COURTEPOINTIÈRE

qualifiée

ou à couturière de métier.

Veuillez faire vos offres au chef du personnel des Grands Magasins

armourins
neuchâtel

Tél. (038) 25 64 64

JURA - JURA - JURA - JURA - JURA

Le R.J. en a appelé de nombreuses fois à la Confédération

De notre correspondant :
La rencontre de lundi entre une délégation du Rassemblement jurassien et le Conseil fédéral est un événement historique. Personne, d'ailleurs, n'en doute, et surtout pas ceux qui protestent à hauts cris, aussi bien contre cette prise de contact que contre les entretiens préparatoires qui ont eu lieu la semaine dernière entre MM. Furgler et Béguelin.

Du côté autorités fédérales, on doit bien reconnaître maintenant — ce qui n'était pas le cas jusqu'au 23 juin — que le R.J. représente la majorité du peuple jurassien et qu'aucune solution ne peut être apportée au problème du Jura sans son consentement et sa participation.

Du côté R.J., plus rien ne s'oppose à une prise de contact avec les autorités fédérales. Tout au contraire, les autonomistes, réclament depuis plusieurs mois une intervention de la Confédération et, ils ont, eux-mêmes sollicité une entrevue : celle qui leur a été accordée hier et au cours de laquelle ont été traités les problèmes relatifs au maintien de l'unité du Jura.

NOMBREUX APPELS

Depuis que la question jurassienne a été relancée par l'affaire Moeckli, le Mouvement autonomiste en a appelé de nombreuses fois à la Confédération, tandis qu'à l'inverse, il refusait à plus d'une reprise des contacts avec des commissions créées par les autorités fédérales.

Revoyons rapidement les principaux moments de ce chassé-croisé qui a pris fin hier par une rencontre en bonne et due forme.

Du côté R.J., le premier appel à la Confédération fut lancé en 1960, lors de la « Fête du peuple jurassien ». Une résolution comportait en effet la phrase suivante : « Notre assemblée populaire estime que les pouvoirs publics de la Confédération suisse n'ont plus le droit de se désintéresser du problème jurassien, et que leur devoir est d'arbitrer le conflit entre Berne et le Jura ». Appel demeuré sans aucun écho.

VASTE PÉTITION

Deux ans plus tard, à la Fête de septembre encore, l'assemblée populaire tenue sur la place publique à Delémont chargeait le R.J. de mettre à l'étude : « Une vaste pétition jurassienne qui recueillera la signature des habitants du Jura et des Jurassiens de l'extérieur et en appellera à la Confédération pour qu'elle rende justice au Jura et pour qu'elle mette fin à ce conflit séculaire en appliquant les principes du fédéralisme suisse ». La même assemblée demandait encore que les autorités fédérales étudient « les modalités d'une consultation

contrôlée par la Confédération, à laquelle prendraient part, outre les habitants des sept districts, tous les ressortissants du Jura établis à l'étranger ».

Nouvel appel au Conseil fédéral deux mois plus tard, lorsque le premier lieutenant Berberat sera privé de son commandement par le Conseil exécutif bernois pour avoir pris la parole (en civil) lors de la Fête du peuple jurassien de septembre. Une assemblée de protestation envoie aux autorités fédérales une adresse dans laquelle elle les prie « d'examiner avec sympathie la situation malheureuse faite au peuple jurassien au sein d'un canton de Berne où les libertés fondamentales des citoyens sont menacées ». L'assemblée demandait aux mêmes autorités de jouer un rôle d'arbitre et de régler elles-mêmes un problème séculaire.

APPEL AU DIALOGUE

Certes jusqu'en 1963, les autorités fédérales lancent un appel au dialogue en autorisant cette année-là M. Wahlen, leur porte-parole au Marché-concours de Saignelégier, à aborder dans son discours le délicat problème jurassien, d'autant plus « brûlant » cette année-là que le F.L.J. est entré en action. De son côté, le R.J., vu l'explosion de violence, en a appelé une nouvelle fois « à l'arbitrage des Confédérés, dont le devoir est de préserver le Jura des menaces qui pèsent sur lui ». M. Wahlen, à Saignelégier, préconise pour sa part « un dialogue dans l'esprit de Nicolas de Flue ». C'est le premier geste de la Confédération dans un conflit qui a repris de plus belle depuis 16 ans.

LA BALLE AU BOND

Le R.J. attrape la balle au bond et, quatre semaines plus tard, lors de la Fête du peuple jurassien, fait voter une résolution qui constitue une réponse à l'appel de M. Wahlen : « Notre assemblée populaire souhaite une intervention de la Confédération dans le conflit qui, depuis 150 ans, oppose Berne au peuple jurassien, et accueille favorablement l'appel de M. Wahlen en faveur d'un dialogue entre Bernois et Jurassiens. Mais les choses en resteront là.

La situation continuant à se dégrader, le gouvernement bernois demande au Conseil fédéral, en 1967, de lui proposer quatre experts. C'est ainsi que naît la « commission d'experts » qui deviendra par la suite la « Commission confédérée de bons offices pour le Jura ». Mais le R.J. demeure sur la réserve et refuse d'entrer en contact avec cet organisme mandaté et payé par le gouvernement bernois. Les « sages » travaillent cependant. Ils rencontrent les préfets, les députés, les partis, puis déposent un premier rapport qui contient des proposi-

tions concrètes. Modifiée en 1969 par l'arrivée d'un cinquième membre et le remplacement de M. Graber par le conseiller national neuchâtois André Sandoz, les « sages » voient leur mission précisée par le Conseil fédéral : ils doivent « rechercher les voies et moyens qui permettraient de trouver une solution à la question jurassienne. Intervenir en faisant des propositions et en exerçant une médiation. »

UN SECOND RAPPORT

Deux ans plus tard, soit en 1971, la nouvelle commission des sages publie un second rapport. Elle relève que les nouvelles dispositions constitutionnelles bernoises qui permettent aux Jurassiens de s'autodéterminer, offrent à ces derniers le maximum de ce à quoi ils peuvent s'attendre. Et on lit dans le rapport : « Du point de vue fédéral et cantonal, la question jurassienne est virtuellement résolue politiquement et juridiquement. Conclusions de la commission confédérée :

— les conditions nécessaires à la solution du problème jurassien ont été créées par l'Etat de Berne et la Confédération ;

— l'élaboration d'un statut du Jura doit se poursuivre ;

— quand le statut sera élaboré, un plébiscite devra être organisé ;

— ce plébiscite permettra de résoudre la question jurassienne.

« Cependant, ajoute la commission qui ne manquait pas de réalisme, on peut craindre que le plébiscite ne ramène pas la paix dans le Jura. Si la situation actuelle ne devait pas s'améliorer, il faudrait souhaiter que se manifestent alors dans le Jura même les forces en mesure de trouver la voie (...) c'est dans le Jura que doit être trouvée la solution. Il n'y a pas de solution miracle qui vienne de l'extérieur. »

Le R.J. et certains partis politiques accusèrent les « sages » d'avoir manqué à leur mission de médiateurs et d'avoir conduit le problème jurassien dans une impasse. Le PDC alla jusqu'à proposer, sans être entendu, la mise sur pied d'un nouvel organisme de médiation.

CONTACTS OFFICIEUX

Si, depuis 1971, on ne parle plus de M. Pettipierre et de ses collègues, le Conseil fédéral n'en demeure pas moins fort préoccupé par la question jurassienne. Il a chargé un de ses membres de prendre en main le dossier Jura. C'est M. Furgler qui s'est vu confier cette délicate mission. Des contacts officieux auraient même été établis entre les autorités fédérales et l'opposition jurassienne. Il va sans dire que le 23 juin n'a pas simplifié les relations entre autorités fédérales et R.J. Ce dernier, comme

nous l'avons relevé plus haut, a écrit à deux reprises au Conseil fédéral, envoyé un mémorandum, demandé une entrevue. De son côté, le Conseil fédéral a fait savoir, lors de sa réponse au postulat du conseiller national bâlois Gerwig, qu'il n'interviendrait pas pour sauver l'unité du Jura. Toutefois il est prêt à offrir ses bons offices. En outre, le Conseil fédéral a désigné, à fin septembre, une délégation en vue de préparer la révision de la Constitution fédérale rendue nécessaire par le plébiscite du 23 juin. Cette délégation comprend MM. Furgler, Ritschard et Chevallaz. Juridiquement, elle est désarmée en ce qui concerne l'arrêt du « train fou » mis en marche par la révision constitutionnelle bernoise. Mais diplomatiquement on peut admettre que les trois membres de l'exécutif fédéral ont un rôle à jouer. C'est à ce niveau qu'ils ont reçu hier les porte-parole du mouvement jurassien d'opposition au gouvernement bernois.

BEVI

Corgémont a reçu les bourgeoisies jurassiennes

De notre correspondant :

L'assemblée des délégués de la Fédération jurassienne des bourgeoisies s'est réunie sous la présidence de M. Jules Mottet à la salle de gymnastique de Corgémont, décorée pour la circonstance de sapins, symboles des propriétés forestières appartenant aux bourgeoisies.

Dans son introduction aux débats, le président central rappela les origines de Corgémont. Il rendit un hommage particulier au doyen Charles-Ferdinand Morel, aux archivistes de la localité, le pasteur Charles Simon et M. Edouard Freudiger et rappela que plusieurs bourgeoisies de Corgémont étaient tombées au champ d'honneur lors des batailles napoléoniennes. Il salua la présence de nombreuses personnalités parmi lesquelles on remarquait notamment le conservateur des forêts du Jura M. Jean-Pierre Farron, le préfet du district de Courte-lary M. Marcel Monnier, l'ingénieur forestier M. François Gauchat, les députés Raymond Gsell et Aurèle Noirjean, le maire de Corgémont M. Arthur Renfer ainsi que les délégués des fédérations cantonale et fédérale. M. Eric Prêtre présenta ensuite aux participants les aspects de l'économie locale ainsi que les réalisations communales des dernières années dans le domaine scolaire. Trente sections totalisant quelque 150 délégués et invités étaient présentes.

RAPPORT PRÉSIDENTIEL

Dans son rapport présidentiel, M. Jules Mottet procéda à une analyse politique et économique en rapport avec la situation des corporations bourgeoisies. Il rappela l'origine de l'organisation des bourgeoisies ainsi que l'établissement des actes de classification. Il releva la collaboration entre les corporations bourgeoisies et les municipalités et évoqua également la question de la

Questions sur le procureur du Jura

Le R.J. a diffusé hier un communiqué dans lequel il pose certaines questions à la suite de la nomination du procureur du Jura Oscar Tröhler en tant que membre du comité de la section neuvevilleoise de « Force démocratique », « groupe-ment d'ultras, précise le R.J., dont le but est de faire éclater la patrie jurassienne ».

« Sans mettre en cause la liberté d'opinion du citoyen Tröhler, lissons dans le communiqué, le Rassemblement souhaite qu'il soit répondu aux questions suivantes :

1. Après les manifestations injurieuses de « Force démocratique » à l'encontre du Tribunal fédéral et du ministre de la justice, à Berne et dans la presse, comment faut-il considérer la position morale de M. le procureur du Jura face au pouvoir judiciaire ?

2. Vu le trouble provoqué par ces événements au niveau des justiciables, M. Tröhler va-t-il se récuser chaque fois que des causes en rapport avec la question jurassienne seront plaidées devant les tribunaux ?

3. S'étant prononcé pour un éclatement du Jura qui, par la force des choses, entraînera l'assimilation et la germanisation des districts méridionaux, M. Tröhler peut-il encore présider déceimment la commission d'étude du Centre culturel jurassien ?

4. M. Tröhler, en tant que magistrat ayant besoin de la confiance publique, donne-t-il sa caution à la circulaire de « Force démocratique » dans laquelle on fait croire aux gens de la Neuveville que « la prochaine consultation populaire doit assurer à leur district l'indépendance politique dans le canton de Berne ? ».

SUITE Le R. J. reçu par le Conseil fédéral

Il faut l'appuyer et le R.J. l'a fait par sa déclaration du 3 novembre à Moutier. L'idée d'un demi-canton du Jura-Sud réapparait ainsi, mais elle avait été proposée déjà par M. Luthi en novembre 1965. Maintenant appuyée par 53 % des électeurs inscrits des districts du Nord l'idée d'un demi-canton du Jura-Sud a fait depuis son chemin dans l'opinion publique.

ENGAGEMENT SOLENNEL

Le R.J., pour sa part, a décidé le 3 novembre à Moutier d'offrir aux Jurassiens du Sud d'inscrire un article dans la constitution du Jura réservant au Jura-Sud le droit de se constituer en demicanton. Cette disposition fera l'objet sous peu d'un engagement solennel sous forme d'actes authentiques qui seront adressés au Conseil fédéral comme aux gouvernements cantonaux. Les partis ont été sollicités de se prononcer sur ce point et devraient donc prochainement s'engager.

Le R.J. a renouvelé au Conseil fédéral sa demande de conférence sur le Jura, une sorte d'états-généraux du peuple jurassien. Il estime qu'il n'est pas trop tard pour la faire convoquer maintenant. Pour M. Béguelin, alors que le R.J. s'est abstenu complètement ou presque d'intervenir dans la préparation du second plébiscite au Jura, on assiste depuis 4 mois à un matraquage de l'opinion publique par les adeptes de « Force démocratique ».

Mise au point du Conseil fédéral

De notre correspondant à Berne :
Le président de la délégation du Conseil fédéral, M. Furgler, a ouvert la discussion en rappelant que la question jurassienne était entrée dans une phase décisive après la votation populaire du 23 juin relative à la formation d'un nouveau canton. Selon l'additif à la constitution bernoise de 1970, il s'agit maintenant de déterminer dans un deuxième, voire un troisième plébiscite, le territoire ainsi que la population du canton dont la création a été admise en principe. Ensuite il appartiendra au peuple et aux cantons de décider de l'entrée d'un 23me canton dans la Confédération. Etant donné l'importance de cette évolution pour l'ensemble de notre Etat, le Conseil fédéral a institué une délégation pour la question jurassienne. Celle-ci prépare actuellement les mesures nécessaires pour la collaboration de la Confédération au déroulement du deuxième plébiscite. Dans ce cadre, le Conseil fédéral invite le R.J. à mettre tout en œuvre pour que le scrutin se déroule dans les conditions d'objectivité et de régularité nécessaires.

En conclusion, la délégation du Conseil fédéral a fait appel à la bonne volonté de tous les intéressés, afin de créer un climat de compréhension et de respect mutuels. En effet, ce n'est que dans un climat de confiance mutuelle qu'on pourra créer des conditions favorables au retour de la paix dans le Jura, à l'entrée d'un 23me canton dans la Confédération suisse ainsi qu'à l'établissement de bonnes relations entre le nouveau canton et ses voisins.

J.-P. C.

Enfin, le R.J. a insisté auprès du Conseil fédéral sur la nécessité d'apporter enfin après 27 ans de lutte une solution définitive du problème jurassien. Or, si une parcelle du territoire jurassien francophone restait entre les mains de Berne son caractère romand serait condamné à la longue. Pour le R.J., il est donc essentiel d'arracher à l'ancien canton les districts du Jura-Sud qu'il conservait l'espoir de garder. M. Béguelin a cité notamment à l'appui la motion ou député vaudois Morier-Genoud signée par 107 de ses collègues et qui fait état de la perte du caractère romand qui résulterait d'un maintien des districts sud du Jura dans l'ancien canton de Berne.

En ce qui concerne les changements de domicile autorisés par l'article 8 de l'additif constitutionnel bernois, M. Béguelin a relevé que le R.J. ne l'avait jamais accepté. Toutefois on doit à la vérité de dire que les mutations qui sont résultées de cet article n'ont porté en définitive que sur quelques centaines de cas et se sont produites dans les deux sens.

Enfin, relevons que la délégation du

R.J. a qualifié ses entretiens avec la délégation du Conseil fédéral de fructueux en espérant qu'ils seront suivis d'autres entretiens.

J.-P. G.

Migrations vers le sud : intervention d'un député

« Depuis le 24 juin, de nombreux citoyens, résidant en fait à l'extérieur, ont pris domicile dans le district de Moutier, aux seules fins de participer au deuxième plébiscite et d'en fausser le résultat. L'abus est manifeste. Nous doutons que le Conseil exécutif soit en mesure de s'y opposer efficacement, la législation en vigueur étant trop souvent inopérante et les procédures ordinaires se révélant lentes et incertaines. C'est ce qu'a déclaré hier un député socialiste de Tavannes dans une motion

urgente déposée sur le bureau du président du Grand conseil bernois.

Le parlementaire demande en conséquence au Conseil exécutif de prendre contact avec le Conseil fédéral (comme le prévoit l'additif constitutionnel de 1970) qui, à lui, les moyens de remédier à la situation. « A nos yeux, seul un arrêté fédéral clair et net, pris par le Conseil fédéral (...) permettrait d'apporter à nos concitoyennes et à nos concitoyens l'assurance qu'ils ne seront pas victimes de machinations », ajoute encore le député.

FRIBOURG

Le « Comité du 26 mai » attaque durement le gouvernement sur sa politique fiscale

De notre correspondant :

Le comité « Trois fois non », qui s'intitule dorénavant « Comité du 26 mai », est celui qui mène campagne contre la loi sur les fusions de communes, contre l'agrandissement de l'université et contre l'adaptation du taux de l'impôt sur les véhicules à moteurs. Après ce 26 mai 1974, il s'était constitué en comité permanent, dans la crainte « que l'on cherche une nouvelle fois à déjouer une volonté populaire qui s'était pourtant clairement manifestée ». Hier, ce comité a diffusé un communiqué qu'ont signé MM. Oscar Papaux, syndic des Ecasseyes (Veveyse) et Charles Tinguely, agriculteur à Catterwil (Sarine). Il s'agit d'un violent réquisitoire contre la politique du Conseil d'Etat à propos de l'universi-

té, des communes et des impôts, ainsi que de la fonction publique.

Le comité reproche au Conseil d'Etat de rechercher des solutions pour réaliser quand même l'agrandissement de l'université, en tentant d'éviter le référendum. Il s'étonne que M. Max Aebischer, directeur de l'instruction publique, ait osé dire « qu'il serait possible d'interpréter le vote populaire », jugeant de tels propos « indignes ». Certains membres de l'autorité, estime le comité, ont préféré « injurier » le peuple fribourgeois et les promoteurs des trois référendums, plutôt que de tirer les conclusions qui s'imposaient au lendemain du 26 mai.

Le comité dénonce les pressions exercées sur certaines communes pour les obliger à fusionner. Il s'insurge contre les conditions mises à l'octroi de l'aide spéciale de l'Etat (impôts à porter à leurs taux maxima), « ce qui ne peut qu'accroître la désertion des campagnes et entraver leur redressement ».

Le comité déplore que le barème de l'impôt proposé pour 1975 ne tienne pas compte de l'inflation, de sorte que la progression à froid va toucher durement les quelque 80.000 petits et moyens contribuables qui verront leurs taux d'impôts communaux et cantonaux s'accroître de 25 à 30 % « mais épargnera en revanche les mille gros revenus annuels supérieurs à 100.000 fr. et les sociétés anonymes à gros capitaux ». Appel est lancé au Grand conseil pour qu'il instaure un peu plus de justice fiscale.

Enfin, le comité regrette que le produit de l'impôt sur le revenu et la fortune, tout en passant de 100 à 150 millions en un an, ne permette pas de cou-

vrir les dépenses de personnel qui atteindront 193,5 millions indexation non comprise, soit plus de 206 millions. Il s'étonne « que l'étalement des investissements n'ait pas entraîné une réduction proportionnelle de l'effectif du personnel, au moins dans certains secteurs de l'administration, cet effectif s'approchant à grand pas des 6000 unités ».

M. G.

Ferme incendiée en Singine

(c) Hier, vers 1 h, une ferme sise à quelque 500 m de Guin, en bordure de la route de Mariahill, a été partiellement détruite par le feu. Elle est la propriété de M. Valentin Ruffieux, 60 ans, magasinier à Jetschwil.

Le bâtiment comprenait une grange, des écuries et deux logements. Ceux-ci avaient été rénovés et l'on en avait profité pour construire un mur mitoyen qui a été fort utile, puisqu'il a permis que la partie habitation soit préservée. En revanche, la grange et la toiture sont détruites.

Les pompiers de Guin ont lutté contre le feu avec efficacité. La cause du sinistre n'a pu être établie. Il semble que le feu ait pris naissance à l'entrée de la grange. Celle-ci, ordinairement inoccupée, servait parfois de dortoir à des radeurs. Etant donné que Guin vivait sa bénédiction samedi et dimanche, il n'est pas exclu que l'incendie soit dû à l'imprudence d'un habitant clandestin de la grange. Les dégâts sont estimés à quelque 100.000 francs.

Au Grand conseil bernois

Loi sur l'encouragement des activités culturelles

Au début de la deuxième semaine de sa session de novembre, le Grand conseil bernois a examiné hier après-midi en première lecture une nouvelle loi sur l'encouragement des activités culturelles. Il s'agit d'une loi cadre dont le rôle n'est pas de définir ce qu'est la culture. Ce projet est issu de la pratique et a été bien accueilli lors de la procédure de consultation. Il ne contient pas de dispositions sur la culture mais sur « l'encouragement des activités culturelles ». L'Etat ne peut en effet diriger la culture et dicter les activités devant être promues à partir de Berne. Un conseil culturel n'a donc pas été prévu. La tâche de l'Etat se limite à une collaboration et à une aide. L'autonomie communale reste la règle et les organisations recevant une aide doivent être libres dans leurs activités créatrices.

Le projet a été combattu par le désués de organisations progressistes suisses, qui y voit là un instrument visant

à encourager essentiellement la culture bourgeoise sans tenir compte de celle des classes inférieures de la population. Tous les groupes étaient en faveur de l'entrée en matière qui sera votée ce matin.

Auparavant, les députés ont encore liquidé les affaires des directions de la justice et des affaires communales. Le conseiller d'Etat Ernst Jaberg a notamment répondu à une interpellation d'un député bernois concernant une action en dommages et intérêts contre la sucrerie d'Aarberg accusée d'avoir pollué la nappe phréatique du Seeland avant la construction, en 1965, d'une station d'épuration des eaux.

Collision

(c) Collision entre deux voitures, hier à 12 h 15, route de Soleure. Les dégâts matériels se montent à environ 1200 fr., personne n'a été blessé.

Informations horlogères

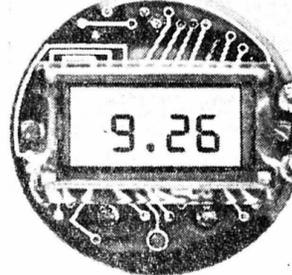
La première « solid state » suisse désormais fabriquée en série

La maison Nepro, à La Chaux-de-Fonds, vient d'annoncer le lancement de la première montre à quartz « solid state » fabriquée en série en Suisse. La production a commencé depuis quelques mois. Actuellement de l'ordre de 1000 pièces, elle passera rapidement à plus de 5000 pièces par mois. Nepro entend prouver que l'industrie horlogère suisse est capable dès aujourd'hui de produire des montres électroniques sans mobiles à un prix compétitif, tout en offrant une qualité supérieure. Le quartz, l'affichage à effet de champs ainsi que les autres composantes de ces montres, à l'exception du circuit intégré et de la pile, sont d'origine suisse.

Sur le plan électronique, d'importants progrès ont été réalisés : les montres « solid state » fabriquées en série en bre de composantes inférieures à celles de la première génération d'il y a seulement une année. Les deux circuits qui étaient utilisés jusqu'à présent sont maintenant remplacés par un seul circuit intégré C-MOS. D'autre part, le fait d'utiliser des affichages à effet de champs de haute qualité a permis de réduire considérablement la consommation tout en rendant la montre plus fiable. Ce module est le premier d'une famille de « solid state » suisses possédant un nom. Suisse. Il sera suivi, d'ici la fin de cette année, d'un modèle affichant les secon-

des et la date, puis, dans le courant de l'année 1975, de versions dame, d'autres avec illumination de l'affichage, etc...

Nepro va tenter de constituer un « pool » de fabricants suisses d'horlogerie pour l'exploitation en commun de ces modules, ceci afin de produire des quantités plus importantes.



Simplicité : il suffit de deux vis pour changer l'affichage

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

SUITE Conseil fédéral et mesures conjoncturelles

Un quota supplémentaire de 500 millions de francs a été attribué aux banques pour l'exécution de travaux urgents d'équipement et la construction de logements à loyers modérés. En février un contingent spécial de 150 millions a été alloué pour des travaux de génie civil.

La commission d'imputation a tenu 14 séances du 17 septembre 1973 au 9 juillet 1974. 1100 requêtes lui ont été soumises et 850 d'entre elles acceptées. La commission a proposé à la Banque nationale d'attribuer des quotas supplémentaires pour 590 millions. La Banque nationale a accordé, sur cette base, 222 millions pour la construction de logements à loyers modérés dont 133 millions en faveur de logements subvention-

nés. De ce fait, 9562 appartements ont pu être construits (dont 5956 subventionnés). 368 millions ont été accordés pour des travaux d'équipement collectif ce qui a permis la mise en chantier de constructions pour une valeur globale de 3 milliards.

Les banques n'ont toutefois pas recouru à la totalité des quotas supplémentaires qui leur ont été attribués.

Le nouveau contingent spécial pour la troisième période de la limitation légale des crédits (du 1er août 1974 au 31 juillet 1975) se monte à 800 millions plus le solde de 60 millions figurant au compte des travaux de génie civil.

En faisant état de ces données et d'autres encore, développées en détail dans le rapport la Confédération estime avoir particulièrement tenu compte dans le domaine de la limitation des crédits, des besoins particuliers de régions économiques relativement peu développées.

Sur le chapitre des émissions, il a été résolu de réduire le plafond des émissions pour le troisième trimestre de 1974 étant donné l'échec partiel à mi-mai de l'emprunt fédéral. Le prélèvement a été ainsi limité à 700 millions y compris 100 millions de bons de caisse de la Confédération. Ainsi, le volume des émissions annoncées a été réduit d'un milliard et le nombre des emprunts est passé de 48 à 30. (Pour le 3ème trimestre 74).

Pour le quatrième trimestre 1974, 77 emprunts totalisant 2,9 milliards ont été annoncés. La Banque nationale a fixé à 923 millions le plafond maximum, ce qui a obligé la commission à ramener à 41 le nombre des émissions. La part revenant aux pouvoirs publics a été augmentée pour faciliter le financement de projets urgents portant notamment sur la distribution d'énergie, la protection des eaux et l'élimination des ordures. A fin septembre, il a été décidé de soumettre également à autorisation les émissions inférieures à 5 millions de francs.

Les conditions du marché n'ont pas exigé que l'on prélève un dépôt à l'exportation selon l'arrêté fédéral ad hoc. Les prescriptions sur la limitation des amortissements seront appliquées pour la première fois cette année et leur prorogation est envisagée pour les années 1975 et 1976.

TRANSITION NECESSAIRE

Quant à l'arrêté sur la construction, le Conseil fédéral déclare que son abrogation également serait prématurée. Il s'agit cependant de préparer une transition harmonieuse entre le régime de l'intervention étatique et le retour à la liberté. Dans cette optique, une série de mesures ont été prises dont l'exclusion de certaines régions du domaine d'application de l'arrêté fédéral. Jusqu'à ce jour, 1461 communes soit 50% des communes suisses, groupant 12,6% de la population du pays ont bénéficié de ces mesures.

Depuis l'entrée en vigueur de l'arrêté fédéral sur la surveillance des prix, salaires et bénéfices soit depuis 18 mois, quelque 18.000 cas d'abus ont été signalés au préposé.

En dehors des arrêtés fédéraux urgents adoptés par les Chambres le 20 décembre 1972 et par le peuple le 2 décembre de l'année suivante des mesures complémentaires ont été prises dans le domaine de la politique monétaire, du budget, des taux d'intérêt etc...

Pour le gouvernement, les arrêtés conjoncturels ont largement atteint les objectifs que l'on pouvait raisonnablement attendre. L'image qu'offre actuellement la Suisse sur le plan conjoncturel semble se nuancer de plus en plus.

Mais, il serait prématuré, à l'heure actuelle d'abroger les arrêtés conjoncturels. Dans la perspective toutefois d'un passage progressif à un régime normal, la révision de la loi sur la Banque nationale permettra à celui-ci de disposer de davantage de moyens d'action dans le cadre du nouvel article conjoncturel dont la Confédération ne tardera pas à disposer.

J.-P. G.

UNE PRÉCISION IMPORTANTE

Il nous paraît utile dans ce contexte de rappeler l'essentiel du communiqué émanant des groupements patronaux vaudois et que nous avons publié dans notre édition du 5 novembre.

En 1972, déclarait le communiqué, l'objectif de la politique conjoncturelle était de tempérer la surchauffe économique considérée comme la cause et le moteur de l'inflation. Aujourd'hui, bien que l'inflation persiste, la surchauffe est éteinte. Un début de récession lui succède.

Et le communiqué du groupement patronal vaudois concluait: la pénurie de liquidités et le début de la récession nécessitent l'abolition des dernières entraves qui subsistent. Les mesures antisurchauffes ont été progressivement atténuées au cours des derniers mois. Cela ne suffit pas. Il faut les abolir complètement. C'est là une première décision qui s'impose.

Traitement anticancer du tabac : le Dr Neukomm répond au service fédéral de l'hygiène publique

LAUSANNE (ATS). — A la suite de la mise au point du service fédéral de l'hygiène publique au sujet des informations du Dr Serge Neukomm sur les possibilités de réduire le pouvoir cancérogène de la fumée du tabac, ce dernier, médecin-chef de l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive de Lausanne, tient à préciser certains faits, dont voici l'essentiel:

Les recherches scientifiques en vue du développement d'une cigarette moins nocive ont été entreprises de 1954 à 1962 au centre anticancéreux romand et continuées dans des laboratoires industriels à Vevey-Montreux.

La diminution de la nocivité de la cigarette par préextraction du tabac a été effectivement établie et reconnue par des expertises du service fédéral de l'hygiène publique. Les résultats de ces expertises ont entièrement confirmé les travaux du Dr Neukomm. Ceux-ci ont été régulièrement présentés à des réunions scientifiques de la Ligue nationale suisse contre le cancer et de l'Union internationale contre le cancer.

Concernant plus particulièrement la diminution des substances cancérogènes, les expertises chimiques du service fédéral de l'hygiène publique, publiées dans la revue suisse de médecine sociale et préventive, ont donné les résultats suivants: «Le prétraitement du tabac provoque une diminution systématique d'au moins 50% des hydrocarbures aromatiques et notamment de l'antraquinone, du pyrène et du 3,4-benzopyrène, de même qu'une diminution systématique et massive de 50 à 80% des hydrocarbures aliphatiques dans la fumée (...).»

Les expertises biologiques faites sur les mêmes cigarettes par le même service concluent que la préextraction entraîne une réduction de la dose mortelle du condensat de fumée et du nombre des cancers provoqués par la fumée du tabac.

L'actualité des recherches du Dr Neukomm sur la réduction de la nocivité du tabac.

« 7 jours en bref » a cessé de paraître

L'hebdomadaire « 7 jours en bref » paraissant en Suisse romande a cessé sa parution. Selon les responsables, il n'a pas été possible de trouver une solution permettant de poursuivre la parution de « 7 jours en bref » sur des bases financières qui auraient permis au journal de vivre sans faire de déficit.

L'Union PTT et ses problèmes

BERNE (ATS). — L'Union PTT, organisation syndicale du personnel en uniforme de la poste et des artisans des télécommunications, a présenté lundi à la presse parlementaire son activité, ses structures et les problèmes qui la préoccupent actuellement. L'Union, qui compte actuellement plus de 24.000 membres, neutre du point de vue politique, s'est particulièrement attachée à définir sa position quant aux mesures de rationalisation au service de distribution (offices de poste à libre service notamment). Elle a aussi fait connaître, par la voix de son président, M. Regard, sa position quant à la nomination du successeur de M. Fritz Bourquin à la direction générale de l'entreprise des PTT.

Dans les catégories qui font partie de son rayon d'action, l'Union PTT organise plus de 80% du personnel. Elle est composée de 60 sections réparties sur les trois régions linguistiques de la Suisse. Elle est aussi affiliée à la Fédération suisse des PTT qui regroupe environ 39.000 fonctionnaires syndiqués de l'entreprise. Elle est en outre membre de l'Union fédérative du personnel fédéral et de l'Union syndicale suisse. Enfin l'Union PTT appartient à l'Internationale du personnel des entreprises PTT qui englobe actuellement environ trois millions de membres.

L'Union PTT, qui s'attache à l'étude de divers problèmes touchant les fonctionnaires en uniforme de la poste et les artisans des télécommunications, estime notamment que « nous vivons sous le régime forcé de la paix du travail ». Elle

ne désire certes pas déclencher la grève « pour demain », mais elle voudrait que l'on supprime l'interdiction qui lui est faite de se mettre en grève. Elle ne veut donc pas le droit de grève, mais l'abolition de l'interdiction de grève, interdiction qui fait des fonctionnaires « des citoyens de deuxième classe ».

Au chapitre de la rationalisation, l'Union PTT estime qu'il s'agit là d'une « véritable manie ». Elle estime que l'on attire l'usager par des slogans tels que « Avec le libre service, vous recevez votre courrier trois fois par jour et non seulement une ou deux fois », mais qu'on perd ainsi le sens critique envers le libre service. Pour l'Union PTT la pratique démontrera si la promesse selon laquelle aucun facteur ne devra quitter sa fonction habituelle du fait des repercussions de la distribution journalière

unique et des offices de poste à libre service pourra être respectée.

LA SUCCESSION DE M. BOURQUIN

Enfin, en ce qui concerne la succession de M. Fritz Bourquin qui va bientôt prendre sa retraite et quittera ainsi ses fonctions à la direction générale des PTT, M. Regard, qui parlait plus à titre personnel qu'en tant que président de l'Union PTT, a émis l'opinion que le nouveau directeur devait être une personnalité qui connaisse la maison, qui soit parfaitement bilingue et qui jouisse de la confiance de ses collaborateurs et subordonnés. A cette occasion, le président de l'Union PTT a jugé la répartition selon le parti ou la langue des tâches de direction dans l'entreprise des PTT moins importante que le choix de personnalités de valeur pour assumer les fonctions les plus importantes.

Le Conseil fédéral reçoit une délégation du TCS

BERNE (ATS). — Les conseillers fédéraux Chevallaz et Hurlimann, comme porte-parole du Conseil fédéral, ont reçu vendredi une délégation du TCS, sous la conduite de son président central, M. A. Bolla. La discussion a avant tout porté sur l'affectation constitutionnelle et légale de la surtaxe douanière sur les carburants. Le financement spécial de la construction des routes nationales n'est pas mis en cause par le Conseil fédéral. De même, le Conseil fédéral maintient la participation fixe de la Confédération pour la construction des routes nationales (actuellement 150 millions de francs par année). Les 10 centimes supplémentaires de la surtaxe douanière servent uniquement au remboursement du prêt fait par la caisse fédérale. La Confédération aura besoin de cet argent pour remédier à l'état financier précaire de la Confédération et pour améliorer la trésorerie.

VAUD

Grand conseil vaudois : le problème jurassien

LAUSANNE (ATS). — Dans la séance d'ouverture de sa session ordinaire d'automne, le Grand conseil vaudois a écouté la réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation d'un député au sujet de l'accession du Jura au rang de canton suisse. Mais auparavant, le président a lu une lettre de la présidente du groupement féminin de force démocratique, lettre exprimant la surprise de sa signataire devant l'interpellation et demandant si le législatif vaudois « aurait la sagesse de s'abstenir dans un débat où seuls les habitants du Jura sont concernés ».

Quant à la réponse à l'interpellateur, elle se résume comme suit: soucieux de ne pas s'immiscer dans les affaires d'un canton confédéré, le Conseil d'Etat n'a pas l'intention, pour le moment, de consacrer au Jura son traditionnel rapport sur les affaires fédérales. En revanche, il est prêt à réexaminer cette question lorsque la procédure entrera dans sa phase fédérale, c'est-à-dire, le cas échéant, avant que le peuple suisse et les cantons soient appelés à modifier la constitution fédérale en vue de la création d'un nouveau canton. Dans la mesure où il serait sollicité, le gouvernement vaudois serait prêt à apporter aux autorités constituées du nouveau canton du Jura l'aide que celles-ci pourraient estimer utile. De même, si les futures autorités jurassiennes le lui demandent, il sera disposé à collaborer, dans la mesure où celles-ci le souhaiteraient, à l'édification d'un nouvel Etat confédéré.

Le Grand conseil a accepté la démission au sein du tribunal cantonal de M. Olivier Cornaz, président de cette Cour cette année et en 1975, pour raison de santé. Un nouveau juge sera élu vraisemblablement l'an prochain.

Chute mortelle

LAUSANNE (ATS). — M. Patrick Seiler, 18 ans, domicilié à Lausanne, qui circulait à motocyclette samedi soir à Epalinges, a fait une embardée après avoir démarré aux feux d'une signalisation automatique, sa machine ayant dérapé sur la chaussée mouillée. Désarçonné, il a fait une violente chute et a été si grièvement blessé qu'il a succombé à l'hôpital cantonal de Lausanne.

Un habitant de Thounne expulsé de Tchecoslovaquie

BERNE (ATS). — M. Peter Imboden, 33 ans, de Thounne, a été expulsé de Tchecoslovaquie jeudi dernier. Il était accusé, par les autorités tchécoslovaques d'avoir préparé une tentative d'évasion. Il a été retenu 14 jours en prison. M. Imboden a déclaré à l'Agence télégraphique suisse qu'il avait eu l'intention d'emmener son amie, qui habite à Berlin-Est, en Suisse en passant par la Tchecoslovaquie. Cela ne lui a pas été possible, car il était, a-t-il déclaré, sous étroite surveillance.

Pendant sa détention, M. Imboden a été plusieurs fois questionné sur ses éventuelles relations avec « l'entreprise d'évasion » Lenzinger à Zurich. Les autorités lui ont encore demandé pourquoi il avait enlevé le deuxième réservoir à essence de sa voiture. M. Imboden affirme avoir préparé seul l'évasion de son amie. Il a maintenant l'intention de demander une autorisation d'émigrer pour son amie afin de pouvoir ensuite l'épouser.

Electricité : probablement pas de restrictions cet hiver

BERNE (ATS). — La commission du Conseil national sur l'approvisionnement en électricité s'est réunie lundi à Berne pour étudier les possibilités techniques et le catalogue des mesures envisageables en cas de pénurie d'électricité. Comme devait le déclarer le président de la commission, le conseiller national Ruedegg (rad-ZH), il n'y aura cependant très vraisemblablement pas de restriction d'électricité au cours de cet hiver.

En outre, le Conseil fédéral a donné compétence au département fédéral des transports et communications et de l'énergie de créer une commission d'experts composée de représentants des producteurs et des consommateurs d'énergie électrique.

Des précisions après un drame atroce chez Knie

De notre correspondant :

L'atroce accident, qui a coûté dimanche la vie à la petite Jacqueline Scholz, aurait-il pu être évité? Selon les renseignements obtenus il semble bien que cela aurait pu être le cas, si la petite victime — la fille d'un clown lilliputien — n'avait pas été si imprudente. Jacqueline, qui était elle aussi une des petites artistes du cirque Knie, où son père travaille depuis 11 ans, adorait les tiges du cirque, surtout les trois petites bêtes qui avaient vu le jour il y a quinze mois dans les roulottes du cirque. Elle suivait régulièrement les progrès de Saphir, Rubin et Topas, qui s'entraînent pour la prochaine saison.

Dimanche matin le dompteur se préparait pour l'entraînement. La cage était prête et les trois jeunes tiges attendaient leur « patron ». La petite fille attendait elle aussi à côté de la cage. Elle savait que le dompteur récompensait les tiges d'un morceau de viande fraîche, lorsque ces derniers prenaient place sur un des podiums placés dans la cage. Elle a voulu en faire de même. A travers les grillages elle donna un morceau de viande aux tiges qu'elle connaissait bien. Le morceau de viande avait été fixé au bout d'un instrument

Les pharmaciens font le point

BERNE (ATS). — La séance d'automne du Conseil de la Société suisse des pharmaciens (SSPH) vient d'avoir lieu à Winterthour. Outre les nombreux sujets de politique professionnelle, l'ordre du jour comportait également des décisions dont la mise en œuvre revêt une importance certaine pour la population et la santé publique. C'est ainsi que la société procède à l'examen de ses responsabilités, non seulement sur le plan interne, mais aussi dans le cadre de toutes les professions et institutions engagées dans le domaine de la santé. Il s'agit en particulier d'efforts entrepris en vue d'améliorer au mieux la distribution des médicaments et de régler les multiples problèmes concernant la sécurité de ces derniers.

La progression des maladies dites « de civilisation » et la hausse rapide du coût de la santé affectent l'Europe occidentale tout entière. La société suisse de pharmacie considère qu'il importe de traiter ces questions au niveau international. Elle a pris contact avec les organisations professionnelles des principaux pays européens afin d'obtenir leur collaboration pour définir les droits et devoirs du pharmacien par rapport aux exigences nouvelles et futures de la santé publique. Ces travaux préliminaires permettront une prise de position commune lors du congrès Ipharmex 75 à Bâle.

Ouverture de la session du Grand conseil valaisan

Le président du parlement s'en prend aux autorités fédérales

De notre correspondant :

Le Grand conseil valaisan s'est ouvert lundi matin à Sion sous la présidence de M. Georges Berra, démocrate-chrétien, de Champéry. Les 130 députés ont tout d'abord, ainsi que le veut le règlement à l'aube de chaque session, gagné la cathédrale pour assister à la messe dite du Saint-Esprit. Puis en cortège, tout le législatif relia la cathédrale à la salle des débats précédé d'un peloton de gendarmes portant l'uniforme des soldats de Napoléon.

Toute la première partie de cette session ordinaire d'automne sera marquée par l'étude du budget de l'Etat pour 1975. Ce budget boucle sur un déficit de 25 millions de francs en chiffre rond. Les députés passeront les premiers jours de la semaine à élucider les chiffres présentés et à formuler les remarques qui s'imposent.

Lundi, M. Paul Biderbost a donné le point de vue de la commission des finances sur ce budget qui ne sera voté que jeudi.

La séance de lundi fut marquée d'un discours du président Berra qui faisant le tour d'horizon traditionnel touchant la vie du pays s'en prit en termes acerbes aux autorités fédérales et fut largement

Electricité : probablement pas de restrictions cet hiver

BERNE (ATS). — La commission du Conseil national sur l'approvisionnement en électricité s'est réunie lundi à Berne pour étudier les possibilités techniques et le catalogue des mesures envisageables en cas de pénurie d'électricité. Comme devait le déclarer le président de la commission, le conseiller national Ruedegg (rad-ZH), il n'y aura cependant très vraisemblablement pas de restriction d'électricité au cours de cet hiver.

En outre, le Conseil fédéral a donné compétence au département fédéral des transports et communications et de l'énergie de créer une commission d'experts composée de représentants des producteurs et des consommateurs d'énergie électrique.

Traitement anticancer du tabac : le Dr Neukomm répond au service fédéral de l'hygiène publique

LAUSANNE (ATS). — A la suite de la mise au point du service fédéral de l'hygiène publique au sujet des informations du Dr Serge Neukomm sur les possibilités de réduire le pouvoir cancérogène de la fumée du tabac, ce dernier, médecin-chef de l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive de Lausanne, tient à préciser certains faits, dont voici l'essentiel:

Les recherches scientifiques en vue du développement d'une cigarette moins nocive ont été entreprises de 1954 à 1962 au centre anticancéreux romand et continuées dans des laboratoires industriels à Vevey-Montreux.

La diminution de la nocivité de la cigarette par préextraction du tabac a été effectivement établie et reconnue par des expertises du service fédéral de l'hygiène publique. Les résultats de ces expertises ont entièrement confirmé les travaux du Dr Neukomm. Ceux-ci ont été régulièrement présentés à des réunions scientifiques de la Ligue nationale suisse contre le cancer et de l'Union internationale contre le cancer.

Concernant plus particulièrement la diminution des substances cancérogènes, les expertises chimiques du service fédéral de l'hygiène publique, publiées dans la revue suisse de médecine sociale et préventive, ont donné les résultats suivants: «Le prétraitement du tabac provoque une diminution systématique d'au moins 50% des hydrocarbures aromatiques et notamment de l'antraquinone, du pyrène et du 3,4-benzopyrène, de même qu'une diminution systématique et massive de 50 à 80% des hydrocarbures aliphatiques dans la fumée (...).»

Les expertises biologiques faites sur les mêmes cigarettes par le même service concluent que la préextraction entraîne une réduction de la dose mortelle du condensat de fumée et du nombre des cancers provoqués par la fumée du tabac.

L'actualité des recherches du Dr Neukomm sur la réduction de la nocivité du tabac.

Les pharmaciens font le point

BERNE (ATS). — La séance d'automne du Conseil de la Société suisse des pharmaciens (SSPH) vient d'avoir lieu à Winterthour. Outre les nombreux sujets de politique professionnelle, l'ordre du jour comportait également des décisions dont la mise en œuvre revêt une importance certaine pour la population et la santé publique. C'est ainsi que la société procède à l'examen de ses responsabilités, non seulement sur le plan interne, mais aussi dans le cadre de toutes les professions et institutions engagées dans le domaine de la santé. Il s'agit en particulier d'efforts entrepris en vue d'améliorer au mieux la distribution des médicaments et de régler les multiples problèmes concernant la sécurité de ces derniers.

La progression des maladies dites « de civilisation » et la hausse rapide du coût de la santé affectent l'Europe occidentale tout entière. La société suisse de pharmacie considère qu'il importe de traiter ces questions au niveau international. Elle a pris contact avec les organisations professionnelles des principaux pays européens afin d'obtenir leur collaboration pour définir les droits et devoirs du pharmacien par rapport aux exigences nouvelles et futures de la santé publique. Ces travaux préliminaires permettront une prise de position commune lors du congrès Ipharmex 75 à Bâle.

Electricité : probablement pas de restrictions cet hiver

BERNE (ATS). — La commission du Conseil national sur l'approvisionnement en électricité s'est réunie lundi à Berne pour étudier les possibilités techniques et le catalogue des mesures envisageables en cas de pénurie d'électricité. Comme devait le déclarer le président de la commission, le conseiller national Ruedegg (rad-ZH), il n'y aura cependant très vraisemblablement pas de restriction d'électricité au cours de cet hiver.

En outre, le Conseil fédéral a donné compétence au département fédéral des transports et communications et de l'énergie de créer une commission d'experts composée de représentants des producteurs et des consommateurs d'énergie électrique.

Traitement anticancer du tabac : le Dr Neukomm répond au service fédéral de l'hygiène publique

LAUSANNE (ATS). — A la suite de la mise au point du service fédéral de l'hygiène publique au sujet des informations du Dr Serge Neukomm sur les possibilités de réduire le pouvoir cancérogène de la fumée du tabac, ce dernier, médecin-chef de l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive de Lausanne, tient à préciser certains faits, dont voici l'essentiel:

Les recherches scientifiques en vue du développement d'une cigarette moins nocive ont été entreprises de 1954 à 1962 au centre anticancéreux romand et continuées dans des laboratoires industriels à Vevey-Montreux.

La diminution de la nocivité de la cigarette par préextraction du tabac a été effectivement établie et reconnue par des expertises du service fédéral de l'hygiène publique. Les résultats de ces expertises ont entièrement confirmé les travaux du Dr Neukomm. Ceux-ci ont été régulièrement présentés à des réunions scientifiques de la Ligue nationale suisse contre le cancer et de l'Union internationale contre le cancer.

Concernant plus particulièrement la diminution des substances cancérogènes, les expertises chimiques du service fédéral de l'hygiène publique, publiées dans la revue suisse de médecine sociale et préventive, ont donné les résultats suivants: «Le prétraitement du tabac provoque une diminution systématique d'au moins 50% des hydrocarbures aromatiques et notamment de l'antraquinone, du pyrène et du 3,4-benzopyrène, de même qu'une diminution systématique et massive de 50 à 80% des hydrocarbures aliphatiques dans la fumée (...).»

Les expertises biologiques faites sur les mêmes cigarettes par le même service concluent que la préextraction entraîne une réduction de la dose mortelle du condensat de fumée et du nombre des cancers provoqués par la fumée du tabac.

L'actualité des recherches du Dr Neukomm sur la réduction de la nocivité du tabac.

Les pharmaciens font le point

BERNE (ATS). — La séance d'automne du Conseil de la Société suisse des pharmaciens (SSPH) vient d'avoir lieu à Winterthour. Outre les nombreux sujets de politique professionnelle, l'ordre du jour comportait également des décisions dont la mise en œuvre revêt une importance certaine pour la population et la santé publique. C'est ainsi que la société procède à l'examen de ses responsabilités, non seulement sur le plan interne, mais aussi dans le cadre de toutes les professions et institutions engagées dans le domaine de la santé. Il s'agit en particulier d'efforts entrepris en vue d'améliorer au mieux la distribution des médicaments et de régler les multiples problèmes concernant la sécurité de ces derniers.

La progression des maladies dites « de civilisation » et la hausse rapide du coût de la santé affectent l'Europe occidentale tout entière. La société suisse de pharmacie considère qu'il importe de traiter ces questions au niveau international. Elle a pris contact avec les organisations professionnelles des principaux pays européens afin d'obtenir leur collaboration pour définir les droits et devoirs du pharmacien par rapport aux exigences nouvelles et futures de la santé publique. Ces travaux préliminaires permettront une prise de position commune lors du congrès Ipharmex 75 à Bâle.

Electricité : probablement pas de restrictions cet hiver

BERNE (ATS). — La commission du Conseil national sur l'approvisionnement en électricité s'est réunie lundi à Berne pour étudier les possibilités techniques et le catalogue des mesures envisageables en cas de pénurie d'électricité. Comme devait le déclarer le président de la commission, le conseiller national Ruedegg (rad-ZH), il n'y aura cependant très vraisemblablement pas de restriction d'électricité au cours de cet hiver.

En outre, le Conseil fédéral a donné compétence au département fédéral des transports et communications et de l'énergie de créer une commission d'experts composée de représentants des producteurs et des consommateurs d'énergie électrique.

Traitement anticancer du tabac : le Dr Neukomm répond au service fédéral de l'hygiène publique

LAUSANNE (ATS). — A la suite de la mise au point du service fédéral de l'hygiène publique au sujet des informations du Dr Serge Neukomm sur les possibilités de réduire le pouvoir cancérogène de la fumée du tabac, ce dernier, médecin-chef de l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive de Lausanne, tient à préciser certains faits, dont voici l'essentiel:

Les recherches scientifiques en vue du développement d'une cigarette moins nocive ont été entreprises de 1954 à 1962 au centre anticancéreux romand et continuées dans des laboratoires industriels à Vevey-Montreux.

La diminution de la nocivité de la cigarette par préextraction du tabac a été effectivement établie et reconnue par des expertises du service fédéral de l'hygiène publique. Les résultats de ces expertises ont entièrement confirmé les travaux du Dr Neukomm. Ceux-ci ont été régulièrement présentés à des réunions scientifiques de la Ligue nationale suisse contre le cancer et de l'Union internationale contre le cancer.

Concernant plus particulièrement la diminution des substances cancérogènes, les expertises chimiques du service fédéral de l'hygiène publique, publiées dans la revue suisse de médecine sociale et préventive, ont donné les résultats suivants: «Le prétraitement du tabac provoque une diminution systématique d'au moins 50% des hydrocarbures aromatiques et notamment de l'antraquinone, du pyrène et du 3,4-benzopyrène, de même qu'une diminution systématique et massive de 50 à 80% des hydrocarbures aliphatiques dans la fumée (...).»

Les expertises biologiques faites sur les mêmes cigarettes par le même service concluent que la préextraction entraîne une réduction de la dose mortelle du condensat de fumée et du nombre des cancers provoqués par la fumée du tabac.

L'actualité des recherches du Dr Neukomm sur la réduction de la nocivité du tabac.

Les pharmaciens font le point

BERNE (ATS). — La séance d'automne du Conseil de la Société suisse des pharmaciens (SSPH) vient d'avoir lieu à Winterthour. Outre les nombreux sujets de politique professionnelle, l'ordre du jour comportait également des décisions dont la mise en œuvre revêt une importance certaine pour la population et la santé publique. C'est ainsi que la société procède à l'examen de ses responsabilités, non seulement sur le plan interne, mais aussi dans le cadre de toutes les professions et institutions engagées dans le domaine de la santé. Il s'agit en particulier d'efforts entrepris en vue d'améliorer au mieux la distribution des médicaments et de régler les multiples problèmes concernant la sécurité de ces derniers.

La progression des maladies dites « de civilisation » et la hausse rapide du coût de la santé affectent l'Europe occidentale tout entière. La société suisse de pharmacie considère qu'il importe de traiter ces questions au niveau international. Elle a pris contact avec les organisations professionnelles des principaux pays européens afin d'obtenir leur collaboration pour définir les droits et devoirs du pharmacien par rapport aux exigences nouvelles et futures de la santé publique. Ces travaux préliminaires permettront une prise de position commune lors du congrès Ipharmex 75 à Bâle.

SUISSE ALEMANIQUE

Des précisions après un drame atroce chez Knie

De notre correspondant :

L'atroce accident, qui a coûté dimanche la vie à la petite Jacqueline Scholz, aurait-il pu être évité? Selon les renseignements obtenus il semble bien que cela aurait pu être le cas, si la petite victime — la fille d'un clown lilliputien — n'avait pas été si imprudente. Jacqueline, qui était elle aussi une des petites artistes du cirque Knie, où son père travaille depuis 11 ans, adorait les tiges du cirque, surtout les trois petites bêtes qui avaient vu le jour il y a quinze mois dans les roulottes du cirque. Elle suivait régulièrement les progrès de Saphir, Rubin et Topas, qui s'entraînent pour la prochaine saison.

Dimanche matin le dompteur se préparait pour l'entraînement. La cage était prête et les trois jeunes tiges attendaient leur « patron ». La petite fille attendait elle aussi à côté de la cage. Elle savait que le dompteur récompensait les tiges d'un morceau de viande fraîche, lorsque ces derniers prenaient place sur un des podiums placés dans la cage. Elle a voulu en faire de même. A travers les grillages elle donna un morceau de viande aux tiges qu'elle connaissait bien. Le morceau de viande avait été fixé au bout d'un instrument

Le faux docteur en géologie volait dans les magasins et les caves de ses voisins...

Bâle (ATS). — Reconnu coupable de vols par métier, d'escroquerie et de faux, un sexagénaire a été condamné par la Cour correctionnelle de Bâle à deux ans et demi de prison. Le tribunal a en outre suspendu le sursis dont avait bénéficié le prévenu en automne 1969, sur une peine de 10 mois d'emprisonnement. De nationalité italienne, l'homme a été par ailleurs frappé d'une expulsion du territoire suisse pour une durée de 5 ans. Le ministère public avait réclamé quant à lui 3 ans de réclusion et d'expulsion du pays.

A l'aide de nombreux diplômes et attestations qu'il avait établis lui-même, le prévenu — maçon de profession — se faisait passer pour ingénieur qualifié et docteur en géologie, dans le dessein de brigner de hauts postes. Ces faux documents lui avaient notamment permis d'accéder à une situation de chef de chantier. Mais l'individu poussa plus loin: il fabriqua même des documents qui confirmaient qu'il avait donné des cours à l'école polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ) et à l'Université de Bâle. Enfin, outre plusieurs falsifications de mandats de travail, il avait à plusieurs reprises modifié sa date de naissance sur ses papiers, pour paraître plus jeune et multiplier ainsi les chances d'obtenir les places qu'il convoitait.

Pour avoir établi un faux doctorat en géologie à son nom et pour avoir commis de multiples délits analogues (faux dans les titres, etc.) l'individu avait été condamné en automne 1969 à 10 mois d'emprisonnement avec sursis. Au surplus, le prévenu se livrait à des larcins, puis à des vols, tant chez ses employeurs que dans les magasins d'alimentation et dans la cave de ses voisins, pour un montant total estimé à 30.000 francs. Rapidement, la police fut mise sur sa piste.

Devant la Cour correctionnelle, le prévenu a expliqué que c'était sa «soif de possession» qui l'avait entraîné à commettre ces délits.

Augmentation des taux d'intérêt des obligations de caisse SBS

7 1/4%

pour une durée de 5 ans et plus

6 3/4%

pour une durée de 3 ou 4 ans

Ces revenus intéressants vous sont assurés par un placement qui vous offre le maximum de sécurité. Vous savez exactement quel capital vous sera remboursé dans 3, 4, 5 ans ou plus.

Sans attendre, aujourd'hui déjà, vous pouvez souscrire des obligations de caisse SBS d'une valeur de fr. 1000.— ou d'un multiple de cette somme, aux guichets de l'une ou nos quel que 150 succursales. Profitez vous aussi de cette augmentation des taux d'intérêt.

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Schweizerischer Bankverein

Tirage de la Loterie intercantonale

ZURICH (ATS). — Le tirage « A » de la tranche de novembre (10 novembre) de la Loterie intercantonale a donné les résultats suivants. Les billets gagnants peuvent être dès maintenant échangés contre des billets de la prochaine tranche auprès de tous les distributeurs, ou être payés en argent liquide.

Gagnent 5 francs, les 16.000 numéros se terminant par les 2 chiffres suivants: 02 09 12 19 21 28 36 37 45 46 52 55 63 64 74 75 87 88 90 99.

Gagnent 10 francs, les 6000 numéros se terminant par les 3 chiffres suivants: 005 013 014 052 057 058 061 081 086 093 117 121 128 144 146 161 169 175 199 201 205 212 222 228 229 244 251 266 309 310 326 334 365 378 381 387 391 428 432 438 459 464 471 478 493 538 542 545 546 581 584 596 598 603 696 710 718 725 756 767 768 805 844 866 892 900 907 916 918 919 949 958 992 996 998.

Gagnent 30 francs, les 400 numéros se terminant par les 4 chiffres suivants: 0380 1209 1344 1410 1763 1950 2040 2126 2528 2985 3370 3445 3679 3728 4799 4838 4915 5003 5564 5635 5754 6596 6636 6713 7083 7119 7167 7217 7354 7472 7549 7637 7730 7765 7818 7841 7982 8138 8238 8297 8830 9045 9055 9171 9286 9382 9402 9666 9862 9954.

* cumul illimité.

Le prochain tirage « tirage B », aura lieu le 20 novembre 1974. (Sans garantie).

Ouverture de la session du Grand conseil valaisan

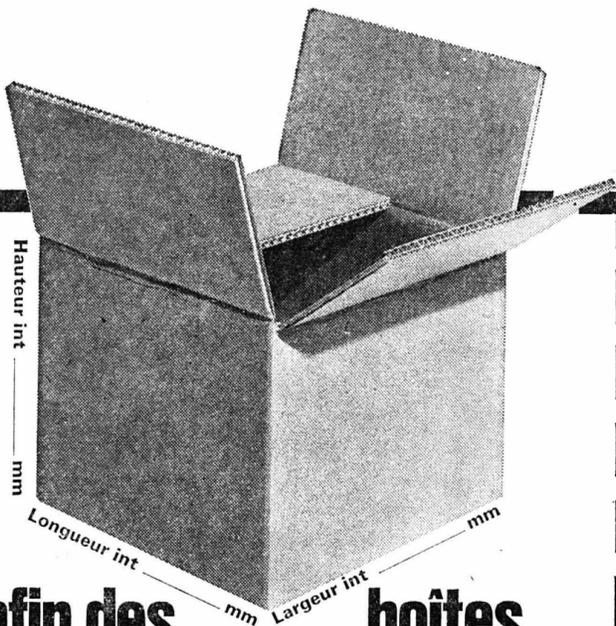
Le président du parlement s'en prend aux autorités fédérales

De notre correspondant :

Le Grand conseil valaisan s'est ouvert lundi matin à Sion sous la présidence de M. Georges Berra, démocrate-chrétien, de Champéry. Les 130 députés ont tout d'abord, ainsi que le veut le règlement à l'aube de chaque session, gagné la cathédrale pour assister à la messe dite du Saint-Esprit. Puis en cortège, tout le législatif relia la cathédrale à la salle des débats précédé d'un peloton de gendarmes portant l'uniforme des soldats de Napoléon.

Toute la première partie de cette session ordinaire d'automne sera marquée par l'étude du budget de l'Etat pour 1975. Ce budget boucle sur un déficit de 25 millions de francs en chiffre rond. Les députés passeront les premiers jours de la semaine à élucider les chiffres présentés et à formuler les remarques qui s'imposent.

Lundi, M. Paul Biderbost a donné le point de vue de



Enfin des boîtes pliantes en carton ondulé de toutes les dimensions! Même en petits tirages.

Veuillez nous faire, le plus rapidement possible, une offre sans engagement pour:

- pièces de boîtes pliantes en carton ondulé (indiquer ci-dessus les dimensions intérieures).
- kg env. de poids de remplissage (déterminant pour l'épaisseur du carton ondulé).
- Délaï de livraison désiré sans impression Imprimé en ...couleurs

Maison _____ Rue _____
 NPA/localité _____ Tél. _____
 Responsable _____

A remplir en caractères imprimés et à envoyer à:
 Bouquet + Baumgartner SA
 Service boîtes pliantes
 3175 Flamatt, Tél. 031 94 00 21



New!

FLAVOR-FLO
FILTER

CIGARETTES

LUCKY STRIKE
IT'S TOASTED

Fr. 1.80

Une cigarette ayant du goût et du caractère: la nouvelle LUCKY STRIKE FILTER FLAVOR-FLO. De plus, son système de filtration «Flavor-Flo» unique en son genre, ajuste son action au fur et à mesure que vous fumez pour laisser passer intégralement le riche et plein arôme.

L'arôme riche plein de souvenirs.

actuel

Les machines petite offset Rotaprint

Guhl+Scheibler SA
 Exposition et bureau de vente
 14, rue du Valentin, 1004 Lausanne
 Téléphone 021-23 68 39

GS

Au Salon François

Coupe Hardy
 Coiffage moderne
 Messieurs et enfants

Gilbert et ses collaborateurs :
 Service Impeccable
 par 5 spécialistes

2, rue Saint-Maurice ☎ 25 18 73

BÉBÉ - BOUTIQUE
 de 0 à 6 ans

tattini
 8, RUE DE FRANCE - 2400 LE LOCLE

Ça c'est une offre **HF**

J'y gagne, alors j'y vais

machine à laver lave-vaisselle

Une grande marque à prix IM-BATTABLE

Machines à laver 4 kg automatique depuis Fr. **833.-**

Lave-vaisselle depuis Fr. **1228.-**

Profitez de nos prix bas. Service après-vente. Livraisons partout.

Discount du Vignoble
 Fornachon & Cie
 Tél. (038) 46 18 77.
 2022 Bevaix.

25 ans d'ex libris
20 ans de collaboration
avec Lenco!

Une chaîne stéréo Lenco
à un prix de jubilé
Fr. 500.-

Travail suisse de précision:
 sûr, toujours moderne, sonorité exceptionnelle!

ex libris

La Chaux-de-Fonds: Rue de la Serre 79
 Lausanne: Place de la Palud 22
 Genève: Passage des Lions 6 bis
 Fribourg: Boulevard de Pérolles 31
 Sion: MMM «Métropole»
 Neuchâtel: Rue des Terreaux 3-5
 Com. p. poste: ex libris Case postale 605, 1000 Lausanne 17

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE à l'imprimerie de ce journal

football

LE POINT EN CHAMPIONNAT SUISSE DE PREMIERE LIGUE

Boudry s'empare du commandement

Cette fois, ça y est ! Boudry s'est emparé du commandement. Il aurait pu néanmoins le saisir avec plus de maîtrise, mais Sierre s'est montré un rugueux contradicteur. En effet, Boudry a cédé un point dans l'aventure. Ce demi-échec n'a pas trop porté à conséquence, vu que Nyon est allé s'incliner à Monthey. Certes sur le chapitre des points acquis, Boudry et Nyon se trouvent à égalité. Quant au nombre des matches joués, il présente un autre aspect. Boudry a deux sorties en moins. Il mérite de s'installer devant Nyon.

VISAGE SYMPATHIQUE

La défaite de Nyon profite également à une autre équipe neuchâtoise :

Audax. L'équipe de Kauer a profité de la venue de Montreux pour augmenter son actif. Face au dernier du classement, ce ne fut toutefois pas si facile que ça. Montreux a présenté un visage sympathique, un peu naïf qui a manqué d'un rien de troubler Audax. Il a fallu que Ischy augmente la marque à vingt minutes de la fin pour que Audax puisse s'affirmer avec un panache qu'il n'a démontré que dès ce moment-là. Audax suit donc Boudry et Nyon à la piste.

Une menace pour les premiers n'est quelque peu estompée : celle présentée par Berne qui, depuis quelques dimanches, grimpeait les échelons avec beaucoup d'assurance. Il a fallu que Meyrin se trouve sur son chemin pour que son

ascension soit stoppée. L'éclat de Meyrin profite également à Central qui, après avoir bousculé Bulle, se met sur le même pied que Berne. Ce duo présente une force que les meneurs de jeu devront avoir à l'œil.

SITUATION PRECAIRE

A la suite de son exploit, Meyrin peut émettre quelques prétentions pour la suite des opérations, pour autant qu'il sache faire preuve d'une certaine constance. Les qualités ne lui manquent pas avec Bosson et Pierre-Charles. Nous ne serions pas étonnés qu'il sème à l'occasion le trouble parmi les hautes sphères. Sierre se durcit de plus en plus. Il l'a témoigné lors de son voyage à Boudry. Il ne veut pas avoir affaire à la relégation.

Durrenast, qui n'a pas joué dimanche, se maintient avec un exercice parfaitement équilibré. Il devra néanmoins veiller au grain, car la plupart du peloton des viennent-ensuite le suivent de près. Même que Monthey s'est réveillé brutalement face à Nyon. Pour Monthey, c'était le moment de faire quelque chose, s'il n'entendait pas que l'angoisse le saisisse comme Bulle. La position du club de la Gruyère devient précaire. Au nombre des points perdus, il n'est pas mieux loti que Le Locle. Yverdon peut même lui faire « la pige ». Il ne reste plus que Montreux bien isolé à l'arrière. L'alarme est donc maintenant de rigueur tant à Bulle qu'à Le Locle.

R. Pe.



FORCE DE FRAPPE. — Payot, Anker, Locatelli (de droite à gauche) quelques atouts des Boudryens.

(Avipress - Baillod)

Porrentruy relégué au... dixième rang

Pour la plupart des équipes du groupe central, la situation reste identique. Il suffit d'un succès pour croire à des possibilités insperées ou d'une défaite pour être plongé dans l'angoisse. Pourtant les résultats du dernier week-end ont quelque peu contribué à soulager quelques formations qui pouvaient éprouver des craintes quant à leur avenir.

SONGEUR

En effet, on peut se demander d'ores et déjà si Petit Huningue et Ebikon parviendront à éviter la relégation. Tous deux ont essuyé une défaite qui doit les laisser songeurs, surtout si l'on tient compte de l'ampleur du résultat. Et pourtant tous deux avaient l'avantage de jouer devant leur public. Le premier a dû concéder cinq buts à Zoug sans même avoir droit au but de l'honneur alors que le second n'a guère pu sauver la face dans le derby qui l'opposait à Kriens (0-4). Certes les vaincus ne possèdent toujours que trois points de re-

taré sur Brunnen mais on constatera que les Schwytzois n'ont perdu que par un but d'écart et cela à... Soleure.

De là à en déduire que d'ici peu, ils parviendront à améliorer leur sort il y a un pas que nous nous permettons de franchir.

RIEN DE SURPRENANT

Les revers essuyés par les deux derniers n'auront certainement pas déplié à Porrentruy. Battus par Delémont, les Ajoulots se voient relégués en... dixième position. Mais la marge de sécurité reste tout de même de quatre points et l'on sait par expérience que l'équipe d'Eichmann sait trouver les ressources nécessaires lorsqu'il s'agit de donner un coup de collier. A vrai dire, la défaite essuyée au cours du dernier week-end n'a rien de surprenant car Delémont se trouve actuellement dans une forme qui lui permettrait de battre n'importe quel adversaire. Dommage pour l'équipe de Bai que la pause d'hiver est à la porte.

Boncourt est revenu battu de Buochs. Si l'on tient compte qu'il n'a perdu que par un but d'écart, on peut admettre que le néo-promu peut s'estimer plus que satisfait. D'autant plus qu'au cours des derniers matches, les Nidwaldiens avaient démontré qu'ils entendaient bien mettre tout en œuvre pour rejoindre le peloton de tête. Cette victoire leur vaut d'ailleurs de se hisser au quatrième rang. Nul doute qu'il faudra compter avec eux par la suite.

Enfin, Concordia qui bénéficiait du soutien de son public a laissé passer l'occasion d'améliorer son sort. Mais il est vrai que son visiteur Emmenbrucke n'avait aucune raison de lui faire des politesses. Sa situation exigeait qu'il obtienne pour le moins un partage des points. Pour en avoir pris le double, il dépasse du même coup sa victime au classement et il se retrouve ainsi dans une position qui, sans être de tout repos, lui laisse entrevoir la suite des opérations avec moins d'appréhension.

Y. I.

Pour mémoire Groupe occidental

Classement : 1. Boudry 10-15. — 2. Nyon 12-15. — 3. Audax 10-14. — 4. Berne 10-12. — 5. Central 10-12. — 6. Meyrin 10-10. — 7. Sierre 11-10. — 8. Durrenast 9-9. — 9. Monthey 10-9. — 10. Bulle 11-9. — 11. Yverdon 10-8. — 12. Le Locle 10-7. — 13. Montreux 11-4.

Le week-end prochain : Berne - Monthey ; Central - Audax ; Durrenast - Bulle ; Montreux - Meyrin ; Sierre - Le Locle ; Yverdon - Boudry.

Groupe central

Classement : 1. Soleure 11-17. — 2. Laufen 10-13. — 3. Kriens 10-13. — 4. Buochs 11-13. — 5. Boncourt 11-12. — 6. Delémont 12-12. — 7. Emmenbrucke 9-10. — 8. Zoug 10-10. — 9. Concordia 10-9. — 10. Porrentruy 11-9. — 11. Brunnen 10-8. — 12. Petit-Huningue 10-5. — 13. Ebikon 11-5.

Le week-end prochain : Boncourt - Petit-Huningue ; Brunnen - Porrentruy ; Emmenbrucke - Soleure ; Kriens - Concordia ; Laufen - Buochs ; Zoug - Ebikon.

Deuxième ligue fribourgeoise

PORTALBAN - ATTALENS 1-1 (0-0) Buts : D. Perroud pour Attalens ; Christian pour Portalban.

Portalban : Thurberg ; Thévoz (Pury), Collomb, Borgognan, Chambetta ; Desjardins, Grivel (Christinat), Cstek ; Riera, Bertschi, Jacot. Entraîneur : Bertschi.

Attalens : J.P. Vienne ; Savoy, Berger, R. Vienne, Vionnet ; Chevaley, Vauthey, J. Perroud ; D. Perroud, Sonney, Bochud. Entraîneur : Jomini. Arbitre : M. Lutz (Genève). Pour son dernier match du premier tour, le « onze » de Bertschi recevait Attalens, équipe du bas du classement. Ce dernier était venu pour prendre un point au « leader » ce qui lui a réussi. Mais à quel prix ! Si l'on en juge par le nombre de coups de coin (19-1) l'équipe locale aurait dû s'imposer facilement... La maladresse et la précipitation sont à la base de ce demi-échec. Dominer de pareille façon une équipe, aussi limitée techniquement sans prendre un avantage confortable n'est pas permis. Durant 80 minutes Portalban accula son adversaire dans ses « seize mètres » sans parvenir à concrétiser. Il y a des dimanches « sans ». Relevons, chez les visiteurs, la bonne performance de son gardien Vienne qui fut, il faut le dire, plusieurs fois assisté par la chance.

Fribourg

DEUXIEME LIGUE

Portalban I - Attalens I 1-1, Romont I - Tifers I 3-0, Dudingens I - Gurmels I 2-0.

TROISIEME LIGUE

Alterswil I - Fribourg II 1-1, Gumeffens I - Charmey I (2me tour) 2-1.

Genève

DEUXIEME LIGUE

UGS - Vernier 1-1, CS Interstar - City 3-0, Collex Bossy - Onex 2-1, US Meiner - Compèries 3-1, Plan-les-Quates - Signal Bernex 4-2.

TROISIEME LIGUE

Gr. 1 : AGS - Plan-les-Quates II 4-1, Lancy - Satigny 5-2, St-Paul - City II 4-1, Aire-le-Lignon - Geneva 2-1.

Gr. 2 : St-Michel - Collex Bossy II 1-0, Laconnex - Meyrin II 3-3, Choulex - Hispania 0-1, Puplinge - Perly 3-4.

Gr. 3 : Onex II - UGS II 7-1, Interstar II - Veyrier 1-8, Fribourgeoise - Donzelle 3-3.

Vaud

DEUXIEME LIGUE

Pully - Chailly 1-2, St-Prest - Stade 1-6, Lutry - Moudon 1-2, Sporting 62 - Assens 3-1, Bussigny - Orbe 2-3, Malley - Le Mont 1-1, Yverdon II - Concordia 0-3, Renens - Ste-Croix 2-1, PTT - La Tour 1-4.

TROISIEME LIGUE

Gr. 1 : Nyon II - Esp. Morges 1-7, Bursins - Gingins 0-4, Prangins - Genolève 2-5, Echichens - Aubonne 2-2.

Gr. 2 : Montreux II - Bex 2-1, St-Légier - Epalinges 1-5, Villeneuve - AC Polisp. 3-1.

Gr. 3 : Villars-Tiere - St-Barthél. 2-4, Assens II - Prilly 2-2, Avenches - Payerne II 4-3, Cugy - Lucens 0-2.

Gr. 4 : Baulmes - Yvonnand 1-1, Donneloye - Yverdon III 4-1, Grandson - Vaulion 5-1, Azzuri Yverdon - Orbe II 1-3.

Gr. 5 : Crissier IB - L'Isler 1-0, Admira - Vallée-Joux 3-2, Penthalaz - Chavornay 2-3, Chav.-Epenex - Cossigny 0-0.

Gr. 6 : USL - Crissier IA 2-2, Esp. Lausanne - Echallens IB 3-3.

cyclocross

VICTOIRE INATTENDUE ET MERITÉE

Zweifel vainqueur à Volketswil

Victoire inattendue mais néanmoins méritée pour Albert Zweifel (25 ans) à l'occasion du cyclocross international de Volketswil. Le professionnel zuricois s'est imposé devant Hermann Gretener et le Belge Albert van Damme, champion du monde de la spécialité, signant son premier succès de la saison.

ENCOURAGEMENT

La performance de Zweifel est encourageante. Ce dernier a toutefois bénéficié d'un coup de main providentiel puisque van Damme, qui était en tête avec quelques secondes d'avance, a été victime d'une chute dans une partie herbeuse alors que l'arrivée était en vue. Cet incident permit à Zweifel et Gretener de prendre le commandement, ce

dernier devant s'avouer battu au sprint. Dans le sillage de l'Allemand Rolf Wolfshohl (36 ans) qui faisait sa rentrée, Zweifel a pris les devants au 4me des 8 tours. Un changement de roue le fit rétrograder mais il parvint néanmoins à refaire son retard au fil des kilomètres. Les changements de positions furent nombreux. Deux chutes distancèrent définitivement le champion suisse Willy Lienhard.

A mi-course, van Damme et Gretener étaient au coude à coude avec 25" d'avance sur le surprenant Zweifel qui refaisait surface courageusement. Celui-ci n'était plus qu'à 12" au 6me tour, précédant le Suisse Frischknecht et Wolfshohl (à 16" et 26"). Mais Albert van Damme devait se dégrader sur la fin, prenant 6 secondes à Gretener alors qu'apparaissait déjà Zweifel qui devait finalement mettre tout le monde d'accord en profitant de l'infortune du Belge dans l'ultime boucle.

CLASSEMENTS

1. Albert Zweifel (Rueti) 8 tours de 2,8 km. = 22,4 km. en 55'14. — 2. Hermann Gretener (Wetzikon) même temps. — 3. Albert van Damme (Be) à 23". — 4. Peter Frischknecht (Uster) à 27". — 5. Rolf Wolfshohl (REA) à 51". — 6. Robert Vermeire (Be). — 7. Ueli Mueller (Steinmaur), même temps. — 8. Karl-Heinz Helbing (Meilen) à 1'18". — 9. Richard Steiner (Wetzikon) à 1'22. — 10. Urs Ritter (Boningen) même temps. Puis : 19. Willi Lienhard (Steinmaur) à 8'10.

Catégorie B (6 tours = 16,8 km) : 1. Walter Meierhofer (Steinmaur) 41'14. — 2. Erwin Lienhard (Steinmaur) à 45". — 3. Hans-Jörg Bruederer (Meilen) à 55". — 4. Denis Jeanmonod (Aigle) à 1'06.

Catégorie C (3 tours = 7,8 km) : 1. Hans Meier (Oberaegeri) 22'00. — 2. Robert Diener (Steinmaur) à 35".



ZWEIFEL. — Une agréable surprise... (Photopress)

tennis

Les travaux de la FILT à Rome

Le comité directeur de la Fédération internationale (FILT) a tenu ses travaux à Rome et étudié de nombreux problèmes administratifs. Il a ratifié, en particulier, la décision prise la semaine dernière à Paris selon laquelle tous les Grands prix seraient ouverts aux professionnels. Pour organiser un Grand prix, les villes candidates devront offrir un minimum de 50.000 dollars de prix, contre 25.000 l'an dernier.

D'autre part, le comité directeur a décidé la création d'un comité des joueuses professionnelles chargé de contrôler l'activité des joueuses. Cet organisme sera composé de sept membres : un président, trois déléguées des joueuses et trois membres de la fédération. La première réunion de ce comité aura lieu aux Etats-Unis dans la première semaine de décembre.

Enfin, le comité directeur a décidé que le « tie break » continuerait à se jouer sur treize points pour les épreuves de la WCT et douze points pour tous les autres tournois et il a également tenu à préciser que, dans tous les grands tournois, le cinquième set pouvait se jouer sans « tie-break ».

tir

Championnat décentralisé

Stoll: résultat fantastique

L'équipe suisse engagée dans le championnat du monde au pistolet de match, à Thome, a quelque peu déçu ses « supporters ». Le Zuricois Ernest Stoll en particulier, qui s'était contenté d'un résultat (modeste) de 547 p., alors qu'on en espérait un de sa part de quelque 560 p.

Or, l'ainé de notre sélection nationale de la spécialité vient de leur prouver, noir sur blanc, qu'il était capable de mieux et de leur donner raison du même coup en alignant un résultat absolument fantastique de 579 p. dans le cadre du championnat décentralisé organisé depuis peu par la Fédération suisse des tireurs au revolver et au pistolet. Aux fins, relevons-le surtout, de constituer des réserves suffisantes à l'échelon confédéral.

SIGNIFICATIF

Ces 579 p., que signifient-ils ? Très simplement qu'ils sont supérieurs de 7 p. au record du monde du Russe Gregori Kosich, homologué en 1969, aux championnats d'Europe de Pilsen, qu'ils valent aussi 7 p. de plus que le record suisse du Solorais Ludwig Heumauer, établi en 1964, à Biemme ! Enfin, pour en rester aux comparaisons, Stoll a obtenu cette fois-ci 13 p. de plus que le champion du monde 1974 de la discipline, le Russe Georgiy Zapolskikh. Ajoutons tout de même encore qu'il a réalisé également la meilleure performance (connue) de la saison, la palme, jusque-là, revenant au champion olympique 1972 Ragnar Skamaker, arrêté à la limite des 571 p.

On s'en voudrait, en outre, de ne pas trouver dans la performance de Stoll

une réponse précise à ceux qui prétendent que les Suisses doivent déjà apprendre à tirer avant de s'engager dans l'équipe nationale ! Par la même occasion, le tireur zuricois aurait tendance à donner raison à ceux qui affirment que nos internationaux manquent essentiellement de compétition.

BIEN ACCOMPAGNE

Stoll a donc battu officiellement et le record du monde et le record suisse au pistolet de match. On peut tout de même l'en féliciter. On se réjouira aussi d'apprendre qu'il a eu en Joseph Marty, de Klotten, un dauphin digne de lui, arrivé à 563 p., et que le Neuchâtois Marcel Mermoud, dans ce match décentralisé toujours, a réussi à porter son record personnel au niveau des 558 p. Jamais encore, en effet, il n'était monté si haut !

Ce n'est là, bien sûr, qu'un élément du « puzzle » que doivent assembler les candidats à nos équipes nationales. Mais c'en est un de taille impressionnante pour Mermoud, qui a réalisé de notables progrès en quelques mois. Son exploit prend tout son sens si l'on veut bien se souvenir que notre première garniture s'est fixé depuis longtemps comme objectif d'obtenir une moyenne (individuelle) de 550 p. Elle n'y parvient pas à chaque coup, assurément. Avec 558 p., le pistolet romand, fête de série sur ce plan, peut se dire que son nom figure au tableau de promotion.

L.N.

SPORT-TOTO

Etes-vous parmi les gagnants ?

Liste des gagnants du concours no. 45 : 15 gagnants avec 12 points = fr. 8.040,55 ; 399 gagnants avec 11 points = fr. 226,70 ; 4.206 gagnants avec 10 points = fr. 21,50



FOOTBALL A L'ETRANGER

Italie

Sixième journée : Cagliari - Sampdoria 1-0 ; Cesena - Juventus 0-1 ; Inter - Milan 0-0 ; Vicence - Bologna 0-1 ; Naples - Lazio Rome 1-1 ; Rome - Ascoli 1-0 ; Ternana - Varese 2-0 ; Turin - Fiorentina 2-1. Classement : 1. Juventus et Bologna 9 p ; 3. Turin, Naples, et Lazio 8 ; 6. Fiorentina, Inter et Milan 7.

Deuxième division (7me journée) : Prato (terrain neutre), Arezzo - Reggina 0-0 ; Brescia - Perugia 0-1 ; Côme - Catanzaro 0-0 ; Gènes - Vérone 1-1 ; Novare - Pescara 1-0 ; Palerme - Foggia 1-0 ; Parme - Brindisi 2-0 ; Sambenedettese - Ravenna 0-0 ; Spal - Alessandria 0-1 ; Taranto - Atalanta 1-0. Classement : 1. Vérone, 12 points ; 2. Perugia 10 ; 3. Parme et Gènes 9 ; 5. Alessandria, Taranto, Brescia et Novare 8 points.

Hollande

Dixième journée : Telstar - Wageningen 3-1 ; Amsterdam - Excelsior 1-1 ; Roda - Sparta Rotterdam 1-1 ; Go Ahead Deventer - La Haye 3-1 ; Utrecht - Ajax 1-1 ; Feyenoord - Maastricht 2-1 ; Twente Enschede - Nac Breda 2-0 ; Haarlem - De Graafschap 0-4 ; Eindhoven - Alkmaar 4-0. Classement : 1. Eindhoven 19 points ; 2. Ajax et Feyenoord 17 ; 4. Twente Enschede 14 ; 5. Roda 12 points.

Espagne

Septième journée : Elche - Real Sociedad 3-0 ; Murcia - Granada 0-0 ; Real Saragose - Celta Vigo 4-2 ; Atletico Bilbao - Espanol Barcelone 1-0 ; Barcelona - Las Palmas 3-2 ; Malaga - Atletico Madrid 0-0 ; Gijon - Salamanca 2-1 ; Valencia - Hercules 1-0 ; Real Madrid - Betis - Séville 3-2. — Classement : 1. Real Madrid 14 points ; 2. Barcelone 12 ; 3. Espanol Barcelone 11 ; 4. Granada 10 ; 5. Gijon, Real Saragose et Elche 9 points.

Allemagne

Douzième journée : Kickers Offenbach - Tennis Borussia Berlin 3-2 ; Hertha Berlin - Eintracht Frankfurt 2-1 ; Stuttgart - Borussia Moenchengladbach 1-2 ; Cologne - Werder Brême 3-1 ; Fortuna Dusseldorf - Duisburg 1-1 ; Wuppertal - Eintracht Brunswick 0-1 ; Bayern Munich - Kaiserslautern 2-5 ; Bochum - Rotweiss Essen 2-2 ; Hambourg - Schalke 1-1. Classement : 1. Hambourg 12-17 (29-9) ; 2. Kickers Offenbach 12-17 (29-18) ; 3. Brunswick 12-16 ; 4. Schalke 12-15 (19-11) ; 5. Hertha Berlin 12-15 (19-13) ; 6. Duisburg 12-15 (25-21).

Angleterre

Dix-septième journée : Burnley - Birmingham City 2-2 ; Carlisle United - West Ham United 0-1 ; Chelsea - Leicester City 0-0 ; Coventry City - Leeds United 1-3 ; Derby County - Queens Park Rangers 5-2 ; Liverpool - Arsenal 1-3 ; Luton Town - Sheffield United 0-1 ; Manchester City - Stoke City 1-0 ; Middlesbrough - Newcastle United 0-0 ; Tottenham Hotspur - Everton 1-1 ; Wolverhampton Wanderers - Ipswich Town 2-1. Classement : 1. Manchester City 17-22 ; 2. Liverpool 16-21 ; 3. Everton 17-21 ; 4. Ipswich 17-20 ; 5. Derby County 17-20 ; 6. Sheffield United 17-20.

France

Seizième journée : Angers - Sochaux 1-1 ; Rennes - Strasbourg 5-1 ; Bastia - Saint-Etienne 1-1 ; Marseille - Bordeaux 3-0 ; Paris Saint-Germain - Nîmes 1-1 ; Lens - Monaco 6-3 ; Troyes - Nantes 0-0 ; Nice - Lille 2-1 ; Metz - Reims 1-1 ; Red Star - Lyon 4-0. Classement : 1. Bastia 22 p ; 2. Saint-Etienne 21 ; 3. Reims 21 ; 4. Lens 21 ; 5. Marseille 20.

Arbitre bienveillant en Angleterre

L'arbitre du match de deuxième division anglaise Sheffield Wednesday et York City a trouvé un nouvel emploi sur son carnet. Durant le match, un spectateur âgé, « vêtu » seulement de lunettes et de bottes, est entré sur le terrain pour donner un coup de pied dans le ballon. M. Gordon Kew, qui en mai dernier avait arbitré la finale de la coupe d'Angleterre, a alors sorti son carnet. Ce n'était pas pour donner un avertissement au « streaker » mais pour « protéger » ce dernier des regards indiscrets alors qu'il l'escortait hors du terrain.

Kiev champion

Pour la sixième fois, l'équipe de Dynamo Kiev a remporté le championnat d'URSS en faisant match nul avec Pakhtakor Tachkent. Ce résultat a été acquis deux journées avant la fin de la compétition. Dynamo Kiev totalise 40 points en 28 matches et ne peut être rejoint.

Sur le front de la 2me ligue jurassienne

● AUREORE - DELEMONT II 1-0 (1-0)

AUREORE : Bickel ; G. Boillat, Jenny, J.-J. Boillat, Pauli ; Obrecht, Cury, Fleury ; Devaux, Montandon, Weibel (Rytz).

DELEMONT II : Saner ; Chételat, F. Nussbaumer, Bron, D. Nussbaumer ; Rottet, Migliano, Moritz ; Nigro (Bernard), Mathez, Cortat.

MARQUEUR : Montandon

On oubliera au plus tôt ce derby romand joué sur le terrain de la Champagne. Sans convaincre, Aureore a développé un volume de jeu qui lui a tout de même permis de s'imposer à l'arraché. Les Jurassiens souffrent de la minceur de leur contingent. C'est ainsi qu'ils ont dû faire appel à leur « coach » Bernard pour entrer en qualité de 12me homme.

● MOUTIER - LANGENTHAL I 1-2 (0-1)

MOUTIER : Muster ; Barth, Gonzales, Schindler, Devanthery ; Monnier (Horrtsberger), Bernal, Sbaraglia ; Pala, Eschmann, Blanc.

MARQUEUR : Bardelli (pénalty), Bardelli (pénalty), Eschmann.

Moutier s'est incliné la tête haute devant le chef de file. Pourtant privés de Cavallaro, Von Burg, Rais, Perinat, Zaugg et Simonin, les Prévôtois ont pratiquement fait jeu égal avec leur hôte. Il fallut que deux pénalités soient accordées aux visiteurs pour faire pencher la balance. Malchanceux, le demi jurassien Monnier (blessé) dut quitter la pelouse après vingt minutes de jeu. Quant à l'ailier Blanc, qui eut maille à partir avec l'arbitre, il fut expulsé à la 50me minute.

● BOUEAN 34 - BEVILARD 2-4 (1-3)

BOUEAN 34 : Hofer ; Beiner, Allemand, Schnell, Saxer ; Maurer, Zimmermann, Luthi ; Hofmann, Joss, Vanzozi.

BEVILARD : M. Affolter ; Ph. Maeder, Minder, J.-Cl. Affolter, Wuillemin ; Frossard, Besse, R. Maeder ; Senn, Clemence, Thomet (Annoni).

Juniors interrégionaux A-1

Groupe 1 : Neuchâtel Xamax - Chênôis 1-1. — Sparta Berne - Etoile Carouge 3-1. — Sion - Berne 1-1. — Concordia Lausanne - Granges 0-5. — Martigny - Lausanne 1-4. — Sierre - La Chaux-de-Fonds 2-4. — Servette - Fribourg 1-2.

Groupe 2 : Arauc - Bellinzzone 1-1. — Amriswil - Wettingen 2-3. — Bâle - Altdorf 4-0. — Chiasso - Trimbach 1-3. — Concordia Bâle - Grasshoppers 3-1. — Emmenbrucke - Lugano 5-0. — Saint-Gall - Schaffhouse 1-1.

BOUCHERIE RAPIDE

SILVIO FACCHINETTI
SAINT-BLAISE
Tél. 33 14 41

MAXI

EN 4 COULEURS DIVERSES
chez Ecluse 27-31
RINO Tél. 24 39 55

COMPAGNIE ASSURANCE
GAP
PROTECTION JURIDIQUE

C. Salvadé
& P. Schneeberger
Agents généraux
Saint-Maurice 7
Neuchâtel
Tél. (038) 24 03 44

Bière Muller

Chaque matin
les sportifs lisent
la

FAN

Feuille d'avis de Neuchâtel
L'Express

centre
super
-ojo-
portes - rougea

FERMARIN

La gaine VISO
2072 Saint-Blaise
Tél. 33 22 12

SCHEIN

VELOES MOTOS SPORTS

Tout pour le hockey

Chavannes 15
Neuchâtel
Tél. 25 44 52

WITTEWER

VOYAGES
TRANSPORTS
Tél. 25 82 82

Ce soir, à 20 h 30,
à la patinoire
de Monruz

Championnat
de ligue B



**NEUCHÂTEL-SPORTS H.-C.
FRIBOURG**

Liste des membres
du « Puck d'or »

Amis neuchâtelois, une fois encore la chance vous est favorable. A Martigny vous avez perdu face à une équipe encore plus déshéritée que vous. Vous avez laissé échapper une chance incroyable de revenir à un souffle de la quatrième place, celle qui assurerait votre avenir en ligue B. Place qui vous permettrait de préparer l'avenir. Et certainement vous êtes rentrés du Valais le cœur lourd, tout comme cette poignée de fidèles supporters qui avait fait le déplacement.

Et puis, sur le chemin du retour, vous avez appris que vos adversaires directs, ceux qui sont concernés par cette quatrième place, avaient, eux également, perdu. C'est dire qu'aujourd'hui, ce soir, une nouvelle chance vous est offerte de redresser la situation.

A Fribourg, au soir du premier tour de championnat, trois jours plus tard contre Morges, quelques jours après face à votre rival neuchâtelois, Fleurier, vous avez démontré des qualités indéniables. Des qualités qui faisaient de vous, les mal lotis de

la ligue B, des prétendants au Tour de promotion.

Et aujourd'hui? « Tout est perdu » affirme la presse spécialisée. Allez-vous lui donner raison? Ne saurez-vous réagir? Démontrer que tout est encore possible? Ce soir, face à Fribourg, une nouvelle chance vous est offerte d'avancer, de franchir cette nouvelle étape vous conduisant vers cette quatrième place tant convoitée.

Alors? Saisissez cette chance. Empoignez la. Provoquez la. Vous en avez les moyens. Nous en sommes persuadés, nous qui vous suivons aux quatre coins de la Romandie. Ce soir, vous jouez une carte importante. A vous de l'abattre au bon moment et de ramasser la proie...

Nous avons confiance en vous. Foi en vous. Sauvés de la relégation par le désistement d'une autre formation, vous devez de faire honneur à cette offre inespérée pour vous de jouer en ligue nationale, objectif de toute formation.

Alors battez Fribourg, reprenez espoir.

Tapis Gans-Ruedin, Neuchâtel; Imprimerie Moser S.A., Neuchâtel; Hildenbrand & Cie, installations sanitaires, Neuchâtel; Laiterie R. Debrot, Neuchâtel; Meubles Meyer, Neuchâtel; FAN-L'EXPRESS, Neuchâtel; Minex S.A., Neuchâtel; Entreprise S. Facchinetti S.A., Neuchâtel; A. Amann, vins, Neuchâtel; Imprimerie Krattiger, Corcelles; Bura & Linder, peinture, Neuchâtel; Clairvue, Neuchâtel; Etablissements Allegro, Marin; Madliger & Challes, ing., Neuchâtel; C. Gueissaz, commerçant, Neuchâtel; Martin-Pêcheur, Neuchâtel; Bureau d'ingénieurs Allemand Jeanneret Schmid S.A.; Neuchâtel; Menuiserie S. Piana, Neuchâtel; Restaurant du Littoral, Neuchâtel; Bar à café Au Galop, Neuchâtel; P. Uhler, Auvier; J.-P. Besancet, physiothérapeute, Neuchâtel; Tricots élastiques « Viso » Saint-Blaise; P. Scheiggger, Lausanne; B.C.N., Neuchâtel; Pharmacie-droguerie Tripet, Neuchâtel; Haefliger & Kaeser, Neuchâtel; J.-V. Degoumois, Neuchâtel; H. Berner, Neuchâtel; Fruits-Import, Boudevilliers; Institut « Agena », Neuchâtel; L. Vuilleumier, Fontainemelon; Pharmacie Bornand, Neuchâtel; Chaussures J. Kurth S.A., Neuchâtel; M. Morax, Neuchâtel; Restaurant La Grappe, Neuchâtel; Dr. G. Praz, Neuchâtel; Dr. P. Girardet, Neuchâtel; Restaurant des Chavannes, Neuchâtel; P. Rognon, Peseux; Electrona S.A., Boudry; Quincaillerie Bailod, Neuchâtel; Alimentation E. Girard, Concise; Station-Service Prébarreau, Neuchâtel; F.T.R., Neuchâtel; F.-Ed. Vessaz, Marin; U. Zollinger, Marin; Dr. A. Porchet, Neuchâtel; Neuchâtel-Sports section boules; F. Uhler, Neuchâtel; F. Pahud, Bôle; R. Baeriswyl, Neuchâtel; Radio-TV Courvoisier, Boudry; Bauermeister et Cie, install. san., Neuchâtel; Imprimerie A. et W. Seiler, Neuchâtel; Petitpierre et Grisel, Neuchâtel; Garage M. Facchinetti, Neuchâtel; J.-P. Schorpp, Peseux; K. Buhler, Saint-Blaise; Ondulux plastique, Cormondrèche.

On peut adhérer au « Puck d'or » en tout temps.

Cotisation annuelle de Fr. 200.- pendant trois ans. Place assise couverte à Monruz. Ccp 20-1166.

GARAGE HIRONDELLE

PIERRE SENN

Pierre-à-Mazel 25 - Tél. 24 72 72 - 2000 NEUCHÂTEL

SENN pour toute occasion SAINE

AUDI-NSU: Audi 50/80/100 NSU RO 80
CHRYSLER USA: Plymouth - Valiant Dodge
PORSCHE: 914/911
VW: Golf Passat Scirocco Utilitaires

Mécanique navale
EVINRUDE - SKIBSPLAST

vous présente la formation probable de
NEUCHÂTEL-SPORTS H.-C.

- Quadri
Huggler Schmid
Henzen Vallat
Dolbec Paroz Beuchat
Zingg Steiner Gygli
Y. Yerly P. Yerly Burge
Jeanrenaud, Junod, Sandoz, Schreyer.

Visitez à Neuchâtel le centre de l'ameublement

meubles MEYER neuchâtel

fbg de l'hôpital
tél. 038/25 75 05

Grande exposition sur 6 étages
3000 m² - 30 vitrines
200 chambres à coucher, salles à manger, studios
Plus de 1000 meubles divers

OFFRES D'EMPLOIS ★ **OFFRES D'EMPLOIS** ★ **OFFRES D'EMPLOIS**

Si vos connaissances en

ANGLAIS ET FRANÇAIS

sont excellentes, si vous avez aussi de bonnes notions d'allemand, vous êtes certainement la

SECRÉTAIRE

expérimentée que nous cherchons pour compléter l'effectif de notre service de Recherche scientifique.

La correspondance courante, l'établissement de rapports, ainsi que de nombreux contacts téléphoniques en trois langues entreront dans le cadre de votre activité. Diverses tâches de classement, de contrôle et l'organisation de voyages vous seront aussi confiées.

Préférence sera donnée à une candidate montrant un certain intérêt pour des problèmes d'ordre scientifique, précise dans son travail, capable de s'organiser de façon indépendante et douée d'esprit d'initiative.

Nous offrons: Prestations sociales de premier ordre, restaurant d'entreprise, horaire variable, clubs de loisirs, etc.

Offres et renseignements aux
Fabriques de Tabac Réunies SA.
Service de recrutement, 2003 Neuchâtel
Tél. 038 211145 - interne 225 ou 226.

Famille de 4 personnes cherche une très bonne

employée de maison

Logée et nourrie, belle chambre à disposition dans maison très moderne, à Muri (Berne). Samedi après-midi et dimanche libres. Possibilité de vacances à la montagne en hiver et à la mer en été. Très bon salaire.

Téléphoner au (031) 44 60 66 de 8 h à 17 h 15.

A TOUTE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS, PRIÈRE DE JOINDRE UN TIMBRE POUR LA RÉPONSE

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Nous cherchons pour entrée immédiate

jardinier aide-jardinier
ou
manœuvre chauffeur

Sérieux, travailleur et dévoué. Convierait à personne désirant se faire une bonne situation stable. Si possible notions d'allemand.

Conditions à discuter.

OTHENIN Horticulteur, Cortaillod.
Tél. 42 11 87.

Proposons travail immédiat à

1 MONTEUR
en appareils électroniques

1 MÉCANICIEN DE PRÉCISION

Le travail temporaire a 25 ans, Manpower aussi...
25 ans d'avant-garde, ça compte!

2001 NEUCHÂTEL - 8a, rue du Seyon - Tél. 24.76.78

Succursale suisse d'une entreprise internationale de la branche pharmaceutique cherche par suite d'extension de son programme de vente

Délégué médical

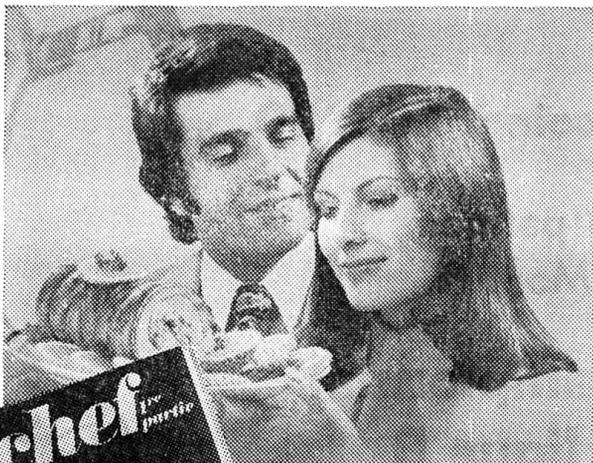
Territoire: NE, Bienne/Jura, FR

Votre fonction: Visiter les médecins en leur présentant des spécialités pharmaceutiques, vente au niveau hospitalier.

Vous avez: Connaissance profonde de la branche pharmaceutique et expérience comme délégué médical ou pharmacien, chimiste, droguiste, préparateur, représentant. Sens d'organisation, facilité de contact, bonne présentation et culture générale.

Nous offrons: Salaire fixe, bonus, indemnisation frais de voyage/voiture, caisse de retraite. Position indépendante et stable, travail dans une organisation dynamique.

Nous vous prions d'adresser vos offres ou de téléphoner à la Direction d'ABBOTT AG, case postale, 6300 Zoug
Tél. 042 214545



Superchef je t'aime



320F
+ INDEX GRATUIT
AVEC LE N°1

Le n° 1 de l'Encyclopédie Superchef sort cette semaine.

Réservez-le vite ! Et constituez-vous, en 112 semaines, votre encyclopédie de la cuisine mondiale. En tout, 5.000 recettes super-savoureuses ! De tous les pays.

Superchef, encyclopédie hebdomadaire en vente chez votre marchand de journaux.

OFFRE SPECIALE LES 8 PREMIERES SEMAINES

Profitez-en pour acquérir vos superbes reliures Superchef, à rabat plastique transparent protégeant les pages contre toute souillure. Elles sont vendues à 11 Fr. chacune au lieu de 17 Fr., prix normal. Chaque reliure peut contenir 14 numéros.



Quelques suggestions Superchef:

Aija
Plat tunisien épicé, avec des œufs brouillés, des saucisses, des poivrons



Tarte aux pommes à l'américaine, la fameuse Apple Pie



Agneau bonne femme simple ragout d'agneau, succulent et peu coûteux



Abricots à la Condé Dessert très français, idéal pour vos diners élégants



Pensez plastique - Pensez Burnand

Brante plastique

50 l	Fr. 77.25
70 l	Fr. 100.85
100 l	Fr. 125.15

ICHA non compris. Modèle pour engrais

BURNAND S.A.
Av. de Morges 46-48 1004 Lausanne.
Tél. (021) 25 38 81 / 82

Acharlet
HORLOGERIE
BIJOUTERIE
(sans le Théâtre)
NEUCHÂTEL

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 40 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

MAGNIFIQUE MANTEAU noir dame, mouton rasé, grand col en véritable renard, taille 42. Tél. 53 16 72, dès 19 heures.

1 BUFFET PLAT, noyer, 3 portes, loupé de Frêne; 1 tables à rallonges. Tél. 24 25 71.

SKIS AUTHIER 200 cm, avec fixations Marker, bon état. Tél. 33 43 58.

MANTEAU fourrure taille 44-46, très bon état. Tél. 31 38 01, matin et soir.

PIANO DROIT, brun, bon état, prix modéré. Tél. 41 14 00.

UNE GENERATRICE Honda E IV 300 watts, 40 heures de service, 800 fr.; 4 pneus Michelin 6,40 x 13 radiaux, 1000 km, avec jantes, 400 fr.; 15 livres collection monde des sciences, neufs, à 24 fr. pièce. Téléphone (038) 61 19 86 ou 61 12 46.

4 PNEUS NEIGE 550-12 pour Simca 1000. Tél. 25 86 67, dès 15 heures.

MACHINE A TRICOTER Busch, simple fonture, 200 fr. Tél. 53 17 66.

SKI BOIS 175 cm; souliers à boucles, cuir No 37. Tél. 36 14 87.

ROBES, costumes, taille 44-45, jupes, pull-overs, lingerie de corps; souliers No 39 et colliers de fantaisie; le tout à bas prix et en bon état. Tél. 31 11 89.

2 JANTES pour Opel Kadett prix 50 fr. Téléphone (038) 41 38 28.

UN LAMPADAIRE en fer forgé ainsi que d'autres petits articles. Marcel Emey, Lignières. Tél. 51 24 56.

1 SOFA-LIT et 2 fauteuils à très bas prix. S'adresser à M. Payot, Castel 31, Saint-Aubin (NE). Tél. 55 25 01.

TABLE (2 rallonges), 4 chaises (80 fr.); buffet de service 150 fr. Tél. (038) 53 30 62.

SOULIERS DE SKI Kästinger No 38-39, cuir, doublés mouton, à crochets, état de neuf, 90 fr. Tél. 51 16 32.

ENSEMBLE DE SKI dame, nylon antigliss, taille 38, 90 fr. Tél. 51 16 32.

SOULIERS DE SKI Raichle 38, cuir, lacets, 40 fr. Tél. 51 16 32.

ROBE DE MARIÉE avec manteau à capuchon 500 fr.; robe de grossesse, 4 pièces, 40 fr.; poussette et pousse-pousse (bleu) 140 fr.; 2 complets homme, taille moyenne, 150 fr. la pièce. Tél. 31 67 76.

MEUBLES D'OCCASION: 2 lits enfants complets avec literie, 2 buffets de service, 1 chambre à coucher complète, et divers, bas prix. Tél. 42 28 50.

1 FRIGO, 160 litres; 1 projecteur Imac Super 8; 1 fourneau de cuisine à bois, 1 trou; 1 volière, hauteur 110 x 60 x 65, tout en parfait état. Téléphoner après 19 heures au 25 92 88.

POUSSETTE de poupée, complète. Tél. 31 49 36.

CHAMBRE A COUCHER, lit français; frigo, 210 l. Tél. 24 52 54, dès 20 heures.

SALON MODERNE neuf; 2 fauteuils, canapé-lit, table mosaïque basse, buffet service combiné état de neuf, divan 2 places recouvert à neuf, tables courantes, vaisselle et divers; cause décès; bas prix. Tél. (038) 61 23 35.

REVOX G 36 avec accessoires, récepteur Traffic Braun 1000, platine Lenco 75. Tél. 31 20 47.

2 PNEUS HIVER, 2 pneus été, pour Mini 1000 en parfait état, 120 fr. Tél. 31 71 03, à midi.

COSTUME NOIR avec col vison blanc et robe hiver, neufs, taille 38-40. Tél. 31 71 03.

SOULIERS DE SKI: No 31, 35, 39; skis métalliques Authier, 190 cm, fixations Gersch. Tél. 25 70 28.

DIVANS ET 2 FAUTEUILS, bon état, 500 fr. Tél. 25 37 43.

4 ROUES de 2 chevaux avec pneu neige; un collier de cheval complet. Tél. (038) 42 12 83.

1 BUFFET DE SERVICE, 150 fr.; 1 chienne 1 1/2 année, 70 fr.; 3 petits chiens, 50 fr. Tél. 24 43 18.

SOULIERS DE SKI ALPIN ET FOND, toutes grandeurs, bas prix. Tél. 33 49 01, dès 18 h 30.

SOULIERS DE SKI Henke, No 41, double laçage, 60 fr.; souliers de ski No 38, simple laçage 20 fr. skis Alpin 600, 190 cm, 120 fr.; Tél. (038) 53 35 58, repas.

SOULIERS SKI Henke, cuir noir, boucles 37 1/2 Raichle cuir blanc-noir, lacets 36 1/2 et 34. Stefan rouge boucles 34, bottes équitation cuir 34. Tél. 42 15 96.

VELO DE COMPETITION Tigra, montage Campagnolo, cadre 58 cm, à l'état de neuf, 900 fr. avec support pour voiture. Tél. 33 52 39, dès 19 heures.

LOTS D'HABITS DE GROSSESSE, tailles 44-46. Tél. 24 59 60.

MEUBLES INTERESSANTS: lit en noyer, copie style Empire avec lavabo et table de chevet, dressoir en chêne, commode et armoire à glace en palissandre, jolie glace biseautée, 2 fauteuils cossus, un vieux canapé et une chaise. Tél. (038) 53 38 91.

POUR BRICOLEUR, R8 Major, 4 pneus neufs. Tél. 42 16 46.

Offres d'emplois

ON CHERCHE GENTILLE DAME pour tenir compagnie à malade un ou deux après-midi par semaine (Perreux). Tél. (038) 25 08 36.

DAME pour quelques heures de nettoyage par semaine. Tél. 25 13 24.

DAME OU JEUNE FILLE pour entrée immédiate ou à convenir, pour s'occuper du ménage et de 2 enfants, tous les matins. Tél. 24 69 31.

Demandes à acheter

ATTENTION! Collectionneuse achète à bon prix: poupées, poupées miniatures, tous jouets avant 1930 pour créer musée. Pas pour revendre. Déplacements partout. Téléphone (039) 23 86 07, soir également.

SKIS 185 CM, fixations de sécurité + talonnières, bon état. Tél. 41 13 53, l'après-midi.

UN FOURNEAU à gaz. Tél. 33 37 87 de 18 à 19 heures.

SKIS fibre de verre, fixations sécurité, 190 à 195 cm. Tél. (039) 23 13 44.

TOUTES les armes d'ordonnance suisses, au meilleur prix. Tél. (038) 25 29 85.

4 JANTES 185 SR 15, pour Diplomat. Tél. (038) 31 40 09, heures des repas.

GRAVURES ET IMAGES anciennes, neuchâtelaises. Tél. (038) 42 32 26.

SKIS 190-195 cm, avec fixations modernes, éventuellement avec souliers 40-41. Téléphone 36 14 87.

A louer

UN APPARTEMENT de 3 1/2 pièces pour le 24 janvier 1975, Port-d'Hauterive. Tél. 33 40 27 après 19 heures.

A CERNIER, 2 pièces, cuisine, mi-confort, rez-de-chaussée, jardin. 155 fr. par mois. Téléphone 53 14 75.

A FONTAINEMELON, logement 3 pièces, libre 1er décembre ou à convenir; chauffage central, douches. 230 fr. plus charges. Tél. (038) 41 22 41.

A CENTRE JOLIE CHAMBRE, cuisine, bains, à demoiselle. Tél. 25 17 76, après-midi.

APPARTEMENT 2 grandes chambres, cuisine, douche, mazout, dépendances, à Valangin. Tél. 36 11 28.

COLOMBIER, très grande chambre meublée, à jeune fille, Cuisine et salle de bains à partager entre deux personnes, 200 fr. Téléphone 41 38 50.

BEVAIX, CHAMBRE indépendante tout confort, 160 fr. Tél. 46 19 67.

BEVAIX, deux pièces neuf, loyer modéré. Retraités préférés. Tél. (031) 46 21 75.

JOLI STUDIO MEUBLE, tout confort, à demoiselle sérieuse, 330 fr. par mois, charges comprises. A. Christen, Louis-Favre 6, Neuchâtel. Tél. 25 41 32.

APPARTEMENT 1 1/2 pièce, tout confort, vue, magnifique, tranquille, à Serrières, date d'entrée à convenir. Tél. 21 11 81, interne 213 ou 31 48 03.

CHAMBRE INDEPENDANTE, meublée, avec douche, quartier est. Tél. 33 39 08.

A SERRIERES, appartement moderne 2 1/2 pièces, cuisine complètement équipée, grand balcon au sud, vue sur le lac, loyer: 339 francs, charges comprises. S'adresser à M. Wälle, 20, Clos-de-Serrières, tél. 31 35 04.

A SAINT-BLAISE, pour fin décembre, magnifique 3 pièces (100 m²) tout confort, verdure, piscine. Garage à disposition. Tél. 33 55 00, le matin à partir de 18 h 30, 33 45 15.

STUDIO MEUBLE, cuisine équipée, libre tout de suite. Tél. (038) 41 28 15.

PAVILLON MEUBLE 2 pièces, cuisine, douche toilettes, garage. Tél. 24 34 40.

2 BELLES CHAMBRES avec véranda et cuisine, vue magnifique, proximité gare. Tél. 25 89 89.

POUR CAUSE IMPREVUE au centre 3 pièces, confort, 270 fr., plus charges immédiatement ou à convenir. Adresser offres écrites à DX 3082 au bureau du journal.

A SERRIERES, studio meublé avec confort 245 fr., plus charges. Adresser offres écrites à CW 3381 au bureau du journal.

2 PIECES, tout confort, à Cortaillod. Libre 1er février. Tél. 42 26 76, dès 18 heures.

SAINT-BLAISE, magnifique 4 pièces, tout confort, piscine, situation magnifique, 755 francs, plus charges. Tél. bureau 33 55 55.

STUDIO meublé, chambre, cuisine, douche, libre immédiatement. Tél. 41 28 15.

CHAMBRE INDEPENDANTE, faubourg du Lac 43. Tél. 25 87 25, le matin.

CHAMBRE INDEPENDANTE, meublée, confort, 2 lits. Libre immédiatement. Téléphone 24 12 62.

CHAMBRE MEUBLEE, vue, bains, cuisine, à demoiselle. Tél. 24 34 40.

Demandes à louer

APPARTEMENT 2 PIECES, confort, proximité centre. L. Thiébaud, tél. 47 10 22, heures de bureau.

JE CHERCHE un garage à Bôle. Téléphone 33 40 27, après 19 heures.

JEUNE COUPLE enfant, cherche appartement, minimum 4 pièces, Loyer modéré, jardin. Tél. 31 52 79.

A FONTAINEMELON, appartement de 5-6 pièces pour fin janvier ou février 1975. Tél. (024) 24 17 89.

Demandes d'emplois

CHERCHE remplacements les matins ou 2 jours entiers par semaine. Magasin alimentation ou dame de buffet. Tél. 31 12 20.

ETUDIANTE université donnerait leçons de français et anglais. Niveau école secondaire, gymnase. Tél. 24 39 45.

DAME ESPAGNOL, 60 ans, cherche place nourrice, logée, dans famille ou auprès de personne seule. Tél. 31 15 45.

JEUNE FILLE suivant cours d'étude (2 heures), tous les après-midi, cherche place dans famille avec enfants. Faire offres sous chiffre 28-300702 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

JEUNE DAME cherche emploi, à Neuchâtel, en qualité d'employée de bureau. Adresser offres écrites à GA 3085 au bureau du journal.

EMPLOYE DE COMMERCE possédant connaissance des langues française et anglaise, ayant travaillé 6 ans dans un registre foncier, cherche place. Adresser offres écrites à JD 3088 au bureau du journal.

RETRAITE ayant permis de conduire et voiture, ancien commerçant, cherche travail à temps partiel. Adresser offres écrites à 711-512 au bureau du journal.

DAME cherche repassage à domicile. Téléphone 24 59 80.

URGENT, mécanicien ouvrier cherche travail varié, dans atelier de mécanique. Environs de Neuchâtel. Adresser offres écrites à FX 3053 au bureau du journal.

Perdus - Trouvés

PERDU jeune chatte tricolore, mi-angora, région Peseux. Tél. 31 61 59, heures des repas.

Divers

MONSIEUR seul, doux, bon caractère, 75 ans, cherche dame affectueuse, pour affection-amitié, sincère. Indiquer No téléphone. Ecrire à AT 3079 au bureau du journal.

PERE NOEL se rendrait dans famille dès le 6 décembre au 25. Tél. (038) 24 32 53, heures des repas.

HOME pour personnes âgées, offre une place pour dame ou monsieur encore valides. Ambiance familiale. Adresser offres écrites à FZ 3084 au bureau du journal.

PAYOT
PARIS



Dr. N.G. Payot

Une assistante du Dr. N.G. Payot se fera une joie de vous accueillir et de vous conseiller gracieusement. En fonction des besoins spécifiques de votre peau, elle vous aidera à trouver les produits les mieux adaptés à votre cas.

BON: pour tout achat des vingt francs de produits Dr N.G. PAYOT, une crème de jour AUBELIA.

DU 12 AU 16 NOVEMBRE

droguerie
parfumerie

currat

Rue Saint-Maurice 1
Neuchâtel
Tél. 25 31 13

hockey sur glace

Ligue A table with 8 teams: Chx-de-Fds, Berne, Langnau, Kloten, Ambri P, Villars, Sierre, Genève S.

Ce soir: Ambri-Piotta - La Chaux-de-Fonds; Berne - Villars; Genève - Servette - Langnau; Sierre - Kloten.

LES MARQUEURS table listing players like Piller, Martel, Gaw, Schenk, Turler, Cvach, Lindemann, T. Neimann, Dellspiger, Pelletier, O'Brien, Rüger, Johner, Mattli, Wittwer, Zahnd, Tschiemer, Dubois, Ronner.

Ligue B, ouest

Ligue B, ouest table with 8 teams: Viège, Lausanne, Bienne, Fleurier, Fribourg, Forward Morges, Neuchâtel, Martigny.

Ce soir: Fleurier - Bienne; Lausanne - Viège; Martigny - Forward; Neuchâtel - Fribourg.

LES MARQUEURS table listing players like Harrigan, Lindberg, Dolbec, Jenknis, Meuwly, Diibi, Wicky, Ludi, Widmer, Stioler, Ortuso, Wyssen, Nadeau, Leuenberger.

Ligue B, est

Ligue B, est table with 8 teams: Zoug, Zurich, Davos, Lugano, Langenthal, Arosa, Olten, Bâle.

Ce soir: Arosa - Lugano; Bâle - Zurich; Davos - Zoug; Olten - Langenthal.

LES MARQUEURS table listing players like Urs Lott, Parolini, Probst, Côté, Small, Jenni, Sprecher, Blazek, McKinnon, Eichhorzer, Huber, Schallberger, Schafer, Felc, Dürst, Keller.

Fleurier: Vincent reste optimiste...

En terminant le premier tour du championnat avec sept points en autant de rencontres, Fleurier a pratiquement parcouru la moitié du chemin « théorique » qui doit le conduire au tour de promotion.

L'entraîneur Réal Vincent reste pour sa part très optimiste et considère toujours comme légitime pour son équipe l'accession parmi l'élite des équipes de ligue B.

Face à Bienne, Fleurier trouvera ce soir l'occasion rêvée d'évaluer ses forces et de situer ses limites sans que le résultat n'ait à priori des incidences très profondes.

Luttes serrées sur tous les fronts en ligue nationale



LA CHAUX-DE-FONDS A TREMBLÉ. — Face à Villars qui voulait l'écartier de sa route, à l'image de Martel (à gauche) devant Pelletier et sous le regard d'Yves Croci-Torti, la formation neuchâteloise a eu une excellente réaction en fin de match...

Ligue B: certaines positions se précisent

Les seize pensionnaires de ligue B ont bouclé la moitié de la phase initiale. Certaines positions se précisent, tant à l'est qu'à l'ouest.

NOUVELLE CHANCE

Samedi passé, Langenthal et Forward ont recollé au peloton des candidats à la quatrième place.

UN «TRUC»

Or, au programme de cette huitième journée, Arosa recevra Lugano, Davos accueillera Zoug alors que Zurich (il a tenu Zoug en échec samedi soir: 4-4).

Neuchâtel: encore une chance à saisir

Battu à Martigny, Neuchâtel possède encore une chance d'accéder au tour de promotion.

Allemagne de l'Ouest: sélection de Schoen

Le 20 novembre à Athènes, la RFA jouera son premier match de coupe d'Europe des nations face à la Grèce.

Nouvelles règles

Deux nouvelles règles susceptibles de modifier le visage actuel du football seront expérimentées à la demande de la FIFA.

Allemande de l'Ouest: sélection de Schoen

Le 20 novembre à Athènes, la RFA jouera son premier match de coupe d'Europe des nations face à la Grèce.

Allemagne de l'Ouest: sélection de Schoen

Le 20 novembre à Athènes, la RFA jouera son premier match de coupe d'Europe des nations face à la Grèce.

PELURE DE... BANANE

Pour sa part, Bienne se rend à Fleurier. Au Val-de-Travers, il se méfiera des Vallonniers dont la quatrième place commence à s'effiloche.

AMBITION RAISONNABLE

Les footballeurs helvétiques espèrent obtenir, aux dépens du Portugal, les succès interdits devant l'Allemagne de l'Ouest (1-2) et la Hollande (1-0).

AMBITION RAISONNABLE

Les footballeurs helvétiques espèrent obtenir, aux dépens du Portugal, les succès interdits devant l'Allemagne de l'Ouest (1-2) et la Hollande (1-0).

AMBITION RAISONNABLE

Les footballeurs helvétiques espèrent obtenir, aux dépens du Portugal, les succès interdits devant l'Allemagne de l'Ouest (1-2) et la Hollande (1-0).

AMBITION RAISONNABLE

Les footballeurs helvétiques espèrent obtenir, aux dépens du Portugal, les succès interdits devant l'Allemagne de l'Ouest (1-2) et la Hollande (1-0).

AMBITION RAISONNABLE

Les footballeurs helvétiques espèrent obtenir, aux dépens du Portugal, les succès interdits devant l'Allemagne de l'Ouest (1-2) et la Hollande (1-0).

AMBITION RAISONNABLE

Les footballeurs helvétiques espèrent obtenir, aux dépens du Portugal, les succès interdits devant l'Allemagne de l'Ouest (1-2) et la Hollande (1-0).

AMBITION RAISONNABLE

Les footballeurs helvétiques espèrent obtenir, aux dépens du Portugal, les succès interdits devant l'Allemagne de l'Ouest (1-2) et la Hollande (1-0).

AMBITION RAISONNABLE

Les footballeurs helvétiques espèrent obtenir, aux dépens du Portugal, les succès interdits devant l'Allemagne de l'Ouest (1-2) et la Hollande (1-0).

AMBITION RAISONNABLE

Les footballeurs helvétiques espèrent obtenir, aux dépens du Portugal, les succès interdits devant l'Allemagne de l'Ouest (1-2) et la Hollande (1-0).

AMBITION RAISONNABLE

Les footballeurs helvétiques espèrent obtenir, aux dépens du Portugal, les succès interdits devant l'Allemagne de l'Ouest (1-2) et la Hollande (1-0).

AMBITION RAISONNABLE

Les footballeurs helvétiques espèrent obtenir, aux dépens du Portugal, les succès interdits devant l'Allemagne de l'Ouest (1-2) et la Hollande (1-0).

AMBITION RAISONNABLE

Les footballeurs helvétiques espèrent obtenir, aux dépens du Portugal, les succès interdits devant l'Allemagne de l'Ouest (1-2) et la Hollande (1-0).

AMBITION RAISONNABLE

Les footballeurs helvétiques espèrent obtenir, aux dépens du Portugal, les succès interdits devant l'Allemagne de l'Ouest (1-2) et la Hollande (1-0).

AMBITION RAISONNABLE

Les footballeurs helvétiques espèrent obtenir, aux dépens du Portugal, les succès interdits devant l'Allemagne de l'Ouest (1-2) et la Hollande (1-0).

AMBITION RAISONNABLE

Les footballeurs helvétiques espèrent obtenir, aux dépens du Portugal, les succès interdits devant l'Allemagne de l'Ouest (1-2) et la Hollande (1-0).

AMBITION RAISONNABLE

Les footballeurs helvétiques espèrent obtenir, aux dépens du Portugal, les succès interdits devant l'Allemagne de l'Ouest (1-2) et la Hollande (1-0).

Les footballeurs helvétiques espèrent obtenir, aux dépens du Portugal, les succès interdits devant l'Allemagne de l'Ouest (1-2) et la Hollande (1-0).

Ligue A: un solide trio

Aux Mèlèzes, La Chaux-de-Fonds a assuré l'essentiel face à Villars: deux points. A Berne, le champion suisse n'a fait qu'une bouchée de Sierre.

Ainsi, si Genève Servette végète toujours à la dernière place du classement, un solide trio s'est formé en tête: Berne, La Chaux-de-Fonds, Langnau.

Or, ce soir, l'occasion est offerte aux Tessinois de rejoindre La Chaux-de-Fonds.

Si La Chaux-de-Fonds est attendue au coin du bois, en revanche Berne (il reçoit Villars) et Langnau (il se rend à Genève) devraient passer sans trop de difficultés ce huitième tour.

Pour sa part Kloten se déplace à Sierre. En Valais la formation de Rolf Mayer est toujours redoutable.

De là à lui accorder un certain crédit il y a un pas franchissable...

En fait, ce soir, la situation pourrait évoluer favorablement pour Langnau et Berne et devenir difficile pour Genève Servette.

A la Valascia...

A l'issue du premier tour, La Chaux-de-Fonds a gardé la tête du championnat, aux côtés de Berne et Langnau, ces deux clubs devancés grâce à la meilleure moyenne des buts marqués et reçus.

Aujourd'hui, les Montagnards se rendent à Ambri Piotta. Voilà un déplacement dont il est difficile d'entrevoir le résultat.

Si l'on songe aux difficultés qui attendent régulièrement les Neuchâtelois au pied du Gothard on ne peut prévoir l'issue de ce huitième match de la saison.

Si La Chaux-de-Fonds est attendue au coin du bois, en revanche Berne (il reçoit Villars) et Langnau (il se rend à Genève) devraient passer sans trop de difficultés ce huitième tour.

Pour sa part Kloten se déplace à Sierre. En Valais la formation de Rolf Mayer est toujours redoutable.

MERCREDI SOIR AU WANKDORF FACE AUX PORTUGAIS

Des ambitions raisonnables pour les joueurs suisses

Après deux matches difficiles contre les deux meilleures formations de la dernière coupe du monde, la Suisse joue mercredi sa troisième rencontre de préparation avant ses débuts dans le championnat d'Europe des nations (1er décembre à Izmir face à la Turquie).

niennes par une victoire inattendue à Lisbonne. En 1973, c'est la Bulgarie qui imposa son diktat.

René Hussy est contraint d'improviser. La confirmation du forfait de Kobi Kuhn, blessé dimanche à Lausanne, le prive de son élément le plus expérimenté.

René Hussy est contraint d'improviser. La confirmation du forfait de Kobi Kuhn, blessé dimanche à Lausanne, le prive de son élément le plus expérimenté.

Sélection écossaise

Billy Brunner figure à nouveau dans la sélection écossaise en vue du match contre l'Espagne (20 novembre). Le capitaine de Leeds United et de l'équipe d'Ecosse, au début de la saison, avait été frappé d'une suspension qui l'avait empêché de participer à la rencontre amicale contre la RDA.

Comète-Lignières

BUTS: Gogniat, Meier, Möscher (2), Wenger, Jordan; Humbert-Droz, Wingeyer.

Nouvelles règles

Deux nouvelles règles susceptibles de modifier le visage actuel du football seront expérimentées à la demande de la FIFA dans le cadre du 4me tournoi juniors de Monaco, du 13 au 19 novembre.

Allemande de l'Ouest: sélection de Schoen

Le 20 novembre à Athènes, la RFA jouera son premier match de coupe d'Europe des nations face à la Grèce.

Nouvelles règles

Deux nouvelles règles susceptibles de modifier le visage actuel du football seront expérimentées à la demande de la FIFA dans le cadre du 4me tournoi juniors de Monaco, du 13 au 19 novembre.

Allemande de l'Ouest: sélection de Schoen

Le 20 novembre à Athènes, la RFA jouera son premier match de coupe d'Europe des nations face à la Grèce.

des arrières latéraux est une préoccupation. Le Séduino Valentini relate le Lausannois Ducret. A gauche, Pirmin Stierli tient la corde.

Le Bernois Schild, pourtant décevant face à la Hollande, sera maintenu. Avec son club, il vient de livrer toute une succession de bons matches.

LE PARC: Benoît, Viviani, Gaille, Besson, Boillat; Romano, Vinkenbach, Krebs, Gygax, Gaillard, Traversa. Entraîneur: Cuche.

ARBITRE: M. Morand (Corcelles). Cette partie démontrera la différence de compétition entre les deux équipes.

LE PARC: Benoît, Viviani, Gaille, Besson, Boillat; Romano, Vinkenbach, Krebs, Gygax, Gaillard, Traversa. Entraîneur: Cuche.

ARBITRE: M. Morand (Corcelles). Cette partie démontrera la différence de compétition entre les deux équipes.

LE PARC: Benoît, Viviani, Gaille, Besson, Boillat; Romano, Vinkenbach, Krebs, Gygax, Gaillard, Traversa. Entraîneur: Cuche.

ARBITRE: M. Morand (Corcelles). Cette partie démontrera la différence de compétition entre les deux équipes.

LE PARC: Benoît, Viviani, Gaille, Besson, Boillat; Romano, Vinkenbach, Krebs, Gygax, Gaillard, Traversa. Entraîneur: Cuche.

ARBITRE: M. Morand (Corcelles). Cette partie démontrera la différence de compétition entre les deux équipes.

LE PARC: Benoît, Viviani, Gaille, Besson, Boillat; Romano, Vinkenbach, Krebs, Gygax, Gaillard, Traversa. Entraîneur: Cuche.

ARBITRE: M. Morand (Corcelles). Cette partie démontrera la différence de compétition entre les deux équipes.

LE PARC: Benoît, Viviani, Gaille, Besson, Boillat; Romano, Vinkenbach, Krebs, Gygax, Gaillard, Traversa. Entraîneur: Cuche.

Le «cas Chapuisat» fut au centre du débat de Sigriswil lundi, René Hussy avait tenu à s'expliquer devant ses sélectionnés.

Joué également au Wankdorf, le 1er novembre 1969, le dernier Suisse - Portugal s'était terminé sur un résultat nul (1-1).

Malgré la belle débâche d'énergie de la défense de Lignières et la bonne prestation de son gardien, chanceux il est vrai, les Subièux ont constamment dominé le débat.

ARBITRE: M. Singy (La Chaux-de-Fonds).

Malgré la belle débâche d'énergie de la défense de Lignières et la bonne prestation de son gardien, chanceux il est vrai, les Subièux ont constamment dominé le débat.

ARBITRE: M. Singy (La Chaux-de-Fonds).

Malgré la belle débâche d'énergie de la défense de Lignières et la bonne prestation de son gardien, chanceux il est vrai, les Subièux ont constamment dominé le débat.

ARBITRE: M. Singy (La Chaux-de-Fonds).

Malgré la belle débâche d'énergie de la défense de Lignières et la bonne prestation de son gardien, chanceux il est vrai, les Subièux ont constamment dominé le débat.

ARBITRE: M. Singy (La Chaux-de-Fonds).

Malgré la belle débâche d'énergie de la défense de Lignières et la bonne prestation de son gardien, chanceux il est vrai, les Subièux ont constamment dominé le débat.

ARBITRE: M. Singy (La Chaux-de-Fonds).

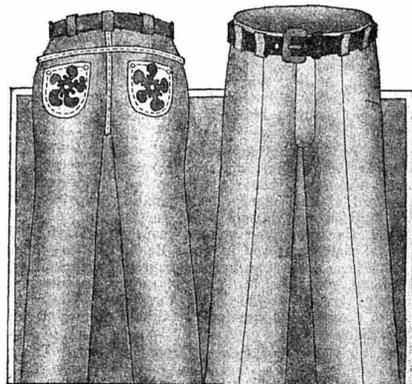
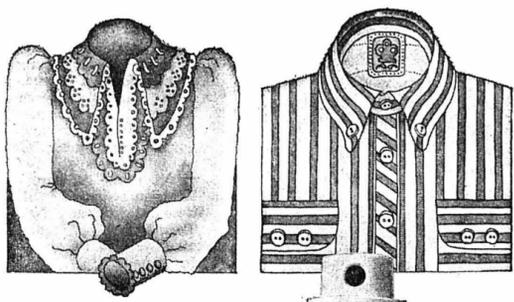
Malgré la belle débâche d'énergie de la défense de Lignières et la bonne prestation de son gardien, chanceux il est vrai, les Subièux ont constamment dominé le débat.



La copie à sec baisse de prix... avec l'appareil à copier à sec 3M 051. Prix économique maintenant 390.- ancien prix Fr. 460.-

Je voudrais un complément d'information: Nom: Adresse: Rue: NP/Localité: 051 Q Tél.: 3M (Switzerland) S.A., 85, rue de Genève, 1004 Lausanne, tél. 021/24 09 17

Que faire
si votre blouse, votre chemise
est défraîchie
à midi déjà
ou si les plis
des pantalons
tiennent à peine un jour?



Servez-vous de Magic-Spray lors du prochain repassage. Vous remarquerez alors la différence. Le linge a de la tenue, il reste ainsi plus longtemps propre et impeccable. Et le repassage se fait bien plus facilement.

Avoir l'air plus soigné dans du linge soigné!

magic-spray

Le Magic-Spray de repassage est pour votre linge comme la rosée du matin

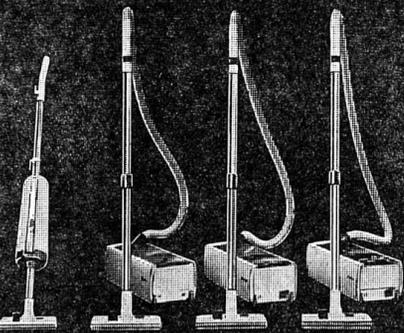
De SIPURO — c'est donc de bonne qualité.

Sipuro SA, CH-3110 Münsingen

ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

LES PUISSANTS

Les aspirateurs Miele ont terminé, avant que l'envie de nettoyer ait passé.



La puissance d'aspiration est déterminante. C'est pourquoi Miele mesure la force de votre appareil. Venez sans engagement faire tester votre aspirateur. S'il s'avérait trop faible, une offre très intéressante vous sera faite.

Miele

Test gratuit chez :

Walter Steiger

A chaque acheteur, nous offrons en cadeau :

1 fer à repasser, valeur Fr. 55.—
ou l'équivalent en escompte

OUVERTURE DE L'EXPOSITION :
de 9 h à 11 h 45 - de 17 h à 18 h 30
mercredi et samedi après-midi fermé
ou sur rendez-vous

PIERRE-A-MAZEL 4-6 2000 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 29 14

à partir de **20.-**
Le pneu

A céder très bons pneus neige d'occasion avec ou sans clous.

Dimensions disponibles :

520 x 10 - 560 x 12 - 520 x 13
750 x 14 - 560 x 15 -
145 SR 13 - 165 SR 13 - 175 SR 14
145 SR 15 - 155 SR 51 - 165 SR 15

Hâtez-vous, stock limité, les premiers seront les mieux servis.

GARAGE DU VAL-DE-RUZ
2043 Boudevillers Tél. 038/36 15 15

Fourrures - Fourrures - Fourrures

BORNAND & CIE - Tél. (038) 57 13 67
Commerce de fourrures - Elevage de visons



vous propose en visons divers d'élevage et sauvages en astrakan, ragondin, rat musqué, renard, etc.

sa COLLECTION de
MANTEAUX - JAQUETTES - BOLEROS

Une grande partie de cette collection pourra être offerte aux prix de la saison dernière.

Fermé le lundi



Tectyl
VALVOLINE
protège
votre
voiture de
la rouille

pour longtemps.

Faite confiance au spécialiste

CARROSSERIE
P. Schoelly
Hauterive.
Tél. (038) 25 93 33.

A vendre
magnifique

tapis
de gome

pure soie, 160 X 110

Prix : Fr. 10.000.—

Tél. (039) 26 96 59.

Transformation
et réparation
de manteaux
et vestes de

DAIM
et
CUIR

mouton
retourné

R. Poffet, tailleur
Ecluse 10,
Neuchâtel.
Tél. 25 90 17.

Electricité d'Emosson SA, Martigny VS

Aménagement hydro-électrique à accumulation pour la production d'énergie de pointe régulière, adaptée aux besoins de la consommation et complétement de l'énergie en ruban des centrales nucléaires.

Emprunt 8 1/2 % 1974-86
de fr. 20 000 000

Le produit de cet emprunt est destiné au financement partiel de la construction de l'aménagement hydro-électrique à accumulation d'Emosson.

Modalités de l'emprunt:

Titres et coupons: Obligations au porteur de fr. 1000, fr. 5000 et fr. 100 000 valeur nominale; coupons annuels au 25 novembre.
Durée: au maximum 12 ans; avec faculté pour la Société de rembourser l'emprunt par anticipation après 8 ans.
Cotation: aux bourses de Zurich, Bâle, Genève et Lausanne.
Prix d'émission: 100%.
Délai de souscription: du 12 au 18 novembre 1974, à midi.
Libération: devra s'effectuer le 25 novembre 1974.

Les souscriptions sont reçues sans frais par le siège et toutes les succursales en Suisse des banques soussignées qui tiennent également le bulletin de souscription à la disposition des intéressés.

Union de Banques Suisses
Crédit Suisse
Banque Populaire Suisse
Société Privée de Banque et de Gérance
Banque Cantonale du Valais

Société de Banque Suisse
Banque Leu SA
A. Sarasin & Cie
Banque Cantonale de Soleure
Banca Unione di Credito



emosan
la lingerie climatisante idéale
pour votre santé

EMOSAN prévient. Il protège efficacement contre les variations de température et les courants d'air, vous permettant de traverser l'hiver bien portant et en forme.

EMOSAN calme les douleurs et peut les faire disparaître entièrement. Il favorise la guérison du rhumatisme, de la sciatique, du lumbago, de l'arthrose, des douleurs du dos et des refroidissements.



Avec timbres escompte



Prêts
immédiatement
remboursement par
petits acomptes
plus avantageux

Depuis 1912
une seule adresse:
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
ouvert 8.00-12.15 et 13.45-18.00
Tél. 038-24'63'63

Je désire Fr.

Nom

Prénom

Rue

Localité

DIZERENS-DUPUIS
NEUCHÂTEL S.A.
Maillefer 34-36 - Ø 25 49 64
toutes clôtures — grillages,
pallissades — fer, bois
béton

DEMANDES D'EMPLOIS

Monsieur-cherche
place
**d'aide-
comptable
employé
de bureau**
libre
dès décembre 1974.
Adresser offres
écrites à SI 3045
au bureau
du journal.

Jeune
**dessinateur-
architecte**
cherche travail,
éventuellement arts
graphiques ou autre
activité.
Adresser offres
écrites à 811-520 au
bureau du journal.

Secrétaire
cherche travail
pour janvier 1975;
allemand, français,
anglais.
Tél. (021) 24 05 78
(bureau).

Places demandées
pour
**deux jeunes
filles**
19 et 21 ans.
Éventuellement :
vente ou occupation
analogue. Entrée :
vers avril.
Condition : samedi
et dimanche libres.
Faire offres sous
chiffres 301804, à
Publicitas,
3001 Berne.

Jeune cadre
bilingue, ayant
plusieurs années de
pratique bancaire,
cherche nouvelle
situation intéressante
pour début mars
1975.
Adresser offres
écrites à IC 3087 au
bureau du journal.

Chauffeur
cherche place, libre
tout de suite.
Ferait remplacement
de courte ou longue
durée.
Tél. 42 25 45.

Jeune fille
connaissant la sténodactylo, le
français et l'allemand, cherche
place
Entrée immédiate ou date à
convenir.
S'adresser à
Mlle Elisabeth Häusel,
Case postale 653,
2001 Neuchâtel.

Ingénieur ETS
spécialisé en micro-électronique
IC - CMOS
cherche nouvelle situation dans le
même domaine.
Adresser offres écrites à BV 3080
au bureau du journal.

Secrétaire bilingue

14 ans de pratique, cherche place
avec responsabilités au courant
de tous les travaux de bureau.
Date d'entrée 15 novembre 1974
ou 1er décembre 1974.
Adresser offres écrites à HB 3088
au bureau du journal.

Véhicules à moteur

A vendre
Peugeot 204
1972, 30.000 km,
parfait état,
expertisée.
Prix : Fr. 5000.—
Tél. 24 58 94.

A vendre
BMW 2002
1971, 54.000 km,
expertisée,
7500 fr.
**prix à
discuter**
Tél. 31 40 77,
19-20 heures.

GARAGE WASER
NEUCHÂTEL

Fiat
Coupé
Sport 850
4 places,
modèle 1969,
Expertisée.
Prix : Fr. 3400.—
Grandes facilités
de paiement.
Echange
possible.

Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98

A vendre
TOYOTA
Celica
1600 ST
modèle 1972.
Expertisée.
Garage
du Val-de-Ruz,
Boudevillers.
Tél. (038) 36 15 15,
(038) 41 37 03, privé.

Occasion
unique
DATSUN
120 Y
1974, verte,
24.000 km.
Garage M. Bardo
S.A. Sablon 47,
Neuchâtel.
Tél. (038) 24 18 42 -
24 18 44.

SUBITO



A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

18.00 (C) Téléjournal
18.05 (C) Musique, Musique...
18.30 Courrier romand
18.50 (C) Barbapapa
18.55 (C) Le Pèlerinage
19.15 (C) Un jour, une Heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un Jour, une Heure
20.20 (C) Ardéchois, Cœur fidèle
21.15 (C) Dimensions
22.25 Hockey sur glace
23.25 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

9.10 TV Scolaire
9.30 Reprise
10.30 L'Inde d'hier à demain
11.10 Reprise
16.15 Magazine privé
17.00 L'Heure des Enfants
17.30 Les Routes — autrefois et aujourd'hui
18.10 TV Culturelle
18.40 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 Dick et Doof
19.30 L'Antenne
20.00 Téléjournal
20.20 Pour la ville et la campagne
21.30 Sport 74
22.15 Téléjournal
22.30 Hockey sur glace

FRANCE I

12.30 Midi trente
13.00 24 Heures sur la une
13.30 Cours de la Bourse
13.35 Je voudrais savoir
18.20 Au-delà des faits
18.40 Pour les petits
18.50 Espoir et champion
19.20 Actualités régionales
19.45 24 Heures sur la une
20.15 Les Fagots
20.30 Les Shaddock
20.35 Show Roger Carel
21.35 Vocation
22.25 24 Heures dernière

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui Madame
15.15 (C) Boulevard
19.00 (C) Chiffres et lettres
19.20 (C) Actualités régionales
19.45 (C) L'Accusée
20.00 (C) I.N.F. 2
20.35 (C) Les dossiers de l'écran
21.50 (C) Débat
22.50 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

18.55 (C) Inter 3
19.00 (C) L'île aux enfants (47)
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) Jean Pinot
20.05 (C) L'île aux dragons
20.35 (C) Le fol Amour de Monsieur de Mirabeau
21.30 (C) Inter 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

8.10 (C) Telescuola
10.00 Telescuola
18.00 (C) Ora G
18.55 La bell'Eta
19.30 (C) Telegiornale
19.45 Pagine aperte
20.10 Il Regionale
20.45 (C) Telegiornale
21.00 (C) Squadra omicidi sparate a vista
22.35 Martedì Sport
23.35 (C) Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, Chine insolite. 17.05, pour les enfants. 17.30, les armoiries de Saint-Malo. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, place aux animaux. 21 h, Les Perce-Neige fleurissent en septembre. 22.45, téléjournal, météo.

ALLEMAGNE II

16.30, mosaïque. 17.10, animaux familiers. 17.40, plaque tournante. 18.20, Messieurs les hommes. 18.55, Barbapapa. 19 h, téléjournal. 19.30, Le Palais bleu. 21 h, téléjournal. 21.15, point chaud. 22 h, ciné-revue. 22.45, téléjournal, météo.

RADIO

SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous; miroir-première. 6.50, le bonjour de Colette Jean. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, M.V. 9.05, à votre service. 10.05, bande à part. 11.05, mardi-balade. 12 h, le journal de midi, midi-mystère. 12.25, communiqués, météo. 12.30, miroir-midi. 13 h, mardi les gars. 14.05, chemin faisant, à tire-d'aile. 16.05, Les Misérables. 16.15, concert chez soi. 17.05, en questions. 18 h, le journal du soir, revue de la presse suisse allemande, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 20 h, copie sur mesure. 20.30, soirée théâtrale, Pantoufle, de A. Ayckbourn. 22.15, divertissement musical. 22.40, club de nuit. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

SECOND PROGRAMME

8 h, informations et revue de la presse romande. 8.15, nos patois. 8.30, plein feu. 9 h, portrait sans paroles. 10.03, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radioscilaire, propos sur l'environnement. 10.45, université radiophonique internationale, les jeunes et le travail. 11 h, voix universitaires suisses. 11.30, approche de la musique pop. 11.55, le disque des enfants. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, anthologie du jazz. 18.30, rhythm'n'pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.10, le magazine de la musique. 20.30, mais qui sont ces philosophes. 21 h, les nouveautés de l'enregistrement. 22 h, sport, musique, information. 23 h, hymne national.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

6 h, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.05, mélodies légères. 7.10, auto-radio. 8.30, musique de cirque. 9 h, les pays et les gens. 10.05, compositeurs américains. 11.05, bagatelles sonores. 11.30, musique populaire. 12 h, magazine agricole. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, radioscilaire. 15.05, Médée, extrait de l'opéra de Cherubini. 16.05, visite aux malades. 16.30, pour les aînés. 17.30, radio-jeunesse. 18.15, boussolle sonore. 19 h, sport. 19.15, actualités. 20 h, prisme. 21.30, discorama. 22.25, hockey sur glace. 22.50, jazz. 23.30, musique populaire.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.

Rue Saint-Maurice 4 Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

HOROSCOPE

Ciel propice à la concentration d'esprit, aux démarches en vue de présenter les réalisations terminées et en cours. En soirée climat indécis.

NAISSANCES: Les enfants de ce jour seront courageux, francs et impulsifs.

BÉLIER (21-3 au 19-4)

Santé: Un changement d'air vous serait salutaire. **Amour:** Ne soyez pas aussi exclusif et entier. **Affaires:** Réfléchissez avant de prendre une décision importante.

TAUREAU (20-4 au 20-5)

Santé: Ne veuillez pas trop tard. **Amour:** Demeurez calme, la situation s'améliore. **Affaires:** Faites votre travail consciencieusement.

GÉMEAUX (21-5 au 21-6)

Santé: Surveillez votre alimentation. **Amour:** Sachez ce que vous voulez. **Affaires:** Vos idées sont nombreuses et excellentes.

CANCER (22-6 au 22-7)

Santé: Essayez un traitement par les plantes. **Amour:** Une petite déception ne doit pas vous déprimer. **Affaires:** La journée vous est favorable.

LION (23-7 au 23-8)

Santé: Ménagez vos nerfs et vos muscles. **Amour:** Ne prenez aucune décision importante. **Affaires:** Soyez méthodique et patient.

VIERGE (24-8 au 23-9)

Santé: N'abusez pas des chocolats et des

œufs. **Amour:** N'accordez pas votre amitié à n'importe qui. **Affaires:** N'entrez rien de nouveau aujourd'hui.

BALANCE (24-9 au 23-10)

Santé: Ne faites pas d'efforts excessifs. **Amour:** Cherchez à comprendre votre entourage. **Affaires:** Vos ambitions sont très raisonnables.

SCORPION (24-10 au 22-11)

Santé: La vie que vous menez ne vous convient pas. **Amour:** Ne négligez pas ceux que vous aimez. **Affaires:** Organisez-vous de façon rationnelle.

SAGITTAIRE (23-11 au 21-12)

Santé: Vous avez les intestins délicats. **Amour:** Soyez plus large de vues. **Affaires:** Ne prenez pas de décisions hâtives.

CAPRICORNE (22-12 au 19-1)

Santé: Réduisez la quantité de vos cigarettes. **Amour:** Sachez vous exprimer clairement. **Affaires:** Réglez au plus tôt les litiges professionnels.

VERSEAU (20-1 au 18-2)

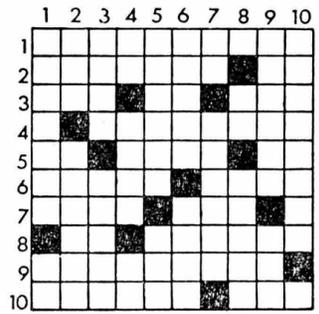
Santé: Ne vous déplacez pas aujourd'hui. **Amour:** Ecoutez les suggestions de l'être aimé. **Affaires:** Ne perdez pas votre temps en discussions.

POISSONS (19-2 au 20-3)

Santé: Maux de gorge et rhumes à craindre. **Amour:** L'amour vous comblera aujourd'hui. **Affaires:** Montrez ce dont vous êtes capable.

MOTS CROISÉS

Problème N° 66



HORIZONTALLEMENT

1. Somme de peu d'importance. 2. Rames. — Note. 3. Oncle d'Amérique. — Sa suite est sans fin. — Fleuve de Suède. 4. Doubles, elles peuvent embarrasser l'interprète. 5. Article. — Ile du nord du Japon. — Participe. 6. Ecrivain latin, auteur de biographies. — Cri des bacchantes. 7. Puits naturel. — Cage à poules. 8. Préfixe. — Châssis de bois. 9. Déposséder d'un droit. 10. Elle disparut dans un sac. — Emportait nos pères les plus hardis.

VERTICALEMENT

1. L'enfant chéri de la victoire. — Lettres numériques. 2. Prénom féminin. — Il a des bras inégaux. 3. Le dernier des pieds. — Juge. 4. Symbole. — Ville de Suisse. — Connu. 5. Ils tourmentent un jaloux. — Ce qu'on fait en prisant. 6. Qu'on a apportés avec soi. — Huche à pain. 7. Sur un titre universitaire. — Liens. 8. Porte un autre nom. — Appareil de levage. 9. Singulier personnage. — Elle s'ouvre sur un événement remarquable. 10. Se dit de certains vents périodiques.

Solution du N° 65

HORIZONTALLEMENT: 1. Momentané. 2. U. — Ecouteur. 3. Euru. — Ne. — Ti. 4. Tac. — Zèle. — G. 5. Trime. — Ente. 6. Et. — Are. — San. 7. Allobroge. 8. Abel. — Aurre. 9. Bluettes. — Tu. 10. Se. — Sasses.

VERTICALEMENT: 1. Muettes. — Abs. 2. 0. — Cartabe. 3. Merci. — Leu. 4. Ecu. — Malle. 5. No. — Zéro. — Ta. 6. Tune. — Ebats. 7. Atèle. — Rues. 8. Ne. — Ensor. — E. 9. Eut. — Tagète. 10. Erigène. — Us.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

EXPOSITIONS. — Musée des beaux-arts. Musée d'art et d'histoire: Léon Perrin. Musée d'ethnographie: Thaïlande. Musée cantonal d'archéologie. Musée d'histoire naturelle: Réserve du Creux-du-Van et gorges de l'Areuse. **Galerie des Amis des arts:** Janebè et M.-C. Bodinier, peintures. **Galerie Ditesheim:** Claude Weisbuch, gravures et dessins. **Centre culturel neuchâtelois:** Reto Hoenig, peintures.

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements: place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

CINÉMAS. — Arcades: 20 h 30, Les Béréts verts. 16 ans. Rex: 20 h 45, Bullit. 16 ans. Studio: 18 h 45, Les Fraises sauvages. 16 ans. 21 h, Les Mille et une nuits érotiques. 18 ans. Bio: 18 h 40 et 20 h 45, L'Escapade. 16 ans. Apollo: 15 h et 20 h 30, L'Arnaque. 12 ans. 5^{ème} semaine. 17 h 45, Romeo et Juliette. 7 ans. (Cinédoc). **Palace:** 20 h 30, Je suis une nymphomane. 18 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h) L'ABC, L'Escalier, La Rotonde.

DANCINGS (jusqu'à 2 h) Le Corsaire, Spot bar, Big Ben bar, Red club, La Prairie, Bar du Dauphin, Bar du Vieux Vapeur.

Pharmacie d'office: F. Tripet, rue du Seyon. La période de service communique à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies: région Boudry - la Côte, M. J.-D. Bonhôte, Boudry, tél. 42 18 12.

AUVERNIER

Galerie Numaga II: Statuaire de la Nouvelle-Calédonie.

PESEUX

Cinéma de la Côte: 20 h 30, Buck et son complice.

SAINT-AUBIN

La Tarantule: A. Dominguez, gravures.

TV DÉPANNAGE

toutes marques

Annoncé avant

Réparé le même jour 9 h

Jeanneret S. A. Tél. (038) 24 57 77

DESTINS HORS SÉRIE

JOSEPHINE DE BEAUHARNAIS

PROJETS D'AVENIR



A quelque temps de là, M. de la Pagerie reçoit la visite de sa sœur, Mme Renaudin. « Je viens vous faire mes adieux, annonce-t-elle. M. de Beauharnais a bien voulu me demander d'accompagner Alexandre pour surveiller son éducation. » Après s'être réjoui pour elle, M. de la Pagerie ajoute: « Lorsque tu seras devenue Parisienne, ne nous oublie pas! Pense que j'ai trois filles à établir et pas de fortune! — « N'aie crainte, j'en fais mon affaire! » promet la tante Renaudin.



Si M. de la Pagerie se préoccupe déjà de marier ses filles, Yvette, elle, s'en soucie fort peu. Elle est bien trop heureuse à la plantation paternelle pour songer à la quitter. La vie y est une fête perpétuelle, sans punitions ni contraintes. Ses journées, elle les passe à rêvasser en se balançant dans un hamac, à se baigner avec ses sœurs dans les eaux douces du Croc-Souris, à s'allonger sur le sable fin de la plage ombragée de cocotiers et à jouer avec d'adorables négrillons.

RÉSUMÉ: A 7 ans, Rose Tascher de la Pagerie, surnommée Yvette envie son cousin, Alexandre de Beauharnais, parce qu'il quitte la Martinique pour Paris.



Désirée et Marie-Françoise ne sont pas les seules compagnes de jeux de Yvette. Souvent, les enfants d'une plantation voisine, les Kellington, se joignent à elles. Yvette devient vite inséparable du jeune William qui a deux ans de plus qu'elle. Ensemble, ils ramassent les coquillages et les fleurs dont elle fait des colliers, ou bien ils écoutent inlassablement Marion, la brave mulâtresse qui, de nourrice est devenue gouvernante et n'a pas son pareil pour les tenir sous le charme de ses contes antillais.



Un jour, ils se promènent, parlant avec leur gravité d'enfants de dix ans de la vie et de l'avenir. Soudain, William s'arrête, prend entre les siennes les mains de Yvette et, la regardant droit dans les yeux, déclare: « Ma vie, mon avenir, je voudrais les vivre ici, sur la plantation de mon père et ne jamais quitter la Martinique. » Il hésite un court instant: « Mais je voudrais aussi que toi, tu sois toujours à mes côtés. » Avec un élan de ferveur, il ajoute: « Oh, dis... Yvette... Promettons-nous de ne jamais nous quitter! »

Demain: Le serment

40 NOTRE FEUILLETON Prélude et fugue

par Denise Noël

« Voilà donc l'explication de ses mines avantageuses, se dit-elle. Il se croit toujours le dieu que je plaçais sur un piédestal. »

Comme s'il avait suivi le cheminement de ses pensées, il remarqua:

— Quel homme ne se sentirait flatté d'être l'objet d'une telle passion, même si pour la décrire, le style est quelque peu hyperbolique. Allons, ma petite Martine, ne faites pas cette tête-là. J'admets que vous soyez choquée du procédé que j'ai employé, mais vous oubliez une chose. Avant-hier, lorsque je vous ai amenée ici, aidé en cela par Jan, nous vous considérions comme un témoin dangereux pour notre sécurité. A l'unanimité, Jan, Lucas, Eva et moi, nous avions décidé de vous supprimer. J'étais chargé de vous conduire à plusieurs milles des côtes et de vous jeter par-dessus bord. Vous ne vous seriez même pas aperçue que vous passiez de vie à trépas. C'est la lecture de votre journal qui a modifié mes intentions à votre égard. Je vous ai alors regardée avec d'autres yeux et vous ai vue telle que vous étiez: une ravissante jeune fille, mais aussi une écolière avec des doigts tachés d'encre qui était prête, vous l'avez écrit, à imiter Tessa et à mourir pour son Lewis. Alors Lewis a refusé de vous tuer et décidé de vous épouser.

Martine se remettait lentement du coup qu'il lui avait porté. Elle tenta un dernier effort pour se libérer.

— Ce n'est qu'un caprice et vous le regretterez plus tard, dit-elle d'une voix sans timbre. Vous agiriez plus sagement en acceptant ma proposition.

— Je ne reviens jamais sur mes décisions, dit-il sans élever le ton, mais avec une fermeté qui résonna comme un glas aux oreilles de Martine. Et maintenant, assez sur ce chapitre. Parlons plutôt des excursions qu'il vous plairait de faire aujourd'hui. Connaissez-vous la Normandie?

CHAPITRE V

La journée du dimanche parut à Martine la plus longue qu'elle eût jamais vécu. Pourtant son compagnon s'ingénia à lui rendre les heures aussi agréables que possible.

Elle avait été soulagée qu'il ne lui imposât point une promenade en mer. A terre, parce qu'elle sentait les gens vivre autour d'elle, elle conservait une impression de sécurité.

Paul Mil l'emmena jusqu'à Honfleur par la Côte de Grâce. Ils déjeuneront dans une ferme transformée en auberge. L'après-midi, ils franchirent la Seine sur le pont de Tancarville et visiteront Le Havre. Le soir, ils rentreront par de petites routes pittoresques que bordaient de frais herbages plantés de pommiers.

Cependant, ni les points de vue de la Côte de Grâce, ni la beauté des maisons à colombage, ni même la douceur de la verte campagne normande ne purent atténuer le chagrin qui rongeaient Martine. Son cœur et son esprit restaient tournés vers ceux dont elle était séparée. Elle se sentait si lasse qu'elle n'avait même plus la force de haïr ou de mépriser Paul Mil. Elle subissait passivement sa présence, l'écoutait sans l'interrompre, acceptant d'un air lointain les efforts qu'il déployait pour lui plaire. Elle ne partageait aucun de ses goûts, aucune de ses idées. Aimant le faste, il s'arrêtait volontiers pour admirer

quelque somptueuse villa. Les regards de Martine ne s'attachaient qu'aux fleurs, aux arbres, aux oiseaux. Les jardins ruisselaient d'hortensias. Jamais Martine n'en avait autant contemplé. Roses ou bleus, ils dressaient partout, même devant la plus modeste chaumière, leurs triomphants buissons.

L'indifférence de la jeune fille irritait Paul Mil tout en fouettant son ardeur de conquérant. Rompu aux jeux du flirt, trop habitué aux aventures faciles pour croire encore à la candeur de ses partenaires, il pensait que celle-ci était tout bonnement plus rusée que les autres et que son attitude relevait d'un calcul particulièrement adroit.

Le soir, avant de la quitter, parce qu'elle eut de nouveau un geste de recul lorsqu'il se pencha pour l'embrasser, il la mit en garde avec une certaine acrimonie.

— Méfiez-vous, Martine, « Je ne suis ni de taille ni d'humeur, à pouvoir d'une belle essayer la froideur. »

— J'ai déjà entendu cette phrase quelque part, rétorqua-t-elle, railleuse. Ne pouvez-vous faire vous-même vos mots d'esprit au lieu de les emprunter à Molière?

Il la regarda avec une admiration qui n'était pas feinte.

— Vous êtes décidément une femme accomplie. Invincible, quel que soit le terrain, n'est-ce pas? Eh bien, nous verrons qui, de nous deux, remportera le score final.

La menace à peine voilée de cette phrase n'impressionna pas Martine qui croyait, à tort, hélas! avoir touché le fond du désespoir.

X
X X

Le lendemain lundi, à l'heure du petit déjeuner qu'il partagea de nouveau avec elle, il lui proposa d'aller visiter le Mont Saint-Michel qu'elle ne connaissait pas.

Martine accepta. Les promenades en voiture l'empêchaient de trop s'apitoyer sur son sort. Dans le bateau, à force de réfléchir, elle avait l'impression de frôler la folie. Au moins, sur

la route, il lui arrivait de distraire son attention et d'oublier pendant quelques instants le sort qui l'attendait à la fin de sa captivité.

Passionné de vitesse, Paul Mil multipliait les risques et, sur les routes encombrées qui menaient au Mont, il frôla souvent l'accident. Une fois, même, pour éviter un camion dont il n'avait pas su prévoir la manœuvre, il dut se rabattre en pleine vitesse sur le bas côté. Le cabriolet monta sur la berme et, déséquilibré, roula un moment — une éternité — sur deux roues.

« Cette fois, ça y est, pensa Martine sans s'émouvoir. On se retourne. »

La voiture retomba sur ses quatre roues et Paul Mil félicita sa passagère.

— Bravo! Pas un mot, pas un cri. Quel courage!

« Le beau mérite, pensa-t-elle. Je suis déjà morte au-dedans de moi et puis qu'ai-je à craindre? Un accident, ce serait le bon moyen d'en finir avec mon cauchemar. »

Paul qui s'était mépris sur le comportement de sa compagne poursuivait d'un air suffisant:

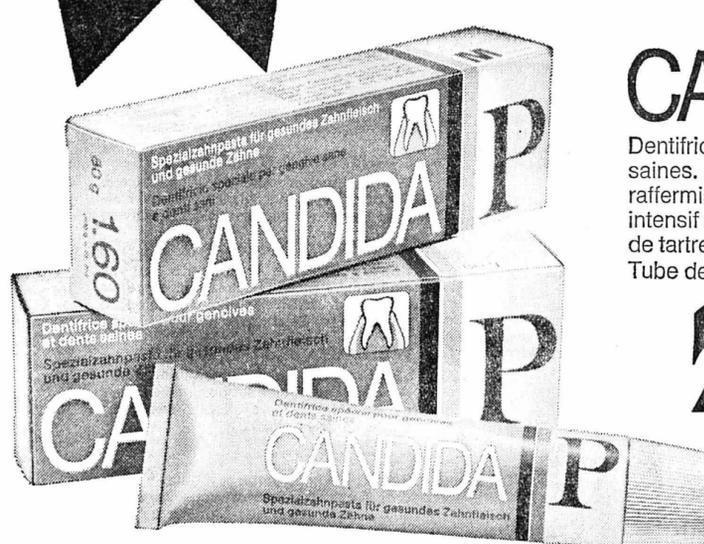
— Le calme dont vous faites preuve témoigne d'une entière confiance dans mes qualités de pilote. Elle n'est pas mal placée, car je peux me flatter de n'avoir jamais eu d'accident... du moins par ma faute, ajouta-t-il dans un évident souci de franchise.

Aussi surprenant que cela parût, Martine ne connaissait de la France que la région parisienne, le Morvan et le village de Savoie où, chaque hiver, elle allait faire du ski. Ses parents affectaient un certain dédain à l'égard des beautés touristiques de leur pays. « La France, disaient-ils, nous aurons le temps de la visiter lorsque nous serons trop âgés pour courir le monde. » Ils mettaient même, chaque année, un point d'honneur à s'envoler de plus en plus loin de chez eux. Une exception: la croisière en Grèce qui devait être une concession à l'art antique.

(A suivre)

nouveau à Migros

En Multipack de lancement



CANDIDA P
Dentifrice spécial pour gencives et dents saines. Contient des agents qui fortifient et raffermissent les gencives. Un nettoyage intensif avec Candida P empêche la formation de tartre.
Tube de 80g 1.60

2 tubes 260
(100g = 1.62)

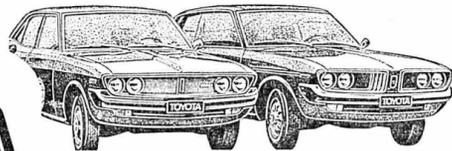
au lieu de 3.20

Prix MIGROS

toujours plus appréciés

Savez-vous que vous pourriez utiliser votre nouvelle

TOYOTA 2000/2300



pendant 18 mois ou 35.000 km sans qu'elle vous coûte Fr. 1.- d'entretien

PROFITEZ maintenant de l'affaire EXCEPTIONNELLE



du **GARAGE DU 1^{er} MARS S.A.**

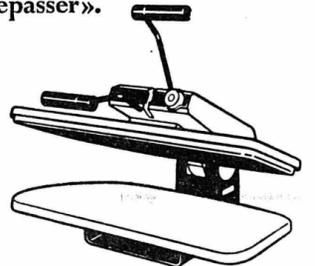
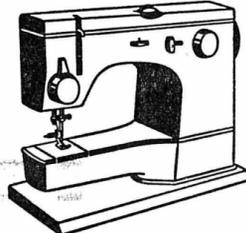
NEUCHÂTEL - TÉL. 24 44 24

Distributeur local: GARAGE G. MASSON, 2108 COUVET-Tél. (038) 63 18 28

Elna rend la couture plus facile et le repassage plus confortable

Nouveau: Elna TSP (Top Special). Avec programme de couture double et sélection facile des points.

Nouveau: Elnapress. Le tout nouveau genre de «fer à repasser».



Rendez-nous visite, nous vous démontrerons volontiers ces deux nouveautés. Ou tout simplement, demandez dans notre magasin les prospectus gratuits.

elna

simple - parfaite - sûre

elnapress

La solution moderne d'une ancienne corvée

Mme M.-Th. Pitteloud

Rue de l'Hôtel-de-Ville 6 - Saint-Honoré 2
Neuchâtel - Tél. 038 - 25 58 93

Cours de coupe et de couture, grand choix d'accessoires
fils, patrons Burda collection de tissus. Service rapide.

plastiglas SA

125, rue de la Côte 2000 Neuchâtel
Tél. (038) 25 28 76 Tx 35 313 fuchs ch

S.A. pour le développement industriel et artistique d'articles en

VERRE ACRYLIQUE et autres PLASTIQUES

Housses pour machines. Articles de bureau, classeurs, fourres, étuis en plastique souple.
PERSPEX, PLEXIGLAS, HESAGLAS.

ROCHAT CERNIER

Quincaillerie
Outillage
Articles de ménage
Combustibles
Butagaz

Tél. (038) 533 532



HARTMANN + CO SA
succursale
NEUCHÂTEL
038/3144 53

spécialiste pour portes de garages constr. métalliques stores à rouleaux

service de réparation

Rôtisserie

AU TRUC VAPEUR

Restaurant

GRILLADES

Chateaubriand Henri IV (2 pers.)
Paillard de veau Maître d'hôtel
Tournedos et entrecôte
Tél. 24 34 00.



POUR DAMES et MESSIEURS
GRAND CHOIX DE

PULLOVERS

JUTZELER
HOPITAL 3 NEUCHÂTEL

Garages enterrés

Vaste choix - répondant aux plus hautes exigences!
Notre référence: 20 000 constructions livrées!
Demandez sans engagement une offre détaillée!
Uninorm SA 1018 Lausanne, Tél. 021/32 37 13

uninorm

BOUTIQUE

Gianoli

Nouvel arrivage de Paris

Vestes fourrure
Capes pure laine
Ensembles tweed

Pour messieurs, le nouveau pantalon gabardine.
rue du Lac 2, YVERDON.

CANTON DE LUCERNE

EMISSION D'UN

EMPRUNT 8% 1974-86 DE FR. 12 000 000

destiné au financement d'importants travaux publics (construction d'hôpitaux, d'écoles supérieures et de routes)

Modalités: Taux d'intérêt 8%, coupons annuels au 2 décembre
Durée maximum: 12 ans
Coupures de fr. 1000.-, fr. 5000.- et éventuellement de fr. 100 000.- au porteur
Cotation aux bourses de Bâle et Zurich

Prix d'émission 99,50%

Délai de souscription du 12 au 18 novembre 1974, à midi

Libération du 2 ou 13 décembre 1974

Les souscriptions sont reçues par les banques, où les bulletins de souscription peuvent être obtenus.

(Le prospectus complet est publié le 12 novembre 1974 dans les «Neue Zürcher Zeitung» et «Basler Nachrichten»)

**Banque Cantonale Lucernoise
Union des Banques Cantionales Suisses**

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Une baraque en bois détruite par le feu à Cornaux: un homme est brûlé

Cette nuit, vers 21 h 30, une explosion a mis en alerte les pompiers de Cornaux. Un hangar en bois, situé dans le quartier du Clos-Saint-Pierre, au nord

du collège, a été la proie des flammes. M. Rocco Pappalato, 40 ans, qui travaillait dans ce local au moment de l'explosion, a été transporté en ambulance à

l'hôpital Pournalès, souffrant de brûlures au deuxième degré sur tout le corps. Le blessé, qui louait cette baraque, l'avait aménagée pour y travailler sur des carrosseries de voitures. Deux véhicules ont également été détruits par le feu.

Les premiers secours du Landeron, appelés en renfort, sont arrivés sur les lieux du sinistre alors que celui-ci avait déjà été maîtrisé, soit vers 22 heures. Les dégâts n'ont pas encore été évalués, mais ils doivent être importants, si l'on songe que la baraque a été entièrement détruite. Quant aux causes, elles ne sont pas établies non plus, mais il est probable qu'un fourneau à gaz soit à l'origine de l'explosion. Fa. P.

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

Israël et les Palestiniens

JÉRUSALEM (AFP). — M. Yigal Allon, vice-président du Conseil et ministre des affaires étrangères d'Israël, a déclaré hier que « même si la Jordanie renonçait à jouer un rôle dans les négociations sur l'avenir de la Cisjordanie, elle resterait néanmoins un partenaire d'Israël pour des négociations de paix. »

qui ont trop tendance depuis toujours à suivre les éléments les plus extrémistes.

Le ministre a réaffirmé que l'O.L.P. n'était pas un « mouvement de libération nationale » mais une « organisation terroriste » et que son entrée à l'O.N.U. ne ferait que l'encourager à poursuivre ses buts par les mêmes méthodes.

En ce qui concerne une nouvelle phase de négociations avec la Syrie et l'Égypte, « on peut se demander, a dit M. Allon, si ces deux pays sont libres de leurs mouvements ou s'ils doivent d'abord obtenir le feu vert d'Arafat. »

Le ministre a fait état d'un « renforcement militaire massif » de la Syrie, et a indiqué qu'Israël devait être prêt à toute éventualité.

Nouveaux incidents à Tel-Aviv

TEL-AVIV (AP-Reuter). — Pour la seconde soirée consécutive, des Israéliens, irrités par les mesures de restriction économiques, ont brisé des vitrines et lapidé des voitures dans le quartier des affaires d'Israël.

Les manifestants, partis d'une banlieue pauvre, ont remonté la rue Allenby, l'une des artères commerciales de Tel-Aviv.

Selon des témoins, toutes les boutiques sur une centaine de mètres ont été saccagées. « Je n'ai jamais vu une telle chose de toute ma vie » a déclaré un commerçant. Trente-cinq personnes ont été arrêtées.

Par ailleurs, M. Maghoub, commissaire général du bureau arabe pour le boycottage d'Israël, a accusé lundi à Damas la compagnie américaine « Ring Corporation », qui selon des rapports ferait bénéficier Israël « à l'instigation de la Maison-Blanche » de son expérience technique sur les armes atomiques, et sur les manières dont elles pourraient être « effectivement » utilisées au Proche-Orient.

Cette aide technique est exploitée dans les deux réacteurs atomiques israéliens situés à Dimona et Nahal, a précisé M. Maghoub.

Terrible collision en Belgique, 8 morts

BRUXELLES (AFP). — Deux voitures de tourisme sont entrées en collision sur la Nationale 4 près d'Emptine (Belgique). L'accident a fait 8 morts et deux blessés grièvement atteints. L'une des voitures était conduite par un Français de Noisy-sur-Oise (France). Il a été tué sur le coup. Sa fille de 7 ans et son fils de 8 ans sont morts à leur arrivée à l'hôpital. Ses deux autres enfants sont dans un état critique à l'hôpital de Dinant.

L'autre voiture était occupée par des ressortissants italiens. Deux d'entre eux ont succombé à leurs blessures pendant leur transport à l'hôpital. Les deux autres victimes sont décédées peu après leur admission dans l'établissement hospitalier.

Informations suisses

Le Rhin pollué

BALE (ATS). — Des forages effectués dans l'aire du port bâlois du Petit Huningue ont révélé la présence d'un « lac d'huile » situé à 3,5 m sous terre. Le liquide dont le volume n'a pas encore pu être déterminé semble provenir de réservoirs situés non loin, à proximité du Rhin.

Ces forages ont été entrepris après que l'on eut constaté que le Rhin se pollue d'huile le long d'un talus qui sépare la berge des réservoirs. Les équipes chargées des forages ont découvert il y a une semaine une couche d'huile d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur, à 3,5 m de profondeur. La masse se trouve actuellement au-dessus de la nappe phréatique. Son étendue ne sera connue qu'à la suite de nouveaux forages après quoi les mesures d'assainissement nécessaires seront prises.

Découverte d'un plan d'enlèvement de l'actionnaire principal de « Roche »

BALE (ATS). — Le chef d'orchestre Paul Sacher, actionnaire principal du groupe pharmaceutique bâlois « Roche » devait être enlevé. C'est tout au moins ce que révèlent des plans tombés aux mains de la police autrichienne lors d'un contrôle fait sur une place de stationnement d'une autoroute proche d'Innsbruck.

La police de Bâle-Campagne a indiqué hier, au cours d'une conférence de presse tenue à Liestal, qu'un individu âgé de 34 ans, né dans le Tyrol du Sud, répondant au nom de Helmut Egger, alias Karl Ulrich, alias Karl Jürich, était actuellement recherché. L'individu avait, en effet, pris la fuite lors de la découverte du plan, la police

voulait contrôler son identité alors qu'il dormait dans le parc de Karlskirch, situé le long de l'autoroute, près de Volders. Les policiers, devaient découvrir dans sa voiture, 16 photocopies révélant pour l'essentiel un plan d'enlèvement du chef d'orchestre Paul Sacher, domicilié dans le canton de Bâle-Campagne, principal actionnaire du groupe « Hofmann-La Roche ».

La police de Bâle-Campagne cherche notamment une réponse aux questions suivantes :

Egger Elmuth, alias Ulrich Karl et Jürich Karl a-t-il été vu au cours de ces derniers mois ? Egger a-t-il éventuellement fait parler de lui sous un autre faux nom ?

Quelqu'un connaît-il des lieux où l'individu recherché aurait séjourné ?

Cette personne, quel que soit son faux nom, s'est-elle renseignée sur des lieux quelconques de séjour ? La voiture utilisée par Egger, une « BMW 525 », portant les plaques allemandes FN-J-786, a-t-elle été vue quelque part en Suisse ?

Tous les renseignements doivent être adressés à la police cantonale de Bâle-Campagne, service de recherche, tél. (061) 96 58 17.

Mesures de compression des effectifs à la Tribune de Genève et Roto-Sadag

GENÈVE (ATS). — La Tribune de Genève et Roto Sadag S.A. ont publié hier le communiqué suivant :

« La S.A. de la Tribune de Genève et sa filiale Roto-Sadag S.A. diminueront leurs effectifs de 90 personnes environ, d'ici fin février 1975. Cette décision a été rendue inéluctable par l'évolution conjoncturelle qui affecte durement les arts graphiques et la presse depuis quelques mois. Les mesures de démobiliation qui ont été annoncées au personnel se combineront avec d'autres mesures de rationalisation, prolongeant la réorganisation interne entreprise depuis plusieurs mois. La direction, qui regrette d'avoir à prendre des mesures de compression d'effectifs et qui les a différenciées aussi longtemps qu'elle le pouvait, s'est efforcée et s'efforcera de reclasser ses collaborateurs. La démobiliation s'opérera par le jeu des départs volontaires, des mises à la retraite et des licenciements. En ce qui concerne ces derniers, limités à la stricte nécessité, chaque cas fera l'objet d'un examen fondé sur la situation familiale et sociale de l'intéressé, ainsi que sur ces possibilités de recyclage existantes. A ce jour, trente personnes ont déjà soit manifesté leur intention de quitter leur emploi à la fin de l'année, soit ont pris leur retraite ou reçu leur congé. Soixante autres personnes quitteront l'entreprise avant fin février. La démobiliation touche tous les secteurs d'exploitation des deux sociétés, mais plus particulièrement certains départements de l'imprimerie commerciale qui à fin octobre, occupait 390 personnes. La démobiliation sera moins sensible au journal, qui, dans ses services rédactionnels, commerciaux, de diffusion et de production occupe actuelle-

ment 257 personnes. Au total, la S.A. de la Tribune de Genève et Roto-Sadag S.A. compte 730 collaborateurs. »

Attaque à main armée: pierres précieuses volées à Zurich

ZURICH (ATS). — Une attaque à main armée a été perpétrée lundi soir contre un commerçant en pierres précieuses de Zurich. Des pierres précieuses d'une valeur totale de quelque 2 millions de francs ont été dérobées.

Le malfaiteur, selon la police, est certainement le nommé Aldo Galeno, 42 ans, qui avait déjà commis un délit semblable au début 1971. Il avait déjà emporté des pierres précieuses d'un montant de 2 millions de francs. Galeno avait été arrêté à son domicile 15 jours après le vol. Il avait été extradé en Suisse quelques mois plus tard. Avant son jugement, il avait réussi à s'enfuir de l'hôpital zuricois où il avait dû être conduit. On avait alors perdu sa trace.

Le commerçant avait quitté lundi vers 17 h 45 son établissement, Diastar S.A.r.l., sise à la Nueschelerstrasse 35, à Zurich, en compagnie d'une employée. Il prit congé de cette dernière devant le commerce afin d'aller chercher sa voiture garquée dans un garage souterrain proche. Alors qu'il s'apprêtait à quitter le garage et qu'il attendait devant la porte automatique, un individu sortit soudain d'entre deux voitures, le tint en respect avec un pistolet et monta à ses côtés. A la demande de son agresseur, le

commerçant dut parcourir diverses rues de la ville pour laisser le temps à l'individu de lui indiquer comment il entendait mettre son plan à exécution. Vers 18 h 30, le véhicule stoppa devant la Nueschelerstrasse 35 et le commerçant, sous la menace du pistolet, pénétra dans son bureau et remit les pierres précieuses qu'il avait tirées du coffre-fort, à son agresseur. Avant de s'enfuir, le malfaiteur baïllonna sa victime, lui lia les mains et l'attacha à une conduite. Le commerçant, qui vivait sa seconde agression dans des circonstances absolument identiques, sauf qu'il était alors accompagné de plusieurs de ses employés, réussit à se mouvoir en direction de la porte et à la marteler à coups de pieds.

La concierge entendit l'infortuné et s'empressa d'appeler la police.

Le bandit qui, répétons-le, doit être Aldo Galeno, mesure 178 cm de stature moyenne, il a les cheveux brun foncé. Il portait un complet noir et un manteau gris clair et un chapeau à large bord. Il avait une serviette noire et un sac en plastique jaune. La police criminelle de la ville et la Sûreté zuricoise a invité la population à lui fournir tout renseignement éventuel.

Piéton renversé

M. Ernest Stampfli, 46 ans, domicilié à Neuchâtel, cheminait hier vers 17 h 15 sur le trottoir sud de la rue des Fahys dans cette ville. A la hauteur de l'immeuble No 35, il quitta le trottoir et fut renversé par la voiture pilotée par M. M.D. de Neuchâtel également, qui survenait en sens inverse. Blessé, M. Stampfli a été conduit à l'hôpital Pournalès. Le conducteur a été soumis aux examens d'usage et son permis a été saisi.

Récital de Ruth Gagnebin

Très vaste auditoire, le Temple du bas n'a offert hier soir, toutes ses places qu'à quelque vingt mélomanes venus écouter le récital de Mme Ruth Gagnebin.

Vêtue d'une robe bleue à fleurs et d'un boléro en velours également bleu, la pianiste a joué les Variations op. 142 No 3, le Moment musical op. 94 No 3 et l'Impromptu op. 90 No 4 de Schubert, la Sonate op. 57 en fa mineur « appassionata » de Beethoven, Douze Etudes op. 10 de Chopin ainsi que « Feux d'artifice » de Debussy.

Signalons que ce récital était donné en faveur des victimes de la catastrophe du Honduras.

Oui à Inter-Jura

(c) Hier soir s'est tenue l'assemblée municipale extraordinaire à Courrendlin, sous la présidence de M. Jean Christie, en présence de 85 citoyens et citoyennes. Le procès-verbal a été accepté et l'assemblée, à l'unanimité s'est prononcée en faveur de l'adhésion de la commune à Inter-Jura. Le maire, M. Fernand Monnin, a présenté le prochain objet qui devra passer devant le corps électoral, soit un crédit de 79.200 fr. pour le plan d'aménagement local.

bulletin boursier

Table of stock market data for Neuchâtel, Zurich, Lausanne, Genève, BALE, ZURICH (act. suisses), ZURICH (act. étrang.), LONDRES, NEW-YORK, and FRANCFORT. Columns include dates (8 nov., 11 nov.) and various stock prices.

Advertisement for 'SKIS - CHAUSSURES FIXATIONS - ANORAK accessoires, etc.' and 'PROMENADE-NOIRE 10' in Neuchâtel.

Advertisement for Banque Rohner SA, listing various interest rates for deposits and placements (e.g., 5 3/4% Livrets d'épargne, 6 1/4% Livrets de dépôt).

Table of exchange rates and commodity prices under the heading 'La tendance' and 'Cours des billets de banque'.

La France entière va vivre une semaine sociale chargée et peut-être capitale

PARIS (AP) — Après la trêve du 11 novembre, c'est une semaine sociale très chargée et sans doute capitale qui s'ouvre en France.

La grève des PTT, à laquelle le C.N.P.F. attribue déjà de 50.000 à 60.000 chômeurs techniques, en sera mardi à son 27^{me} jour. La grande question est de savoir si l'appel lancé pendant le week-end par la C.F.D.T. pour qu'elle se poursuive et s'amplifie sera entendu, ou si le mouvement de reprise amorcé à la fin de la semaine dernière se poursuivra.

De près de 50 % au plus fort de la grève, le pourcentage moyen des grévistes n'était plus que de 39 % samedi. Mais, il restait très fort — de l'ordre de 90 % — chez les ambulants et au tri, ce qui bloque toujours la distribution dans les grands centres.

La C.G.T. et la C.F.D.T. ont contesté que la grève des PTT soit directement responsable des quelque 60.000 chômeurs techniques actuellement recensés. Pourtant, nombre de confédérations patronales confirment qu'en se prolongeant, la grève gêne de plus en plus l'industrie et l'artisanat.

Le gel des fonds des chèques postaux entraîne en effet des difficultés de trésorerie et les nombreuses entreprises qui utilisent les colis postaux pour servir leurs clients — mécanique de précision, optique, horlogerie, textile, habillement, etc. — ne peuvent plus recevoir de commandes ni assurer leurs livraisons.

Les clients étrangers qui avaient l'habitude de se fournir chez elles auraient commencé à s'adresser ailleurs. La Fédération des industries mécaniques et transformatrices de métaux a souligné dans un communiqué que « l'arrêt des services essentiels dans le pays est de nature à transformer un ralentissement en récession ».

Les syndicats des PTT réclament l'ouverture de nouvelles négociations, pour étudier leurs deux revendications non satisfaites par le secrétaire d'Etat, M. Lelong : une prime de 200 francs à valoir sur une augmentation qui sera décidée au cours des négociations sur la fonction publique et la création de nouveaux emplois.

Si la reprise amorcée la semaine dernière, devait s'amplifier dans la semaine, malgré l'appel au durcissement lancé par la C.F.D.T., il serait possible que le conflit se termine par lassitude au bout de quelques jours et que le travail reprenne au début de la semaine prochaine dans l'ensemble des services des PTT.

Mais, les grèves dans la fonction publique, décidées par la C.G.T. et la C.F.D.T., qui commenceront mardi et seront éventuellement reconductibles pourraient, si elles sont largement suivies, être interprétées par les postiers, comme un appui à leur mouvement, et donc le durcir. Dans ce cas, nul ne peut prévoir comment la situation sociale pourrait évoluer.

Le cheminots, dont les mouvements de grève de la semaine dernière ne sont pas parvenus à paralyser le trafic, se déclarent toujours « en état de combativité élevée », et, réunis mardi, ils pourraient décider de nouveaux arrêts de travail. Les autonomes et F.O. ne s'associent pas à ces mouvements, la circulation des grands trains devrait cependant être, même dans ce cas, largement assurée.

LE SECTEUR PRIVÉ ?

Aujourd'hui, MM. Ségué, secrétaire général de la C.G.T., et Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., se rencontreront dans la matinée pour étudier comment étendre l'agitation sociale au secteur privé. Il ne semble pas qu'ils doivent appeler à une grève de 24 h — qui risquerait de ne pas être largement suivie tant l'inquiétude de chômage est grande dans les entreprises — mais ils pourraient appeler à des débrayages limités et à des manifestations, dépôts de revendications et autres actions sur le tas.

PAS DE JOURNAUX

La grève de la Fédération du livre C.G.T., pour protester contre la situation actuelle de l'industrie graphique caractérisée par la fermeture des usines de la Néogravure — et donc la non-apparition de certains grands hebdomadaires — privera la France de journaux mercredi.

Le lendemain, électriciens et gaziers

C.G.T. et C.F.D.T., de la moitié nord de la France cesseront le travail, ce qui devrait entraîner des coupures de courant. L'autre partie de la France sera affectée à son tour jeudi.

A l'O.R.T.F., les journalistes feront grève mercredi et jeudi pour obtenir une négociation sur les problèmes, de l'emploi, les licenciements, la mise en position spéciale et la réforme des émissions vers l'étranger.

Les autres catégories de personnel de l'O.R.T.F. poursuivent leurs grèves de harcèlement contre l'éclatement de l'Office et c'est ainsi que le syndicat C.F.D.T. a appelé à partir de mercredi à 0 h, à une grève qui pourrait entraîner des perturbations dans la diffusion des programmes. Un autre syndicat, le F.S.I., a déposé un préavis de grève à partir de samedi pour une durée non déterminée.



C'est le fils du « renard »

STUTTGART (Allemagne de l'Ouest) (AP). — Le fils du maréchal Rommel, M. Manfred Rommel, qui portait l'étiquette de l'Union chrétienne démocrate (C.D.U.), a recueilli dimanche 44,2 % des voix à l'élection du maire de Stuttgart.

Il est ainsi bien placé pour être élu lors du second tour, le 1^{er} décembre prochain. Le candidat du parti social-démocrate (S.P.D.) a obtenu 31,2 % des suffrages, et celui du parti libéral 16,8 %.

Stuttgart est traditionnellement un bastion du S.P.D. Certains adversaires de M. Rommel l'ont critiqué pour bénéficier surtout de la popularité de son père. Récemment le vieux film de guerre « Le renard du désert », qui raconte l'odyssée du maréchal Rommel en Afrique du Nord au cours de la Seconde Guerre mondiale, est soudainement apparu à l'affiche d'un cinéma de Stuttgart, et il était encore projeté le jour de l'élection. (Téléphoto AP).

Les retombées de l'affaire Stehlin

PARIS (AFP). — M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du parti radical français, dans une interview difficile hier matin à Europe No 1, a estimé « inadmissible » que le général Stehlin — auteur d'une note mettant en cause l'aviation de combat « Mirage » — soit « jugé sans être entendu ».

A la question de savoir pourquoi il avait été « le seul à défendre le général Stehlin », M. Servan-Schreiber a déclaré n'avoir jamais pris le parti du général Stehlin sur le problème de l'aviation de combat parce que, dit-il, « je ne connaissais pas le dossier », mais il estime, en revanche, « qu'étant donné son passé militaire, celui-ci avait le droit au respect et, étant donné sa fonction d'élu parlementaire, il avait le droit à la parole ».

Dans cette affaire, a-t-il ajouté, « mon attitude n'est en rien liée à celle que j'ai adoptée autrefois au sujet de « Concorde ». J'avais dit, à l'époque, que tous les avions supersoniques français ou américains étaient venus trop tôt et

qu'ils n'auraient pas de marché. J'ai eu raison ».

Concernant les avions de combat, M. Servan-Schreiber croit qu'on peut « en faire l'économie, qu'ils soient américains ou français, pour passer à la génération de ce qu'on appelle les futurs avions de combat et cela vers la fin des années 70. On y gagnerait beaucoup d'argent, d'où beaucoup d'économies pour les deniers publics », a-t-il conclu.

D'OUTRE-MANCHE

« Les Français se sont quelque peu surexcités au sujet de l'affaire du général Stehlin, écrit le « Times ».

« Tout ce qu'il a fait a été de dire qu'un avion français n'était pas aussi bon que ses principaux concurrents américains. On aurait pu s'attendre à ce que les mérites de ses arguments soient examinés, mais au contraire il a été qualifié de traître et contraint de démissionner de la vice-présidence de l'Assemblée nationale.

« Il était évidemment insensé de sa

part de communiquer si largement sa note, mais cela pose de sérieuses questions sur la possibilité d'une discussion publique sans provoquer l'hystérie ».

UN FAIT PAR JOUR

L'Américain ?

Ce n'est encore qu'une rumeur. Venue de Washington. Qui, d'après les augures, trouverait sa confirmation en janvier. A Bruxelles. Le « Y-16 » de la « General Dynamics » et le « Y-17 » de la « Northrop » auraient battu sur le fil le « Mirage F-1 ».

Ce ne sont pas les gouvernements belges, hollandais, danois ou norvégien qui, directement, auraient fait ce choix. Militairement, ils n'en ont pas le droit. Qui qu'on en dise. Qui qu'on en pense. Si les inscriptions distillées par le Pentagone sont exactes, voici comment les choses se sont passées. Il y a d'abord eu une réunion de l'Euro-nad. Il s'agit d'une instance groupant les directeurs nationaux des armements des pays intéressés. Il a donc fallu que ces spécialistes recommandent le choix de tel ou tel type d'avion américain.

Alors, à du nécessairement se tenir à Bruxelles, une réunion de l'Eurogroupe. C'est l'assemblée des ministres de la défense appartenant aux pays dont la stratégie est intégrée à l'OTAN. Bien que le choix de l'avion n'intéresse que 4 pays de l'Alliance, il a été nécessaire pour faire un choix — si ce choix a réellement été fait — que tous les ministres des pays de l'OTAN se réunissent. C'est ainsi que les ministres turc, britannique ou italien ont eu à connaître, voire, à décider du choix fait par la Belgique ou la Norvège. Pourquoi ? Parce que l'Eurogroupe a pour tâche, au sein de l'OTAN, de promouvoir une standardisation des armements. C'est dire à moins d'un retour de flamme, à moins aussi que les sirènes du Pentagone fassent dans l'intoxication, que l'avion américain choisi risque de l'être par les quatre pays intéressés.

Il faudra pourtant attendre pour que les choses se précisent. C'est en janvier que le Conseil de l'OTAN a décidé de remplacer le « F-104 » américain. Et c'est alors seulement que compte tenu du choix, le Pentagone entreprendra la construction en série de l'appareil désiré. Répétons-le le « Y-16 » comme le « Y-17 », n'existent pas encore vraiment. L'un en est encore au stade du prototype et l'autre de projet. Il s'écoulera donc des mois avant que les nouvelles escadilles intégrées prennent place sur le glacis européen.

Il est bon de rappeler que c'est tout de même la première fois que la Maison-Blanche et le Pentagone interviennent directement et « activement » dans le choix d'un appareil militaire destiné à l'Europe. C'est d'autant plus singulier, d'autant plus important qu'aucun des deux types d'avions ne figure dans l'arsenal de l'US Air Force et NY FIGURERA. C'est que l'affaire n'est pas seulement militaire. Elle est aussi commerciale. C'est vrai aussi pour la France. La pression du Pentagone sur la « Northrop » a été si vive que la société a dû modifier, de fond en comble, son programme de fabrication. Le but de la « Northrop », qui a connu dans l'après-Vietnam de graves difficultés était de lancer sur le marché européen le « P-530 Cobra », celui-ci ayant été REFUSE par le Pentagone. La décision a contraint la société à fusionner le programme du « P-530 Cobra » avec celui du bi-réacteur « YF-17 ». C'est une décision qui a coûté cher, très cher, d'autant que la « Northrop » avait déjà pris certaines options sur le « Cobra » en Hollande.

C'est le shah d'Iran qui donna au Pentagone l'idée de lancer ces avions sur le marché européen. Et aussi le fait que l'US Navy, en dépit des pressions de la Maison-Blanche a catégoriquement REFUSE d'utiliser ces appareils pour son aviation embarquée. C'est pour avril 1975 seulement que l'état-major américain avait décidé de rajouter sa flotte aérienne. Subitement, un autre choix a été fait. Alors, les commis voyageurs américains firent aux gouvernements européens des propositions intéressantes. Et intéressées. (à suivre) L. GRANGER

Arafat : une nouvelle guerre est inévitable

WASHINGTON (AFP). — M. Yasser Arafat, président de l'Organisation de libération de la Palestine, a condamné le terrorisme contre les civils et a souligné que les fedayins ne « sont pas les ennemis des juifs ». Dans une interview d'une portée sans précédent aux Etats-Unis, diffusée par la chaîne de télévision « American Broadcasting company », et recueillie la semaine passée « quelque part au Liban », le chef de l'O.L.P. a également jugé très probable une nouvelle guerre au Proche-Orient : « Je peux la voir, je peux la toucher », a-t-il dit.

M. Arafat, à qui l'on demandait s'il était en faveur de la destruction d'Israël, a évité de répondre clairement et directement, mais il a souligné : « Ce que nous voulons démanteler, c'est l'attitude agressive de l'Etat d'Israël ».

« La vraie question, a-t-il dit, est de savoir si Israël reconnaît que le peuple palestinien a le droit d'avoir un pays, le droit de rentrer chez lui ».

L'O.L.P. est prête à négocier avec tout Israélien qui reconnaîtrait ce droit à l'existence du peuple palestinien, a-t-il ajouté.

PAS ENNEMIS, MAIS...

« Nous ne sommes pas des ennemis des juifs, ne l'oubliez pas : nous et les juifs sommes sémites », a assuré le dirigeant palestinien, qui a rappelé que, dans le passé, arabes et juifs coexistaient pacifiquement sur la terre palestinienne. « En tant que chef de l'O.L.P., je n'accepte aucune action terroriste. Je suis catégorique, il faut que je le dise », a poursuivi M. Arafat.

Mais, rappelant la guerre d'indépendance américaine, la résistance anti-

nazie en Europe, la violence utilisée par les fondateurs d'Israël, M. Arafat a souligné que « la violence est une méthode utilisée par tous les peuples opprimés ». Il a demandé de comprendre les conditions de « désespoir qui poussent les fedayins à tuer des civils ». Jugant inévitable une nouvelle guerre au Proche-Orient, M. Arafat a déclaré que le meilleur moyen de l'éviter est d'interrompre l'assistance financière et militaire des Etats-Unis à Israël.

Nouveaux et sanglants désordres en Angola

LUANDA (Angola) (AP). — Une nouvelle explosion de violence a fait 48 morts et plus de 100 blessés, dimanche dans les faubourgs de Luanda.

Le front national pour la libération de l'Angola est venu en aide aux forces armées portugaises pour tenter de rétablir l'ordre et un militant du F.N.L.A. a été tué.

La section d'urgence de l'hôpital Sao-Paulo, le plus grand de Luanda, débordait de blessés et beaucoup d'entre eux ont été conduits à l'hôpital central ou dans des hôpitaux militaires.

Les observateurs pensent que les manifestants seraient des partisans du Mouvement populaire pour la libération de l'Angola, rival du F.N.L.A. La délégation officielle du Mouvement a été accueillie vendredi à l'aéroport Belas par une foule de quelque 30.000 personnes.

Les délégués du F.N.L.A. étaient arrivés une semaine plus tôt.

Les scènes de violence ont commencé samedi juste après l'arrivée d'une délégation du troisième mouvement de libération d'Angola, l'Union nationale pour la libération totale de l'Angola (U.N.L.T.A.).

Des incidents avaient déjà eu lieu la veille : des Africains avaient lapidé au moins dix voitures.

Selon le journal sud-africain « Star » le bilan officiel des troubles de dimanche serait de 57 morts.

D'après les récits des témoins, il ne semble pas que les incidents de dimanche aient eu un caractère racial.

Deux individus ont tiré des coups de

feu dans le centre, mais il n'y a pas eu de véritables désordres dans ce secteur.

Des dirigeants des trois mouvements de libération ont rencontré séparément dimanche l'amiral Coutinho, président de la junte de gouvernement d'Angola. Aucune information n'a été fournie sur ces entretiens.

Le gouvernement a annoncé lundi que toutes les émissions à caractère politique étaient supprimées à la radio.

Cependant les observateurs locaux supposent que les incidents pourraient annoncer une sérieuse confrontation entre éléments incontrôlés des mouvements de libération et leurs partisans qui tentent de s'imposer.

De gros ennuis pour Tanaka

TOKIO (AP). — Tanaka, premier ministre, a démenti les informations selon lesquelles il se serait servi de ses fonctions officielles pour augmenter sa fortune personnelle et a proposé de se livrer à une enquête pour prouver son intégrité.

L'air grave, il a dit dans une conférence de presse télévisée qu'il mènerait une enquête complète sur son rôle dans les sociétés de sa famille depuis 1945, et rendrait compte aux services gouvernementaux touchés de ses impôts, achats de terrains et de maisons.

L'hebdomadaire « Bundeï shinju » avait laissé entendre qu'il y avait des irrégularités dans la manière dont le premier ministre avait amassé sa fortune.

Ces accusations, ajoutées aux révélations du Congrès américain selon lesquelles les navires de guerre américains mouillaient dans les ports japonais transportaient des armes atomiques, ont fait naître la rumeur que M. Tanaka démissionnerait après la visite au Japon du président Ford, du 18 au 22 novembre.

En fait, M. Tanaka a remanié le gouvernement nippon pour tenter de venir à bout de la crise politique déclenchée par la parution de l'article l'accusant d'avoir amassé irrégulièrement une fortune personnelle.



M. Tanaka. (Téléphoto AP)

Le « mystère » du chef de l'O.L.P.



Quand Arafat passe des troupes en revue. (Téléphoto AP)

LE CAIRE (AP). — Le mystère qui entourait les déplacements de M. Yasser Arafat, président de l'Organisation pour la libération de la Palestine, semble s'être dissipé lundi en fin d'après-midi.

Le dirigeant palestinien, que l'on avait pu croire un moment en route pour New-York, est arrivé lundi après-midi au Caire, en provenance de Damas. Cependant aucun détail n'a été fourni sur les motifs de sa visite inattendue dans la capitale égyptienne.

Dans les milieux palestiniens, on avait affirmé, en début de journée, qu'il était parti avant l'aube pour New-York, où il doit prendre la parole devant l'Assemblée générale des Nations unies qui s'ouvre le 13 novembre.

L'ambassade américaine à Beyrouth avait rapidement précisé qu'aucune ambassade américaine au Proche-Orient n'avait délivré de visa pour M. Arafat.

Cependant alors que neuf Palestiniens avaient reçu des visas dimanche soir, dix autres membres de la délégation de l'O.L.P. étaient déjà en possession des visas depuis la semaine dernière.

Les informateurs palestiniens qui avaient annoncé le départ de M. Arafat pour New-York avaient précisé que la délégation comprenait 19 personnes. Mais une dépêche de l'agence du Moyen-Orient a, là aussi, jeté quelque lumière sur l'affaire en faisant savoir que le dirigeant de l'O.L.P. ne voyage pas avec les membres de la délégation.

De son côté, le département d'Etat a annoncé lundi que le gouvernement américain a délivré un visa d'entrée à M. Yasser Arafat pour qu'il vienne diriger la délégation de l'O.L.P. aux débats des Nations unies sur le problème palestinien.

Augmentation des salaires en Italie

ROME (AP). — Le gouvernement a annoncé lundi une augmentation de 15 points de l'échelle des salaires, ce qui

correspond à des gains de 6.000 à 14.000 lires par mois pour tous les travailleurs italiens.

Cette mesure traduit la rapidité des progrès de l'inflation au cours des mois de juillet, août et septembre. On estime que pendant cette période le coût de la vie a augmenté au rythme de 24,6 % par an. L'échelle des salaires est réajustée tous les trimestres.

Les avantages accordés aux salariés italiens représenteront une dépense supplémentaire pour les entrepreneurs et l'Etat de quelque 1.710 milliards de lires par an au total.

Les industriels italiens se sont d'ailleurs souvent plaints du fait que l'échelle des salaires provoquait une accélération de la spirale prix-salaires. Mais, dix millions d'Italiens avaient cessé le travail pendant une demi-journée vendredi dernier pour protester contre le refus du patronat d'appliquer l'accord salarial.

L'échelle salariale a progressé de 41 points en 1974, ce qui représente des augmentations de l'ordre de 16.000 à 39.000 lires par an pour chaque salarié.

Le 11 novembre célébré à Paris

PARIS (AP). — L'heure où la France se recueillait devant ses monuments aux morts, le président Giscard d'Estaing a célébré à l'Arc-de-Triomphe dans la solennité et l'innovation le 56^{me} anniversaire de l'armistice qui mit fin à la guerre de 1914-1918.

Le chef de l'Etat avait voulu donner à cette commémoration un éclat particulier mais, dans la plus grande simplicité.

En présence, pour la première fois à cette cérémonie, des représentants diplomatiques et militaires des deux Allemagnes, qu'il a salués d'une poignée de main, M. Giscard d'Estaing a décoré six anciens combattants de la croix de chevalier de la légion d'honneur et a conféré la médaille militaire à neuf autres.

C'était une première, car jamais auparavant un président de la République n'avait remis de décorations au cours de la cérémonie du 11 novembre. Pour la première fois également, la nouvelle « Marseillaise » a été jouée en public.

POUR TOUT SAVOIR AUTOUR DU MONDE

EUROPE

Remous sociaux à Barcelone
BARCELONE (AFP). — La direction de « Seat » a décidé de fermer complètement des usines de Barcelone jusqu'à lundi prochain après l'organisation hier d'assemblées à l'intérieur de l'usine, ces assemblées ont été le fait de quelque 3000 employés de bureau et des 500 membres du personnel de maîtrise qui avaient été jusqu'à présent épargnés par les sanctions prises contre 19.000 ouvriers mis à pied jusqu'au 19 novembre.

Drogue : arrestations à Milan

MILAN (AFP). — Sept Libanais âgés de 16 à 24 ans, considérés par les policiers comme des « courriers habituels de la drogue », ont été arrêtés à Milan en possession de trois mille doses d'héroïne, dix kilos de haschisch et trois kilos d'huile de haschisch, représentant au total 80 millions de lires.

Un Suisse expulsé de Tchécoslovaquie

PRAGUE (AP). — Un ressortissant helvétique, M. Peter Imboden, 33 ans, de Thoune, et un Allemand de l'Ouest, Rainer Mosebach, 33 ans, de Heidelberg, ont été expulsés de Tchécoslovaquie pour avoir eu l'intention de faire partir en fraude des citoyens tchécoslovaques, selon l'agence officielle C.T.K.

L'or en hausse

ZURICH (AP). — L'or a atteint brièvement un nouveau prix record hier à Zurich, avec 185 dollars l'once, puis il a légèrement baissé.

Selon les courtiers, le volume des ventes a été supérieur à la normale, ce qui pourrait indiquer que les Etats-Unis ont procédé à des achats en prévision du retour le 1^{er} janvier à la liberté pour les particuliers d'acheter du métal jaune.

Le plus grand gisement de fer...

MOSCOU (AP). — Le plus grand gisement de minéral de fer d'Extrême-Orient a été découvert en Union soviétique dans le bassin du fleuve Ouda, a annoncé l'agence Tass.

ASIE

Un traité sino-japonais
TOKIO (Reuter). — M. Chou En-Lai, premier ministre chinois — ou un de ses représentants si sa mauvaise santé l'en empêchait — pourrait se rendre à Tokio pour y signer d'ici six mois un traité de paix et d'amitié avec le Japon.

AMÉRIQUE

La production pétrolière américaine

NEW-YORK (AP). — Dans un rapport publié à la veille de sa réunion annuelle, l'Institut américain du pétrole a annoncé que la production pétrolière américaine continuait de baisser, en dépit d'un important accroissement de la production de nouveaux gisements de pétrole.

Les chiffres estimés de la production de l'année en cours sont de 8.950.000 barils par jour, contre 9.187.000 barils par jour en 1973.

Kissinger chez Mao

WASHINGTON (AP). — Le secrétaire d'Etat américain, M. Kissinger, se rendra en Chine populaire du 25 au 29 novembre prochain. Ce voyage est destiné à maintenir des relations cordiales avec Pékin après le sommet soviéto-américain de Vladivostok.

La santé de Nixon

LONG-BEACH (Californie) (AP). — Des anticongulants ont de nouveau été administrés à M. Nixon pendant le « week-end », pour la première fois depuis l'accident circulatoire qui avait fait suite à son opération du 29 octobre. L'ancien président est maintenant considéré comme convalescent.

Une cure marine à Neuchâtel...

... oui mais une cure pour gourmets ; avec des huîtres réellement fraîches

ARRIVAGES RÉGULIERS D'HUITRES PORTUGAISES ET BELONS

Lucien Gétaz
Tél. 038 / 25 48 53

Buffet de la Gare Neuchâtel